

Conférence Diachro-VII – Paris, 5-7 février 2015

Résumés des communications

Denis Apothéloz (Université de Lorraine & ATILF) : La relation passé composé – passé simple vue à travers la notion de parfait existentiel	3
Claire Badiou Monferran (Université de Lorraine, LIS, et ATILF) : « Ponctuation noire » et « contes bleus » L'évolution du codage des discours directs dans les contes en prose de Perrault (1695-1905) 5	5
Flor M^a Bango de la Campa (Université d'Oviedo, Facultad de Filosofía y Letras) : Participes présents, grammaticalisation et contraste : <i>pendant</i> et <i>obstant</i> (français/espagnol)	8
Marine Borel (Université de Fribourg, Suisse et Université de Lorraine) : L'évolution des formes verbales surcomposées en français	10
Heather Burnett (CLLE-ERSS, Université de Toulouse 2-Jean Jaurès), Patrick Caudal (LLF, Université Paris 7 Paris Diderot) et Michelle Troberg (Université de Toronto, Canada) : Les facteurs de choix de l'auxiliaire en ancien français : étude quantitative et comparative.....	12
Daniéla Capin et Julie Glikman (Université de Strasbourg, LILPA, <i>Scolia</i> et <i>Fonctionnements Discursifs et Traduction</i>) : De l'emploi interjectif des conjonctions : le cas de <i>CAR</i> introduisant l'impératif dans les textes médiévaux.....	15
Daniela Capin (Université de Strasbourg, LiLPa) et Pierre Larrivé (Université de Caen, CRISCO) : La disparition du sujet nul en ancien français : le cas des textes juridiques du Nord	17
Anne Carlier (Université de Lille 3) et Béatrice Lamiroy (Université de Leuven, Belgique) : Perspectives diachroniques et comparées sur le syntagme nominal et le syntagme verbal en français	19
Yvonne Cazal (Université de Caen-Basse Normandie, CRISCO, EA4255) et Gabriella Parussa (Université de Paris 3-Sorbonne Nouvelle, CLESTHIA, EA 7345) : <i>L'office d'une lettre</i> , enquête sur les fonctions non directement phonographiques de la lettre dans l'histoire des systèmes graphiques du français (9e-16e s.)	21
Maria Colombo Timelli (Università degli Studi di Milano, Italie) : Les dialogues dans les <i>Cent nouvelles nouvelles</i> – marques linguistiques et (typo)graphiques, entre manuscrit et imprimé	23
Danielle Coltier (Université du Maine, CREM) et Corinne Féron (Université du Maine, 3LAM) : Détermination des noms coordonnés : parcours diachronique La construction <i>Dét N1 coord N2</i>	25
Bernard Combettes (Université de Lorraine, ATILF) : De la dépendance à l'autonomie : coprédication et prédication seconde en ancien et en moyen français	28
Walter de Mulder (Université d'Anvers) : L'évolution du système des démonstratifs dans trois langues romanes : une question de distance, de sphère personnelle et/ou d'attention conjointe ?..	31
Elisa de Roberto (Università degli Studi di Roma « La Sapienza », Italie) : Diachronie comparée des constructions absolues nominales en français et en italien	33
Mathieu Goux (Université Lumière Lyon II, GRAC) : De la période à la phrase : le témoin <i>lequel</i>	35
Michèle Goyens (KU Leuven, Belgique) et Céline Szecel (KU Leuven, Belgique) : Autorité du latin et transparence constructionnelle : le sort des néologismes médiévaux dans le domaine médical.....	37

Annie Kuyumcuyan (Université de Strasbourg, LiLPa) : Autonomie et dépendance dans les pseudo-clivées en <i>si</i> : approche diachronique	39
Jan Lindschouw (Université de Copenhague, Danemark) et Lene Schøsler (Université de Copenhague, Danemark) : La variation de l'interlangue reflète-t-elle les changements linguistiques en cours du français classique ?	41
Elena Llamas Pombo (Université de Salamanque, Espagne) : Pour une théorie graphématique de la ponctuation médiévale. Système et variation	43
Christiane Marchello-Nizia (ENS de Lyon, ICAR) : Les plus anciens textes français (9 ^e -mi 12 ^e s.) et l'évolution de la syntaxe propositionnelle	44
Mairi McLaughlin (University of California, Berkeley) : Marquer le discours rapporté dans la presse française aux XVII ^e et XVIII ^e siècles.....	46
Mikolaj Nkollo (Institut d'Études Romanes, Université Adam Mickiewicz, Poznań, Pologne) : Pour une approche constructionnelle de la formation de <i>SE V L'UN L'AUTRE</i> . Étude sur corpus	48
Evelyne Oppermann-Marsaux (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, CLESTHIA) : Les emplois des impératifs <i>regarde/regardez</i> (et de leurs variantes) du français médiéval au français préclassique : entre injonction et marqueur discursif	51
Manuel Padilla-Moyano (Université du Pays Basque, IKER) : Il faut fare puny ce miracle tourmant. Le français régional dans les manuscrits basques des XVIII ^e et XIX ^e siècles.....	53
Ondřej Pešek (Université de Bohême du Sud, České Budějovice, République tchèque) : La structuration du discours démonstratif en ancien français – les procédés de topicalisation dans la traduction de <i>De inventione</i> de Cicéron.....	55
Audrey Roig (Université Paris Descartes ; EDA (EA 4071), Fonds de la Recherche Scientifique – FNRS, Université libre de Bruxelles ; LaDisco ; Gramm-R) : Secrets d'histoire du système corrélatif isomorphe syntagmatisant.....	57
Catherine Schnedecker (Université de Strasbourg, LiLPa) : L'expression « indéfinie » de la personne par le SN dét+ <i>quidam</i> : un cas de transcatégorisation original ?.....	60
Lene Schøsler (Université de Copenhague, Danemark) : La reconfiguration des relations de dépendance, trois exemples illustratifs	63
Philippe Ségéral (Université Paris 7 / CNRS 7110) et Tobias Scheer (Université de Nice Sophia Antipolis / CNRS 7320) : Deux aboutissements de <i>đr</i> (<tr /dr) intervocalique : r et rr. Essai d'analyse	64
Olga Shkolnikova (Université d'Etat de Moscou « Lomonossov », Russie) : Les marques discursives dans les versions vernaculaires des « Soliloques de saint Augustin » (étude contrastive des manuscrits français et italiens)	67
Carine Skupiens Dekens (Université de Neuchâtel, Suisse) : Ponctuer comme on respire : la ponctuation de l'oral scripturalisé reflète-t-elle la performance ?.....	69
Edith Taddei (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, CLESTHIA) : Oralité et narration : dépendance ou autonomie dans l'organisation textuelle du genre narratif au 16 ^e siècle ?	71
Aude Wirth-Jaillard (Université catholique de Louvain, Belgique) : L'automne d'une scripta	74

Denis Apothéloz (Université de Lorraine & ATILF) :

La relation passé composé – passé simple vue à travers la notion de parfait existentiel

Le but de cette communication est de revenir sur l'histoire du passé composé et sur l'évolution des rapports que ce temps verbal a entretenus (et, dans une certaine mesure, entretient aujourd'hui encore) avec le passé simple.

Il est frappant de constater que les travaux consacrés à l'histoire du passé composé font une impasse pratiquement complète sur l'emploi appelé « parfait existentiel » (McCawley 1971) ou « parfait d'expérience » (Comrie 1976) en linguistique anglaise. Or cet emploi, ou cette valeur, abondamment décrit en ce qui concerne le *present perfect* anglais ainsi que les parfaits de beaucoup d'autres langues (Dahl 1985), est tout à fait régulier s'agissant du passé composé français ; on le rencontre aussi avec les autres temps composés de cette langue. Les études portant sur le français moderne, dans leur très grande majorité, ignorent elles aussi complètement cette valeur (voire toutefois Franckel (1989), Vet (1992), Desclés & Guentchéva (2003)). Or, seuls les temps composés sont, en français moderne, à même de la produire. L'une des hypothèses qui sous-tend notre travail est que l'étude de l'histoire des modes d'expression du parfait existentiel est de nature à apporter des données inédites sur l'évolution du passé composé et de ses rapports avec le passé simple. La prise en compte de la valeur de parfait existentiel conduit également à jeter un éclairage nouveau sur la thèse, qui fait pratiquement l'unanimité aujourd'hui, d'une progressive « dérive aoristique » du passé composé. Cette thèse ne fait au fond que reprendre les observations qui ont été faites depuis longtemps sur l'évolution des parfaits en général (Kuryłowicz 1977).

C'est un fait bien établi que le passé simple avait, en ancien et moyen français, des emplois beaucoup plus diversifiés qu'en français classique, *a fortiori* qu'en français moderne (cf. Wilmet 1970, Martin 1971). Il pouvait, par exemple, étendre son champ d'action jusqu'au moment de l'énonciation. Il n'est donc pas surprenant que le parfait existentiel ait pu être exprimé, en ancien et moyen français, aussi bien par le passé simple que par le passé composé. C'est du moins ce que nous montrerons. De plus, nos données permettent également d'affirmer que, quand il exprime cette valeur, le passé simple ne se rencontre, dans l'ancienne langue, que dans des contextes linguistiques extrêmement typés. Pour l'essentiel, il s'agit de formulations associées à l'expression de la superlativité (du type : *jamais je ne connus si sage homme devant l'adversité*), parfois aussi à l'expression de l'idée d'exception. Or, divers indices montrent que ces formulations présentent des symptômes, si ce n'est de figement, du moins d'automatismes langagiers : 1^{ère} personne quasi systématique, verbe de « témoignage » (*voir, entendre, connaître*), présence de l'adverbe *jamais*, principalement. D'autres indices encore semblent montrer qu'il s'agit là de « constructions », au sens donné à ce terme dans les grammaires du même nom. L'utilisation de la structure sémantique du parfait existentiel apparaît alors comme une sorte de figure grammaticale au service de l'expression de la superlativité.

Notre présentation consistera, dans un premier temps, à revenir sur la valeur de parfait existentiel, à définir cette valeur et à montrer que son expression peut être favorisée – si ce n'est déclenchée – par la présence de certains éléments contextuels : adverbiaux quantifieurs

de fréquence ou d'occurrences, expressions indiquant un intervalle de validation, pour ne citer que les plus importants. Dans un second temps, nous présenterons un certain nombre d'exemples d'ancien et de moyen français dans lesquels le passé simple et le passé composé sont associés à la valeur de parfait existentiel. Ces analyses nous permettront d'aborder le cœur de notre problème : le rôle du parfait existentiel dans l'évolution des rapports passé composé – passé simple.

RÉFÉRENCES : COMRIE B. (1976). *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press. — DAHL Ö. (1985). *Tense and aspect systems*. Oxford : Blackwell. — DESCLÉS J.-P., GUENTCHÉVA Z. (2003). Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle. *Langue française* 138, 48-60. — FRANCKEL J.-J. (1989). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz. — KURYLOWICZ J. (1977). *Problèmes de linguistique indo-européenne*. Wrocław, Warszawa, Kraków : Ossolineum. — MARTIN R. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris : Klincksieck. — MCCAWLEY J.D. (1971). Tense and time reference in English. In : C.J. Fillmore, D.T. Langendoen (eds), *Studies in Linguistic Semantics*. New York : Holt, Rinehart and Winston, 96-113. — SCHØSLER L. (2012). Sur l'emploi du passé composé et du passé simple. In : C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, E. Oppermann-Marsaux, S. Prévost (éds), *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*. Berne : P. Lang, 321-339. — VET C. (1992). Le passé composé : contextes d'emploi et interprétation. *Cahiers de Praxématique* 19, 37-59. — WILMET M. (1970). *Le système de l'indicatif en moyen français*. Genève : Droz.

Claire Badiou Monferran (Université de Lorraine, LIS, et ATILF) :
« Ponctuation noire » et « contes bleus »
L'évolution du codage des discours directs dans les contes en prose de Perrault (1695-1905)

Arabyan (1994) a bien montré comment la « ponctuation blanche » – au sens de « mise en page » (Anis 1983 et Jaffré 1991) – du *Petit Poucet* était passée d'une sous-alinéation dans l'édition princeps de 1697 à une sur-alinéation dans les éditions savantes du XIX^e siècle, à partir de l'extraction du discours direct. C'est ce type d'études que nous souhaiterions reconduire pour la « ponctuation noire » des contes en prose de Perrault (comprise comme l'ensemble de signes (i) de modulation – points d'interrogation, d'exclamation, de suspension – (ii) de segmentation – virgule, point virgule, deux points, point – (iii) et de mise en relief – caractère, taille, police, grasse : Favriaud 2004).

Par rapport à l'étude fondatrice d'Arabyan (1994), à laquelle nous nous référons lorsque nous posons, à notre tour, que l'évolution du codage de la ponctuation noire dans l'ensemble du corpus prend pour origine celle de ses discours directs, nous nous proposons d'ajouter :

(i) une strate philologique supplémentaire, en comparant les deux états de l'édition *princeps*, parue chez le libraire Claude Barbin en 1697 sous le titre *Histoires ou contes du temps passé*, à la version du manuscrit d'apparat, copie allographe parue en 1695 et intitulée « Contes de ma mère l'Oye » ;
(ii) une strate sociolinguistique supplémentaire, en comparant l'évolution du codage de la ponctuation noire des discours directs dans les éditions savantes des XVIII^e et XIX^e siècles à celle des éditions « peu lettrées » de la bibliothèque bleue. Notre corpus éditorial comprend 30 textes. Il s'achève avec l'édition Hachette de « la Bibliothèque rose » de 1905, qui présente un système de notation globalement stabilisé.

Notre hypothèse est que la codification du discours direct en diachronie conduit d'une indistinction de la voix de contage et de la voix des personnages à un surdimensionnement des différences vocales. Autrement dit, que le discours direct constitue le lieu où se noue le passage d'un système de notation se contentant d'enregistrer l'oralité supposée du genre « conte » (suivant le format de « l'oral scripturalisé » décrit par Adam 2005 : 140) à un système de notation dissociant l'opération de contage des fictions d'oralité qu'elle comporte (les discours directs ou « écrits oralisés » de Koch et Oestreicher 2001).

In fine, nous pensons pouvoir montrer que le corpus des contes de Perrault met au jour, pour la période considérée, le transfert – à géométrie et vitesse variables, suivant la nature des supports écrits – d'un « appareil formel » oral (Benveniste 1974 [1970]) vers un « patron » d'oralité (Maingueneau et Philippe 2002, Philippe 2008) – au sens où « l'appareil formel », dynamique et dénotatif, regroupe des faits langagiers sémantiquement congruents, participant à la construction du sens, tandis que le « patron », convenu et désémantisé, regroupe des faits langagiers sémiotiquement congruents, faisant signe en direction d'un modèle langagier propre à l'imaginaire d'une époque et/ou d'un genre de discours.

Bibliographie secondaire

- ADAM, J.-M. (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : A. Colin.
- ANIS, J. (1983). « Pour une graphématique autonome », *Langue française*, 59, 31-44.
- ARABYAN, M. (1994). *Le paragraphe narratif*, Paris, l'Harmattan, Chapitre IX : « Vingt-cinq éditions du Petit Poucet », 185-209.
- AUTHIER, J. (1998). Le guillemet, un signe de “ langue écrite ” à part entière. In J.-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (dir.), *À qui appartient la ponctuation ?*, Actes du Colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997. Paris, Bruxelles : De Boeck & Larcier / Duculot, « Champs linguistiques », 373-388.
- BEGUELIN, M.-J. (2002). Clause, période ou autre ? La phrase graphique et les niveaux d'analyse. *VERBUM*, 24, 85-107.
- BENVENISTE, E. (1974 [1970]). *Problèmes de linguistique générale, II*, « L'appareil formel de l'énonciation », 79-88.
- CATACH, N. et TOURNIER, Cl., dir., (1977-1979). *La Ponctuation : recherches historiques et actuelles*, Paris-Besançon, Centre national de la recherche scientifique, 2 vol.
- CATACH, N. (1980). « La Ponctuation », *Langue française*, 45.
- CATACH, N. (1994). *La Ponctuation : histoire et système*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que Sais-je ?
- CATACH, N. (1998). La ponctuation et les systèmes d'écriture : dedans ou dehors ? In J.-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (dir.), *À qui appartient la ponctuation ?*, Actes du Colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997. Paris, Bruxelles : De Boeck & Larcier / Duculot, « Champs linguistiques », 31-43.
- CHAOUCHE, S. (2000). Remarques sur le rôle de la ponctuation dans la déclamation théâtrale du XVII^e siècle. In J. Dürrenmatt J. (dir), *La Ponctuation, La Licorne*, Poitiers, 52, 83-92.
- CHARTIER, R. (1981). L'Ancien Régime typographique : réflexion sur quelques travaux récents. *Annales, E.S.C.*, 36^e année, 2, 191-209.
- CHARTIER, R. (1990). Loisir et sociabilité : lire à haute voix dans l'Europe moderne. *Littératures classiques*, 12, 127-147.
- COMBETTES, B. (2000). La ponctuation et l'énoncé complexe au XVI^e siècle (l'usage des deux points chez Jean de Léry). In J. Dürrenmatt J. (dir), *La Ponctuation, La Licorne*, Poitiers, 52, 63-82.
- CUNHA DORIS, A.C. et ARABYAN, M. (2004). La ponctuation du discours direct des origines à nos jours. *L'Information grammaticale*, 104, 35-45.
- DAHLET, V. (2003). *Ponctuation et énonciation*, Guyane, Ibis rouge.
- DOUAY, F. (1995). Unité de sens et ponctuation : la notion de période au 18^e siècle. *Travaux du CLAIX*, 13, 43-54.
- FAVRIAUD, M. (2004). Quelques éléments d'une théorie de la ponctuation blanche – par la poésie contemporaine. *L'Information grammaticale*, 102/1, 18-23.
- DUMONCEAUX, P. (1990). La lecture à haute voix des œuvres littéraires au XVII^e siècle : modalités et valeurs. *Littératures classiques*, 12, 117-125.
- DÜRRENMATT, J. (1998). *Bien coupé mal cousu. De la ponctuation et de la division du texte romantique*, Saint-Denis, Presses de l'Université de Vincennes, coll. « Essais et savoirs ».
- DÜRRENMATT, J. (2011). Héritage des traités de ponctuation de la Renaissance au siècle suivant. In N. Dauvois & J. Dürrenmatt (dir.), *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris : Garnier, 177-189.
- GROBET, A. (1997). La ponctuation prosodique dans les dimensions périodique et informationnelle du discours. *Cahiers de linguistique française*, 19, 83-123.
- JAFFRE, J.-P. (1991). La ponctuation du français : études linguistiques contemporaines. In Bessonnat (dir.), *Pratiques*, 70, « La ponctuation », 61-83.

- KOCH, P. et OESTREICHER, W. (2001). Langage parlé et langage écrit. In G. Holtus, M. Metzelin et Chr. Schmitt (dir.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, voll1/2. Tübingen : Niemeyer, 584-627.
- LAUFER, R. (1980). Du Ponctuel au Scriptural (signes d'énoncé et marques d'énonciation). *Langue française*, 45, 77-87.
- LEGROS, D., ACUÑA, T. et MAITRE DE PEMBROKE, E. (2006). Variations interculturelles des représentations et du traitement des unités du texte. *Langages*, 163, 115-126.
- LLAMAS POMBO, E. (1996). Ecriture et oralité : ponctuation, interprétation et lecture des manuscrits français et de textes en vers (XIII^e-XV^e siècle). *Linguistique française : grammaire, histoire et épistémologie*, t.1, Sevilla, 133-144.
- LORENCEAU, A. (1977). La ponctuation au XVIII^e siècle, l'effort de systématisation des grammairiens-philosophes. In N. Catach (dir.), *Recherches historiques et actuelles sur la ponctuation*. Paris-Besançon, Publ. GTM-CNRS-HESO, t. 1, 127-149.
- LORENCEAU, A. (1978). Sur la ponctuation au XVIII^e siècle. *Dix-huitième siècle* 10, 363-378.
- LORENCEAU, A. (1984). Histoire du point-virgule et des deux points dans la ponctuation française. *Trames, Actualité et histoire de la langue française, Méthodes et documents*, Université de Limoges, 99-107.
- LUZZATI, D., dir. (1991). *L'oral dans l'écrit*. *Langue française*, 89.
- MAINGUENAU, D. et PHILIPPE, G. (2002). Les conditions d'exercice du discours littéraire. In E. Roulet et M. Burger (dir.), *Les modèles du discours au défi d'un dialogue romanesque*. Nancy : PUN, 351-377.
- MARTIN, H.-J. (éd.) (2000). *La Naissance du livre moderne, Mise en page et mise en texte du livre français (XIV^e-XVII^e siècles)*. Paris : éd. du Cercle de la librairie.
- PETILLON, S., dir. (2004). *La Ponctuation, L'Information grammaticale*, 102.
- PARIENTE, J.-Cl. (1979). Grammaire, logique et ponctuation. In J. Ehrard (dir.), *Études sur le XVIII^e siècle*, Clermont-Ferrand, Association des Publications des la Faculté des Lettres, 105-120.
- PHILIPPE, G. (2008). Registres, appareils formels et patrons. In L. Gaudin-Bordes et G. Salvan (dir.), *Les registres. Enjeux stylistiques et visées pragmatiques*. Louvain-La-Neuve : Bruylant-Academia, 27-37.
- RABY, V. (à paraître). Ponctuation et invention de la phrase complexe chez les grammairiens du XVIII^e siècle. In S. Pétilion & F. Rinck (dir.), *La Ponctuation à l'aube du XXI^e siècle : perspectives historiques et actuelles* (actes des journée d'études de Nanterre, 29 mars 2013 et 4 avril 2014, Éditions Lambert-Lucas.
- RIFFAUD, A. (2007). *La Ponctuation du théâtre imprimé au XVII^e siècle*. Genève : Droz, coll. «Travaux du Grand siècle».
- SAINT-GERAND, J.-Ph. (2000). Un point, c'est tout... : grammaires, dictionnaires, et poétique du langage entre XIX^e et XX^e siècles. *La Licorne*, 52.
- SEGUIN, Jean-Pierre (1993). *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle, contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*, Paris, *Société pour l'information grammaticale*, Louvain, Peeters.
- SEGUIN, J.-P. (1997). Fluctuations de l'emploi du point aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le point libre, le point périodique et le point moderne. *Le Discours psychanalytique*, 18, 213-233.
- SEGUIN, J.-P. (2002). Le métalangage de l'oralité dans les théories de la ponctuation au XVIII^e siècle. *Verbum* XXIV, 1-2, 73-84.
- TILKIN, F. (1998). Ponctuation et récit de paroles dans les éditions originales des contes de Voltaire. In J.-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (dir.), *À qui appartient la ponctuation ?*, *Actes du Colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997*. Paris, Bruxelles : De Boeck & Larcier / Duculot, « Champs linguistiques », 199-210.

Flor M^a Bango de la Campa (Université d'Oviedo, Facultad de Filosofía y Letras) :
Participes présents, grammaticalisation et contraste : *pendant* et *obstant*
(français/espagnol)

Ce travail se propose d'analyser l'évolution des participes présents latins *pendant* et *obstant*, tant pour le français que pour l'espagnol, depuis les premières dates d'apparition jusqu'au XVII^e siècle sur un vaste corpus constitué par des textes appartenant à divers domaines (juridique, historique, littéraire).

L'intérêt principal de ce travail réside dans la mise en contraste, dans deux langues romanes proches, de l'évolution divergente de ces deux participes présents, et dans l'observation des modalités de ce changement depuis le niveau syntagmatique initial de départ (celui de constituants syntagmatiques) jusqu'au niveau interphrastique (celui de marqueurs discursifs). Ce travail s'inscrit donc en plein dans l'une des thématiques de ce Colloque.

Le cadre théorique choisi pour cette étude est celui de la grammaticalisation, comprise non seulement au sens classique (passage d'unités lexicales à des unités grammaticales), mais encore au sens large, celui formulé à l'origine par Kurylowicz (1965/1975: 52) et actuellement objet d'un large consensus. On en trouvera une synthèse dans Prévost (2003: 144) qui le glose comme : « le mouvement qui conduit un élément linguistique à devenir plus grammatical ».

Pendant correspond à une grammaticalisation prototypique en français dans le cas d'un participe présent en fonction d'adjectif (catégorie de départ) qui évolue vers une préposition (catégorie d'arrivée) : ce changement de catégorie se reflète principalement dans la configuration syntaxique, par l'antéposition de cette unité par rapport au substantif qu'elle régit (*pendant* + Det + N), et donc l'abandon de l'emplacement d'origine (Det + N + *pendant*), en passant par une phase de coexistence en synchronie des deux constructions (Faarlund 1990: 48) et les modifications sémantiques et phonétiques afférentes.

Or, seul *pendant*, en coalescence avec *ce*, à partir de la fin du XIV^e siècle, et dans le cadre d'une déixis discursive, donnera naissance au jonctif adverbial temporel *ce pendant* qui instaure un cadre temporel de simultanéité entre les énoncés reliés. Cependant, dans le premier tiers du quinzième siècle, cet adverbe temporel dérive, dans certains contextes, vers une interprétation oppositive, qu'elle prenne source dans un contraste lexical ou qu'elle s'appuie sur des inférences tirées des segments en présence. Une telle réanalyse ouvre la voie au connecteur concessif/marqueur discursif *cependant*.

Il n'est pas en revanche possible de parler de grammaticalisation dans le cas de l'espagnol. Le participe présent latin *pendant* ne voit pas son statut catégoriel être modifié. Il apparaît au départ (moitié du XIII^e siècle) sous la forme de la locution *sello pendente*, où le sens littéral étymologique est conservé : il s'agit du *sceau pendant*, accroché au parchemin au moyen d'une sorte de cordon. La fonction y est donc adjectivale. Cette même fonction se rencontre ailleurs et dans d'autres syntagmes (*causa pendente/pendiente*), propres au domaine juridique, comme d'ailleurs dans le cas du français (*plet pendant*), où il signifie que l'action juridique n'a pas encore fait l'objet d'un jugement définitif. D'où l'interprétation métaphorique 'en l'air', allusion de ce fait à l'étymologie latine (< *pendere*), c'est-à-dire « être suspendu ».

Pour ce qui est de *obstant*, il est pris tant en français qu'en espagnol, dans un processus de grammaticalisation. Ce participe présent de *obstare*, composé de *stare* et du préfixe *ob*,

apparaît comme postposé à l'adverbe de négation *non*, donnant ainsi naissance à la locution *no(n) obstante* (en espagnol) et *non obstant/nonobstant* (en français). Pour l'espagnol, cette locution est attestée dans des textes notariaux à partir du quinzième siècle, à la différence de la combinaison *non obstant que*, qui remonte à la fin du treizième siècle. Son fonctionnement en fait l'équivalent d'un adjectif (*no obstante* + Det + N), l'accord avec le substantif qu'il accompagne étant conservé dans de nombreux cas. Néanmoins, la perte de la variabilité morphologique ainsi que son emploi dans le cadre d'une déixis discursive, de façon tout à fait semblable à ce qui s'est passé dans le cas de *ce pendant*, ouvre le chemin à une interprétation de type marqueur discursif concessif, qui s'est conservé jusqu'à nos jours.

En ce qui concerne le français, dans la période du moyen français, *non obstant* fonctionne en tant que préposition, antéposé donc au syntagme nominal qu'il accompagne. La présence de l'anaphorique discursif *ce* (*ce nonobstant/non obstant ce*) est un premier pas dans l'établissement d'une relation avec l'énoncé précédent. Ce lien établi et le contexte aidant, tout comme en espagnol, il est possible de le réanalyser en tant que marqueur concessif à cette époque mais disparu de nos jours.

Bibliographie sélective

- Cuervo, R. J. (1994) : *Diccionario de construcción y régimen de la lengua castellana*, t. 7, Instituto Caro y Baroja, Santafé de Bogotá.
- Faarlund, J. T. (1990) : *Syntactic Change: Towards a Theory of Historical Syntax*, Mouton De Gruyter, Berlin-New York.
- Garachana Camarero, M. (1988) : « La evolución de los conectores contraargumentativos : la gramaticalización de *no obstante* y *sin embargo* », in Martín Zorraquino, M^a A. & Montolío Durán, E. (coords.) : *Los marcadores del discurso*, Arco/Libros, 193-212.
- Guillot, C. (2006) : « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit de français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », *Langue française*, 152, 56-69.
- Hopper, P. J. (1991) : « On Some Principles of Grammaticalization », in Traugott, E. C. & Heine, B. (éds.) : *Approaches to Grammaticalization*, vol. 1, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam-Philadelphia, 17-35.
- Klare, J. (1958) : *Entstehung und Entwicklung der konzessiven Konjunktionen im französischen*, Akademie Verlag, Berlin.
- Kurylowicz, J. (1965/1975) : « The evolution of grammatical categories », *Diogenes*, 51, 55-71, repris in *Esquisses linguistiques II*, Wilheim Find, München, 38-54.
- Marchello-Nizia, C. (2006) : *Grammaticalisation et changement linguistique*, De Boeck, Bruxelles.
- Peyraube, A. (2002) : « L'évolution des structures grammaticales », *Langages*, 146, 46-58.
- Prévost, S. (2003) : « La grammaticalisation: unidirectionnalité et statut », *Le français moderne*, LXXI/2, 144-166.
- Rivarola, J. L. (1976) : *Las Conjunciones Concesivas en Español Medieval y Clásico*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen.
- Soutet, O. (1992) : *La concession dans les phrases complexes en français, des origines au XVI^e siècle*, Droz, Genève.
- Wartburg, W. von (1956/1958) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 8. Band, R.G. Zbinden & Co., Basel.

Marine Borel (Université de Fribourg, Suisse et Université de Lorraine) :
L'évolution des formes verbales surcomposées en français

Le paradigme des formes verbales dites « surcomposées » contient, en français moderne, neuf formes différentes, toutes attestées dans les œuvres littéraires francophones : un infinitif (*avoir eu fait*), un participe (*ayant eu fait*), deux formes au subjonctif (*que j'aie eu fait* et *que j'eusse eu fait*) et cinq formes à l'indicatif (*j'ai eu fait*, *j'avais eu fait*, *j'eus eu fait*, *j'aurai eu fait* et *j'aurais eu fait*). Parmi ces formes, plus ou moins prises en compte par les grammairiens (rares sont ceux qui, comme Wilmet, 1997, les mentionnent toutes), la plus fréquente est sans conteste le « passé surcomposé ».

Les emplois du passé surcomposé se répartissent en deux types distincts. Le type A, traditionnellement qualifié de « général », bien attesté sur toute l'aire francophone, s'emploie dans les subordinées temporelles, pour marquer l'antériorité par rapport au temps de la principale (*quand il a eu fini ses devoirs, il est allé se coucher*), dans des énoncés qui contiennent un adverbe marquant l'accomplissement rapide de l'action (*il a eu vite avalé son repas*), dans des subordinées inverses en « à peine » (*à peine ai-je eu fini de parler qu'ils ont applaudi*) ou dans des phrases négatives accompagnées de « plutôt... que » (*il n'a pas eu plutôt fini de manger qu'il a quitté le restaurant*).

Le type B, qui s'emploie le plus souvent en proposition indépendante, permet quant à lui, comme l'a montré Apothéloz (notamment 2010 et 2012), à la fois de grammaticaliser la valeur de parfait existentiel et d'inscrire le procès à l'intérieur d'un intervalle de validation entièrement situé dans le passé (un énoncé comme *j'ai eu fait du tricot* signifie ainsi, indépendamment du contexte, « il m'est arrivé, dans une période achevée dans le passé, de faire du tricot »). Contrairement au type A, ce second type, dit « régional », n'est attesté que dans les domaines occitan et francoprovençal – où il est cependant fréquemment employé.

Un certain nombre de linguistes et de grammairiens, constatant que le passé surcomposé de type A fonctionne *aujourd'hui*, en énonciation « de discours » (Benveniste, 1959), comme un équivalent du passé antérieur (propre quant à lui à l'énonciation « historique »), estiment que le passé surcomposé doit son apparition au recul progressif du passé simple. Riegel, Pellat et Rioul (1994) notent ainsi que le passé surcomposé « est venu compléter le système des temps du passé depuis la disparition du passé simple de l'oral » (p. 252).

La situation se révèle toutefois plus complexe, puisque les premières formes surcomposées attestées en français sont apparues bien avant le déclin du passé simple (citons les formes « il t'a eü pené » et « nous avons eüz retraiz » trouvées dans la branche X du *Roman de Renart*, datée de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle). Ces emplois de l'ancienne langue ne correspondent d'ailleurs pas aux emplois modernes : il semble donc peu pertinent de les analyser comme des « remplaçants » du passé antérieur – même s'il est évident que le recul progressif du passé antérieur a constitué un terrain favorable à leur épanouissement.

Je propose de présenter, dans le cadre de ce colloque, l'évolution des emplois (et, parallèlement, du sens) des formes surcomposées en français, en me basant sur un corpus renouvelé, composé de formes authentiques, produites entre la fin du XIIe et le début du XXIe siècle. L'analyse, actuellement en cours, de ce corpus (qui contient pour l'instant près de 2500

formes surcomposées référencées) permet déjà de formuler quelques constatations quant aux différentes étapes de cette évolution.

On constate ainsi que ces formes, majoritairement employées, aux XII^e et XIII^e siècles, avec les verbes « naître » et « mourir », se rencontrent ensuite fréquemment, aux XIV^e et XV^e siècles, avec des verbes tels qu'« épouser » (« avoir eu épousé » signifiant alors « ne plus être marié ») ; elles sont souvent accompagnées d'adverbes marquant l'antériorité (« paravant », « enparavant ») ou l'éloignement temporel (« pieça », « jadis »). On remarque également que c'est au XV^e siècle qu'apparaissent les premières formes surcomposées employées avec des adverbes marquant l'accomplissement rapide de l'action (notamment « bien tost »), dans des phrases négatives accompagnées de « si tost... que » et dans divers types de subordonnées temporelles (« après que », « quand »). Je montrerai que ces derniers emplois, qui correspondent aux emplois que connaît aujourd'hui le passé surcomposé de type A, se multiplient au XVI^e siècle, et se généralisent au XVII^e siècle ; le XVII^e siècle, marqué par la régulation progressive des emplois du passé surcomposé (correspondant dès lors ou au type A ou au type B), se distingue également par l'essor que connaissent alors les autres tiroirs surcomposés, les neuf formes citées plus haut étant toutes attestées dans la littérature de cette époque. Quoique réputées propres à l'oral, ces diverses formes apparaissent ensuite régulièrement dans la littérature des siècles suivants, et on les trouve aussi bien sous la plume d'un Voltaire, d'un Flaubert ou d'un Balzac que sous celle d'un Proust, d'un Céline ou d'un Malet. J'examinerai enfin le nouvel essor que connaissent aujourd'hui les formes surcomposées dans les blogs et dans les forums de discussion en ligne.

Références bibliographiques

APOTHÉLOZ Denis (2010), « Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel », *Journal of French Language Studies* » n°20/2, p. 105-126.

APOTHÉLOZ Denis (2012), « La concurrence du passé composé et du passé surcomposé dans l'expression de la valeur du parfait d'expérience », in : RIHS Alain et SAUSSURE Louis (dir.), *Etudes de sémantique et pragmatique françaises*, Berne, Lang, p. 39-65.

BENVENISTE Emile (1966 [1959]), « Les relations de temps dans le verbe français », *Problèmes de linguistique générale*, vol. I, Paris, Gallimard, p. 237-250.

CORNU Maurice (1953), *Les formes surcomposées en français*, Berne, Francke.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René (2006 [1994]), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

WILMET Marc (1997), *Grammaire critique du français*, Paris – Bruxelles, Hachette – Duculot.

Heather Burnett (CLLE-ERSS, Université de Toulouse 2-Jean Jaurès),
Patrick Caudal (LLF, Université Paris 7 Paris Diderot) et
Michelle Troberg (Université de Toronto, Canada) :
**Les facteurs de choix de l'auxiliaire en ancien français :
étude quantitative et comparative**

Cette communication porte sur la dichotomie intransitive et la sélection variable de l'auxiliaire en ancien français. Il s'agit d'identifier et d'étudier les différentes propriétés influençant le choix de l'auxiliaire en ancien français et ce dans une perspective comparative afin de bien répondre à la question suivante : Quels facteurs (morpho-syntaxiques, sémantiques) déterminent le choix de l'auxiliaire en ancien français, et en quoi ces propriétés diffèrent-elles de celles en français contemporain ?

Les travaux comparatifs convergent sur trois facteurs linguistiques qui semblent être importants en ce qui concerne le choix de l'auxiliaire : 1) la classe verbale ; 2) la télicité ; 3) l'agentivité du sujet (voir notamment Sorace, 2000; Legendre and Sorace, 2003). En français contemporain, la classe verbale détermine d'emblée le choix de l'auxiliaire ; les réfléchis et un ensemble restreint de verbes intransitifs sélectionnent l'auxiliaire *être* (*aller, venir, etc.*), tandis que le reste sélectionnent l'auxiliaire *avoir*. Selon la variété du français et le registre, il existe de la variation pour ce qui est les verbes intransitifs qui prennent *être* comme auxiliaire, et dans certains cas, on constate des facteurs (par exemple, la fréquence et l'analogie) qui conditionnent l'usage d'*avoir* à sa place (voir Burnett 2014 et les références qui y figurent).

En revanche, le peu d'études sur la sélection variable de l'auxiliaire en ancien français ne laisse pas de surprendre car cette étape de la langue présente un système sensiblement différent. Par exemple, les verbes intransitifs prenant *être* en français moderne, même les plus typiques et communs comme *aller* et *venir* s'emploient et avec *être* et avec *avoir* en ancien français:

- (1) a. *Tant ont alé qu'il vinrent a la chit de Navers*
(Aiol, 8176)
'Ils ont tant cheminé qu'ils atteignent la cité de Nevers.'
b. *E Bertram est al governail alé.*
(ChGuill: 121)
'Et Bertrand s'est précipité au gouvernail.'
- (2) a. *Tant a venu De la gent qu'ele a retenu*
(Rutebeuf, *Grieches d'été*, 27-28)
'Il est tellement venu de gens qu'elle a pris à son service.'
b. *Et dedenz ces.VIII. jorz furent venu tuit li vaissel et li baron*
(Villehardouin1, p.128)
'Et dans ces 8 jours, tous les navires et les barons sont venus'

On constate également que certains verbes intransitifs prenant *avoir* en français moderne s'emploient et avec *être* et avec *avoir* en ancien français :

- (3) a. *Tant a coru et porchacié*
(Renart 7: 10)
b. *Mais tot li chevalier ensamble i sont coru por lui rescorre.*

(*Vengeance Raguidel*, 33)

- (4) a. *Et quant il avoit tant volé que toz li monz le tenoit a merveille*
(*Queste*: 131)

b. *a la terre est volés.*

(*Roman d'Alexandre*, br.3, 92)

Suivant surtout le travail de Buridant (2000) et Dupuis et Dufresne (2012), le choix d'auxiliaire en l'ancien français semble correspondre aux facteurs proposés dans les travaux de Sorace (2000) et Legendre and Sorace (2003) : 1) La valence du verbe : les réfléchis prennent *être*, et les transitifs favorisent *avoir* ; 2) l'interprétation aspectuelle du verbe : lorsque l'atteinte du terme du procès est mise en avant, *être* serait sélectionné, tandis que lorsque la durée du procès est mise en avant, *avoir* serait sélectionné ; 3) l'agentivité/sujet animé : le sujet inanimé favorise l'auxiliaire *être*. Il semble donc exister de la vraie variation conditionnée dans l'emploi des auxiliaires en ancien français.

Le présent travail vise à établir, par une étude de corpus, les conditions exactes de l'alternance entre les auxiliaires *être* et *avoir*. Pour le faire, nous commençons par une étude de corpus quantitative qui teste les constats de Buridant (2000) et de Dupuis et Dufresne (2012). Notre corpus, composé de quatre textes du XII^e et XIII^e siècles et tirés dans la *Base du Français Médiéval* (BFM, <http://txm.bfm-corpus.org/>), nous permet d'extraire tous les participes passés, de ne garder que ceux faisant partie des temps composés et des prédicats intransitifs, et de classer le choix de l'auxiliaire selon les critères suivants : (1) la réflexivité ; (2) la sémantique aspectuelle de l'énoncé en termes de paramètres d'Aktionsart (et plus particulièrement la télicité) ; et (3) actionnalité (le caractère agentif ou contrôleur de l'argument sujet). Notre étude préliminaire de la *Chanson de Roland* (voir Burnett et Troberg 2014) suggère que la télicité du verbe aurait joué le rôle le plus important parmi les critères ci-dessus – ce qui rapprocherait l'ancien français, par exemple, de l'italien moderne.

Nos résultats seront mis en perspective avec les acquis qualitatifs sur cette question en ancien français (Foulet 1919; Moignet 1973; Nordahl 1977; Buridant 2000; Dupuis et Dufresne 2012) et dans d'autres langues : Sorace (2000), Legendre and Sorace (2003), entre autres. Notre espoir est que cette approche à la fois quantitative et comparative sert d'amorce pour apporter un nouvel éclairage sur l'expression de l'intransitivité en français. Nous la suivrons avec une étude similaire du moyen français afin de comprendre quand et comment le système d'ancien français change-t-il (dans l'esprit des travaux récents sur l'espagnole (Rosemeyer 2014) et sur l'anglais (McFadden et Alexiadou 2006, 2010). Finalement, une telle suite d'études montrerait en quoi elle accredit l'idée que le système d'auxiliaires de l'ancien français reflète la possibilité grammaticale d'encoder le résultat (notion aspectuelle intimement liée au franchissement d'un terme final de procès), et que ce système coexiste avec plusieurs constructions syntaxiques qui expriment le résultat et qui n'existent plus en français : les particules verbales, les constructions de but directionnel, et la prédication secondaire résultative adjectivale ; voir par exemple, Burnett et Tremblay (2009), Troberg (2011), Troberg et Burnett (2014), Dufresne, Dupuis, et Longtin (2001).

- Buridant, C. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris: SEDES.
- Burnett, H. 2014. "Split Intransitivity and Variable Auxiliary Selection in Old French", présenté aux Lectures de linguistique expérimentale, Université Paris-Diderot, Paris, 14 mars.
- Burnett, H. et M. Troberg. 2014. "L'intransitivité scindée et la sélection variable d'auxiliaire en ancien français", présenté à L'Atelier international sur l'exploitation du corpus parsé d'ancien et de moyen français, Université du Québec à Montréal, 3 à 4 octobre.
- Burnett, H. et M. Tremblay. 2009. "Variable-behaviour Ps and the Location of PATH in Old French." *Romance Languages and Linguistic Theory 2007*, E. Aboh et al. (éds), 25-50. Benjamins.
- Dufresne, M., F. Dupuis, et C.-M. Longtin. 2001. Un changement dans la diachronie du français : La perte de la préfixation aspectuelle en a-. *Revue québécoise de linguistique* 29(2): 33–54.
- Dupuis, F. et M. Dufresne. 2012. "La télicité : un aspect des constructions inaccusatives en français médiéval." *Constructions en changement: Hommage à Paul Hirschbühler*, M. Dufresne (éd), 55-110. Presses de l'Université de Laval.
- Foulet, L. 1919. *Petite syntaxe de l'ancien français*. Honoré Champion.
- Legendre, G. et A. Sorace. 2003. "Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes". *Langues romanes : Problèmes de la phrase simple*, D. Godard (éd.), 185–233. Paris: CNRS Éd.
- McFadden, T. et A. Alexiadou. 2006. Counterfactuals and the loss of BE in the history of English. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 12(1).
- McFadden, T. et A. Alexiadou. 2010. Perfects, resultatives, and auxiliaries in Earlier English. *Linguistic Inquiry* 41(3): 389-425.
- Moignet, G. 1973. *Grammaire de l'ancien français : Morphologie, syntaxe*. Paris: Klincksieck.
- Nordahl, H. 1977. *Assez avez alé: Estre et avoir comme auxiliaires du verbe aler en ancien français*. *Revue Romane* 12 (1): 54–66.
- Rosemeyer, M. 2014. *Auxiliary Selection in Spanish: Gradience, gradualness, and conservation*. Benjamins.
- Sorace, A. 2000. Gradients in Auxiliary Selection with Intransitive Verbs. *Language* 76(4): 859–90.
- Troberg, M. 2011. "Directed Motion in Medieval French." *Romance Linguistics 2010. Selected Papers from the LSRL40*, J. Herschensohn (éd), 117-134. Benjamins.
- Troberg, M. et H. Burnett. 2014. Le prédicat résultatif adjectival en français médiéval. *Lingvisticae Investigationes* 37(1): 152-17.

**Daniéla Capin
et Julie Glikman**

(Université de Strasbourg, LILPA, *Scolia* et *Fonctionnements Discursifs et Traduction*) :

**De l'emploi interjectif des conjonctions :
le cas de *CAR* introduisant l'impératif dans les textes médiévaux**

Sujet traité

Des recherches récentes, initialement consacrées aux marques d'oralité (Capin 2013 et Capin 2014, soumis, Glikman et Mazziotta 2013) nous ont permis de rappeler le rôle cohésif des interjections en tant que « joncteurs » d'énoncés et, inversement, de revenir sur le rôle interjectif de certaines (con)joncteurs dans les textes médiévaux. Notre travail actuel part de ce constat et s'intéresse plus particulièrement aux cas où la conjonction *car* introduit un impératif, emplois désignés par beaucoup de linguistes comme des emplois de *car* « volitif » (Soutet, Moignet, Foulet, Ménard). Notre objectif principal est d'étudier les phénomènes en jeu dans la disparition de la construction *car* + impératif ou assimilé, disparition que les linguistes situent unanimement dans la période du moyen français et de répondre à un certain nombre de questions : *car* constitue-t-il un repère (aux côtés de *or*, *si*, *mais*, *et*) d'une construction renfermant un impératif ou assimilé ? S'agit-il d'un calque latin d'un « usage causal métaphorique », signalé par N. Theil dans son dictionnaire latin (t.III, 622) ? Partant, garde-t-il des traces d'une valeur argumentative ou possède-t-il seulement une fonction discursive ? Une étude préliminaire des bases de données romanes ne nous a pas permis de relever des attestations de cette construction dans les autres langues romanes. S'agit-il d'un phénomène spécifique du français ? Sa disparition est-elle liée à l'évolution des conjonctions qui semblent s'affranchir de la fonction interjective au fil des siècles au profit d'une pragmatization ? Les réponses permettront de mieux comprendre un autre aspect des différents emplois de *car* et de compléter les réflexions sur les marques d'oralité dans l'ancienne langue. Traitant d'une marque discursive et incluant une partie contrastive, cette étude s'inscrit dans l'axe 3 de l'appel à communication, « Grammaticalisation et discours : approche contrastive ».

Repères théoriques

La grammaticalisation et la subjectification de *car* ont fait l'objet de beaucoup d'études (récemment Fagard & Degand, 2008, Degand et Fagard, 2008). Nous ferons quelques remarques complémentaires sur la base d'observations des bases latines (Brepolis Library of Latin Texts, series A and B). Notre examen s'appuie également sur les recherches réalisées dans le cadre de l'évolution des systèmes injonctifs (Oppermann 2000), les travaux sur la référence (Perret 1988), l'évolution des systèmes énonciatifs dans la réalisation de la cause (Bertin 1997), le rôle discursif de *car* (travaux du groupe « Logique et langage »).

Démarche adoptée

Dans un premier temps, nous détaillerons tous les cas rencontrés dans les bases de données actuellement disponibles, en prenant en compte la présence ou absence de verbe de parole

introduisant l'oral représenté, la présence/absence de terme d'adresse et d'interjections (comme *e !*, *va !*, *di va !*, etc.) dans l'énoncé, la position de *car* par rapport à l'impératif et au complément d'objet de celui-ci, en essayant de noter les différences sémantiques entre les différents cas. Dans un deuxième temps, nous comparerons ces cas à d'autres cas similaires : ceux où interviennent les conjonctions *or*, *si*, *et*, *mais* et / ou des adverbes (comme l'adverbe de lieu *ça* ou l'adverbe *doncques*). Nous terminerons par des remarques sur les traces de *car* dans les autres domaines de la Romania : un aperçu rapide de quelques bases de données espagnoles permet de noter un *car* causal dans des textes juridiques médiévaux du domaine ibéro-roman, mais ne livre aucune trace de *car*+ impératif, pourtant connu en latin.

Résultats attendus

Diverses études reconnaissent l'existence de termes qui transcendent les catégories discursives ordinaires et ne se réduisent pas à une seule catégorie. Ces termes s'inscrivent dans un changement, qui n'est d'ailleurs pas seulement diachronique, mais plutôt régulier car inscrit dans le système de la langue (Robert 2003 : 10). Notre hypothèse de départ est que la construction *car* + impératif relève du même phénomène. Nous espérons ainsi contribuer à une présentation plus homogène des conjonctions dans la langue médiévale.

Références

- Bertin A., (1997), *L'expression de la cause en ancien français*, Genève, Droz.
- Capin D., (2013), « *He, ho, ha, dea* : interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux », *Diachroniques* 3, PUPS, 95-117.
- Capin D. (2014, soumis), « Repérage, statuts et glose des interjections dans les textes médiévaux », *Actes du 2^{ème} Colloque de la SIDF*, Cambridge.
- Degand L. & Fagard B., « (Inter)subjectification des connecteurs : le cas de *car* et *parce que* », *Revista de Estudos Linguísticos da Universidade do Porto*, 3, 119-136.
- Glikman J. & Mazziotta N. (2013), « Représentation de l'oral et structures syntaxiques dans la prose de la *Queste del Saint Graal* » (1225-1230), in Lagorgette, D. & Larrivée, P. (éds) *Représentations du sens linguistique V*, Chambéry, Université de Savoie, 43-64.
- Glikman, J. & Schneider, S. (2014, soumis). « Constructions parenthétiques, marques d'oralité et types de textes en diachronie », *Actes du 2^e colloque de la SIDF*, Cambridge.
- Fagard B. & Degand L. (2008), La fortune des mots : grandeur et décadence de *car* », in Durand J. et al., *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*.
- Oppermann E. (2000), *Les emplois injonctifs du futur en français médiéval*, Genève, Droz.
- Perret M., (1988), *Le signe et la mention : adverbes embrayeurs ci, ça, la, illuec en moyen français* (XIV-XV e siècles), Genève, Droz.
- Robert S. (2003), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation. Polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques*. Louvain/Paris, Peeters.

Bases de données

BFM (<http://txm.bfm-corpus.org>), DMF (www.atilf.atilf.fr), NCA3 (www.uni-stuttgart.de/linrom/stein/corpus), CORDE (www.rae.es), OVI (www.ovi.cnr.it), Brepolis Library of Latin Texts, series A and B, Brepolis Database of Latin Dictionaries.

Daniela Capin (Université de Strasbourg, LiLPa)
et Pierre Larrivée (Université de Caen, CRISCO) :

La disparition du sujet nul en ancien français : le cas des textes juridiques du Nord

Sujet traité

Ce travail s'intéresse à la disparition du sujet nul comme règle grammaticale productive dans les textes légaux normands en ancien français sous l'angle de la continuité référentielle. L'analyse des occurrences de sujet nul dans trois des plus anciens textes légaux disponibles (Ballon & Larrivée 2013) montrent que la disparition du sujet zéro se ferait vers 1200. Des *Lois de Guillaume* (ca 1160), à la *Charte de chièvres* (1194) et aux *Établissements et coutumes, assises et arrêts de l'Échiquier de Normandie au treizième siècle* (1207-1245), le sujet nul passe de 25% à 12% à 5%. Cette disparition est soutenue par le comportement du sujet impersonnel : puisque ce dernier n'apporte aucune information référentielle supplémentaire, il devrait ne pas être exprimé dans une langue à sujet nul, et se manifester dans une langue à sujet obligatoire. Effectivement, alors qu'aucun sujet impersonnel n'est exprimé dans les *Lois*, cette expression monte à 89% dans les *Etablissements*, confortant l'idée que le français juridique est devenu en 1200 une langue à sujet obligatoire.

Repères théoriques

La question que posent ces résultats est de savoir pourquoi on retrouverait encore des manifestations du sujet nul à l'époque de changement. L'idée commune dans les études sur le changement grammatical est que les options minoritaires aux périodes de changements s'associent à des valeurs pragmatiques qui justifient leur intervention. Une valeur pragmatique fréquemment observée est celle d'activation explicite, où est fait référence à une proposition exprimée explicitement dans le contexte antécédent. Ainsi, dans le domaine de la négation (Larrivée 2011), la forme déliquescente *non* en ancien français s'emploie dans des contextes propositionnels reprenant une proposition explicitement exprimée auparavant, et de même pour les questions *in situ* émergentes selon des résultats préliminaires sur des textes du français classique tardif. Une telle valeur activée pour le sujet nul pourrait correspondre à la continuité référentielle. Celle-ci est souvent présentée comme une caractéristique du sujet nul en ancien français (Buridant 2000 : 424-433). Ce serait parce qu'il marque un antécédent proéminent et maximale activé dans une continuité référentielle (Ariel 2006) que les rares manifestations du sujet nul subsistent à l'époque de changement. L'hypothèse poursuivie est qu'à l'époque où disparaît le sujet nul comme règle productive, le maintien de son usage s'expliquerait par la continuité référentielle.

Démarche adoptée

Pour tester l'hypothèse, nous analysons les occurrences de sujet nul dans les 3 textes cités, ainsi que dans des textes juridiques anglo-normands. L'analyse repose sur le codage de chaque occurrence selon des paramètres prédéfinis : la nature de l'antécédent et son degré d'activation au sens d'Ariel, sa fonction, sa distance en nombre de mots du verbe associé au sujet nul, le nombre de (pro)nominiaux intervenant entre ce verbe et l'antécédent. Nous nous fondons en cela sur les travaux qui articulent les facteurs liés à l'expression et la non-expression du sujet (Filiaci 2012, Villalba 2011). Nous nous attendons à ce que l'analyse

révèle l'impact de la continuité référentielle, d'autant plus forte que le nombre de manifestations du sujet nul est plus rare. Pour permettre une interprétation optimale des résultats, nous codons dans les mêmes textes les emplois de deux marqueurs d'accessibilité diamétralement opposée : le pronom *il* référentiel, supposant la plus grande accessibilité de son référent après le sujet nul, et les emplois des Noms Propres, marqueurs de faible accessibilité, afin d'évaluer le mode d'expression qui leur est associé et de voir si ce mode change avec la disparition du sujet nul. Une considération rapide de sources légales ultérieures permettra de voir si des rémanences éventuelles du sujet nul a les mêmes conditions d'emploi.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont que dans les textes légaux de l'époque où le sujet nul n'est plus une règle productive, les quelques manifestations qui persistent sont fortement liées au facteur pragmatique de la continuité référentielle. Cela contribuerait à évaluer la situation du français du 13^e siècle, dont certaines constructions changeraient de valeur pragmatique, et validerait l'idée que les options grammaticales minoritaires existent par une valeur pragmatique qui les distinguerait de l'option par défaut. Nous espérons apporter des éléments au débat entre ceux qui allèguent que la continuité référentielle repose sur des paramètres stables à travers les langues, et ceux encore pour qui ces paramètres font l'objet de choix par les langues à des époques particulières.

Références

- Ariel, Mira (2006). Accessibility theory. Brown, Keith (ed.), *Encyclopedia of language and linguistics*. Elsevier : Oxford, 15–18.
- Balon, Laurent et Pierre Larrivée (2014). *L'histoire du français à travers les textes légaux – nouvelles données sur la disparition du sujet nul en ancien français*. MS, 9 pages.
- Buridant, Claude (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : Sedes.
- Capin, Daniéla (2014, à par.). « Chaînes de références dans les textes médiévaux non-narratifs : les *Year Books* ou l'élaboration d'une écriture juridique », *Langages*, 25 pages.
- Dupuy, Estèle (2010). « Sortir du lot : quelle expression anaphorique est utilisée lors de l'extraction d'un référent de son groupe référentiel ? », *Actes du 2^eme Congrès Mondial de Linguistique française*.
- Filiaci, Francesca (2012). Null and Overt Subject Biases in Spanish and Italian : A Cross-linguistic Comparison. Borgonovo C., Espanol-Echevarria M., Prevost P. (éds), *Selected Proceedings of the 12th Hispanic Linguistics Symposium*, Cascadilla Press, 171-182.
- Glikman, Julie, Guillot, Céline et Vanesa Obry (2014, à par.). « Typologie des chaînes de références dans un corpus de textes narratifs médiévaux », *Langages*, 23 pages.
- Larrivée, Pierre (2011). « The Role of Pragmatics for Grammatical Change: The Case of French Preverbal *Non* », *Journal of Pragmatics* 43, 1987-1996.
- Marchello-Nizia, Christiane (1999). *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*. Paris: Ophrys.
- Prevost, Sophie (2011). « Expression et position du sujet pronominal : évolution en français », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XIX, 13-34.
- Villalba, Xavier (2011). « A quantitative comparative study of right-dislocation in Catalan and Spanish », *Journal of Pragmatics* 43, 7, 1946–1961.

Anne Carlier (Université de Lille 3)
et Béatrice Lamiroy (Université de Leuven, Belgique) :
Perspectives diachroniques et comparées
sur le syntagme nominal et le syntagme verbal en français

Notre communication se propose d'étudier le parallélisme entre la structuration progressive du syntagme nominal et celle du syntagme verbal en français. La perspective sera double. D'une part, nous comparerons trois états de langue en vue d'étudier la diachronie du français : le latin classique (textes de Cicéron), l'ancien français (corpus du 13^e s), et le moyen français (corpus du 15^e siècle) pour le syntagme nominal et le latin classique, l'ancien français et le français moderne pour le syntagme verbal. D'autre part, nous effectuerons une comparaison entre langues romanes en examinant en particulier si l'espagnol moderne et l'italien moderne présentent des similitudes avec les étapes antérieures du français pour ce qui est de la structuration du syntagme nominal et celle du syntagme verbal suivant (Lamiroy & De Mulder 2011). Nous examinerons successivement les deux hypothèses suivantes :

1. La première concerne le parallélisme entre détermination nominale et auxiliation verbale. Peut-on rendre compte de l'émergence de la catégorie des déterminants (Combettes 2001) et de celle des auxiliaires en termes de "macro-grammaticalisation" (Marchello-Nizia 2000)? Afin d'appuyer ce parallélisme entre détermination nominale et auxiliation verbale, nous soulèverons les questions suivantes :
 - 1.1. Quelle est la variation paradigmatique ? Quelle est la fréquence d'emploi des déterminants ou des auxiliaires, à la fois en termes de 'token frequency' et de 'type frequency' ? Pour le déterminant, y a-t-il une séparation stricte entre déterminants et adjectifs (cf. Van Peteghem 2012 pour les possessifs), entre déterminants et pronoms (cf. Marchello-Nizia 2001 pour les démonstratifs) ? Pour l'auxiliaire, y a-t-il une frontière nette entre auxiliaire et verbe lexical plein ?
 - 1.2. Quelle est la variation syntagmatique ? Y a-t-il une position structurelle unique associée à la détermination et à l'auxiliation (cf. Ledgeway 2012) ? Quel est le degré de cohésion du déterminant par rapport au nom et celui de l'auxiliaire par rapport au verbe ?
2. La seconde hypothèse a trait au parallélisme quant au rôle structurel qu'assurent le nom ou le verbe par rapport au syntagme qu'ils régissent respectivement (Lehmann, W. 1973). Les questions posées seront les suivantes :
 - 2.1. Concernant la variation paradigmatique, le nom tête ou le verbe tête peuvent-ils faire l'objet d'une ellipse ? La position du nom tête ou du verbe tête peut-elle être occupée par des constituants qui ressortissent à une autre catégorie morphosyntaxique ?
 - 2.2. Concernant la dimension syntagmatique, le syntagme est-il clairement structuré autour d'un nom ou d'un verbe qui fonctionne comme tête du syntagme nominal ou verbal (Lehmann, C. 1991, 2002) ? Y a-t-il une position structurelle unique qu'occupe le nom ou le verbe par rapport à ses compléments ou ses modificateurs ?

Cette communication permettra un nouvel éclairage théorique sur la grammaticalisation, en particulier sur le rôle joué par l'analogie. Meillet (1912:133) pose une distinction fondamentale entre grammaticalisation et analogie :

Tandis que l’analogie peut renouveler le détail des formes, mais laisse le plus souvent intact le plan d’ensemble du système existant, la ‘grammaticalisation’ de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n’avaient pas d’expression linguistique, transforme l’ensemble du système.

A l’encontre de Meillet et en nous inspirant de Fischer (2008), nous montrerons comment l’analogie est une force motrice à l’œuvre dans la création de nouvelles catégories grammaticales.

Références

- Combettes, B. (2001). L’émergence d’une catégorie morphosyntaxique : les déterminants du nom en français. *LINX* 45, 117-126.
- Fischer, O. (2008). On analogy as the motivation for grammaticalization. *Studies in Language*, 32:2, 336-382.
- Lamiroy, B. & W. De Mulder (2011). Degrees of grammaticalization across languages. In H. Narrog & B. Heine Eds. *The Oxford handbook of grammaticalization*, 302–318. Oxford : OUP.
- Ledgeway, A. (2012). From Latin to Romance: configurationality, functional categories and head-marking. *Transactions of the Philological Society* 110-3. 422-442.
- Lehmann, Ch. (1991). The Latin nominal group in typological perspective. In R. Coleman Ed. *New Reflections on Latin Linguistics*, 203-232. Amsterdam : Benjamins.
- Lehmann, Ch. (2002). Latin valency in typological perspective. In M. Bolkestein et al. Eds. *Theory and Description in Latin Linguistics*, 183-203. Amsterdam : Gieben.
- Lehmann, W. P. (1973). A structural principle of language and its implications. *Language* 49, 47-66.
- Marchello-Nizia, Ch. (2000). Les grammaticalisations ont-elles une cause ? *L’Information grammaticale* 67 : 3-9.
- Marchello-Nizia, Ch. (2001). Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux/. *Langue française* 130, 33-41.
- Van Peteghem, M. (2012). Possessives and grammaticalization in Romance. *Folia Linguistica* 46: 605-634.

Yvonne Cazal (Université de Caen-Basse Normandie, CRISCO, EA4255)
et Gabriella Parussa (Université de Paris 3-Sorbonne Nouvelle, CLESTHIA, EA 7345) :
L'office d'une lettre, enquête sur les fonctions non directement phonographiques de la lettre dans l'histoire des systèmes graphiques du français (9e-16e s.)

Le code graphique élaboré pour l'écriture de la langue vulgaire reprend à la tradition de l'écrit latin son alphabet ainsi que la table de correspondance entre lettre et son distinct. Mais ce matériau graphique ne couvre pas tous les besoins de notation : l'évolution phonétique a fait apparaître dans la langue vulgaire des sons nouveaux, sans équivalent en latin, pour la transcription desquels aucune lettre de l'alphabet latin ne paraît adaptée. Les digraphes sont une des réponses à ce besoin de signes nouveaux. Ils suppléent à la pénurie de lettres par la combinaison de deux lettres : à une lettre exprimant, le plus souvent, le son originel de l'étymon latin, est adscrite une seconde lettre, la séquence ainsi constituée servant de graphème à la nouvelle unité sonore. Le procédé en lui-même, inauguré pour des sons consonnes dans les plus anciens textes, réactivé pour la notation des sons voyelles issus des diphtongaisons ou des nasalisations, est une structure productive, d'usage fréquent dans l'écriture du français, que l'introduction des signes auxiliaires (accents, cédille, etc..) n'a que très partiellement remplacée.

Pour verser quelques éléments à l'histoire de la codification des signes graphiques, nous nous proposons de revenir sur ce procédé du digraphe, lieu d'observation privilégié des forces qui s'exercent sur la constitution du système de représentation de la langue.

A partir d'exemples suivis en diachronie de plusieurs digraphes (*ch, cz, lh, il, en, on*) nous tenterons de mettre en évidence ce que cette notation modifie ou préserve de la relation signe/son mise en œuvre par les graphèmes simples. L'analyse se portera sur le statut de la lettre adscrite, deuxième élément du digraphe. La fonction diacritique qui semble la sienne est-elle première, exclusive de toute valeur phonographique ? Quelle est la part de l'analyse acoustique dans ces digraphes où la lettre adscrite ne provient pas de l'histoire du mot ? Ou a-t-elle pour fonction de présenter le son de la langue romane comme un dérivé du son originel ? Les réponses diffèrent selon que l'on se situe dans le contexte inaugural des premiers passages au graphique ou plus avant dans un parcours de démotivation et de codification. Dans le cadre, où nous nous plaçons, de l'écrit médiéval et renaissant, la variation graphique (entendue ici sous son aspect diatopique) est une donnée première qui ne contredit pas l'existence de régularités. Ainsi, à partir d'un corpus rassemblant des témoins de *scriptae* d'origines variées, parfois excentrées, nous analyserons des séquences graphiques où la lettre *n* est en relation avec la lettre *u* (dont le *ductus* est souvent identique), pour évaluer son statut de phonogramme.

Bibliographie

- ANDRIEUX-REIX N. (2001) « En terme d'archigraphème : la lettre *o* dans du français écrit au Moyen Âge », *Variations sur l'orthographe et les systèmes d'écriture*, Paris, 217-228
- BALCKE C (1912) *Des anorganische Nasallaut im Französischen*, Halle a. S., (« Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie » 39]

- BEAULIEUX Ch. (1927) *Histoire de l'orthographe française. T. I : Formation de l'orthographe des origines au milieu du XVIe siècle*, Paris, Champion.
- CATACH N. (1980) *L'orthographe française, traité théorique et pratique*, Paris, Nathan.
- CHAURAND J. (1989) « L mouillé : quelques aspects des variantes graphiques médiévales et régionales », *La variation dans la langue en France du XVIe au XIXe siècle*, CNRS, 87-103.
- DESBORDES, F. (1990). *Idées romaines sur l'écriture*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires de Lille.
- FOURNIER J. M. (2005) 2005, « La notion d'unité sonore dans les grammaires françaises des 17eme et 18eme siècles », communication à Ichols X, Urbana-Champaign, Illinois, 30 août – 5 septembre.
- MORIN Y.-Ch. (1994), « Quelques réflexions sur la formation des voyelles nasales en français », *Diachronie et variation linguistique*, éd. R. Van Deyck, *Communication et Cognition* 27, 1-2, 27-109.
- MORIN, Y.-Ch. (2009). « Histoire des systèmes phonique et graphique du français », dans Gerhard Ernst, Martin-Dietrich Gleßgen, Christian Schmitt et Wolfgang Schweickard (dir.), *Romanische Sprachgeschichte/Histoire linguistique de la Romania – Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen/Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*, t. 3, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, p. 2907-2926.
- ROCHEBOUET A. (2009) « Une confusion graphique fonctionnelle ? Sur la transcription du u et du n dans les textes en anciens et moyen français », *Scriptorium*, 63/2, 206-219.
- Van HOECKE, W (1979) « Esquisse historique du système graphique du français », *Travaux de linguistique*, 6, 33-56, (1980), 7, 59-85.
- Van REENEN P. (1988) « Les variations des graphies o/ou et en/an en ancien français », in Piet van Reenen, Karin van Reenen-Stein, *Distributions spatiales et temporelles, constellations des manuscrits : études de variation linguistique offertes à Anthonij Dees à l'occasion de son 60^{eme} anniversaire*, Amsterdam, J. Benjamins, p. 163-176.
- VIELLIARD F. (1996) « Un fragment du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure à Châlons-sur-Marne Bibl. mun. 35(37) », *Ensi firent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à M.-R. Jung*, éd. L. Rossi et al., Alessandria, I, 279-307
- WRIGHT R. (1991) « The conceptual distinction between Latin and Romance : invention or evolution ? », in WRIGHT R. (éd.) *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, Routledge, London-New York, p. 103-113.

Maria Colombo Timelli (Università degli Studi di Milano, Italie) :
**Les dialogues dans les *Cent nouvelles nouvelles* – marques linguistiques et
(typo)graphiques, entre manuscrit et imprimé**

La tradition textuelle des *Cent nouvelles nouvelles* est bien connue : un manuscrit « original », appartenant au duc de Bourgogne Philippe le Bon (Barrois, n. 1261, n. 1689), aujourd'hui perdu, un manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Université de Glasgow (Hunter 252, vers 1480), une *editio princeps* parisienne due à Antoine Vérard (1486) suivie par un autre incunable de Vérard (s.d., *inter* 1498 et 1499), puis par de nombreuses autres éditions au XVI^e siècle (Woledge, n. 30).

Ce recueil, objet d'une bibliographie importante (*cf.* Labère 2006, puis Velissariou 2012, p. 588-596), présente un intérêt linguistique remarquable : si on ne peut pas prétendre que les nombreux dialogues qui émaillent les nouvelles constituent un reflet de la « langue parlée » de la seconde moitié du XV^e siècle, encore moins d'une « langue spontanée », il est néanmoins certain que la transposition écrite de ces « échanges oraux » permet d'étudier de près les marques utilisées par les copistes et premiers imprimeurs pour signaler les répliques et les isoler dans et par rapport aux passages narratifs ; ponctuation et / ou marques phatiques signalent nécessairement ces passages dialogués, et constituent un guide visuel et conceptuel pour le lecteur. La critique a jusqu'à présent négligé cet aspect : le dernier éditeur critique (Sweetser 1966) ne se prononce pas à ce sujet ; ni la thèse de Roger 2011, ni l'étude de Velissariou 2012, ne le prennent en compte.

Bien que la diachronie prise en compte soit brève, l'analyse comparée des marques de dialogue dans un même texte transmis par deux *media* différents – le manuscrit et la *princeps* – permet de reconnaître l'efficacité des deux « systèmes » mis en place : un système linguistique, qui revient vraisemblablement à l'auteur, et un système (typo)graphique, dont est responsable soit le copiste, soit l'imprimeur.

Repères bibliographiques :

Éditions des *Cent Nouvelles Nouvelles* :

- Pierre CHAMPION, Paris, Droz, 1928
- Pierre SWEETSER, Genève, Droz, 1996 [1966]

Études fondamentales :

- Nelly LABÈRE, *Défricher le jeune plant. Étude du genre de la nouvelle au Moyen Âge*, Paris, Champion 2006
- Geoffrey ROGER, '*Les cent nouvelles nouvelles*' : *A linguistic study of MS Glasgow Hunter 252*, PhD thesis, University of Glasgow, 2011
- Alexandra VELISSARIOU, *Aspects dramatiques et écriture de l'oralité dans les 'Cent Nouvelles nouvelles'*, Paris, Champion, 2012

Histoire de la ponctuation :

Céline BARBANCE, « La ponctuation médiévale : quelques remarques sur cinq manuscrits du début du XV^e siècle », in *Romania*, 113, 1992-1995, p. 505-525

- Nina CATACH, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs – Imprimeurs – Ateliers d'imprimerie)*, Genève, Droz, 1968 (en particulier, p. 294-304)
- Dominique LAGORGETTE, « Termes d'adresse et verbes de parole en moyen français : une approche pragmatique », in *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 194-203
- Bohdana LIBROVA, « Le marquage du discours rapporté dans deux manuscrits en prose du 13^e et du 14^e siècles », Communication du IV^e Ci-dit, mis en ligne le 2 février 2010
- Elena LLAMAS POMBO, « Écriture et oralité : ponctuation, interprétation et lecture des manuscrits français et de textes en vers (XIII^e-XV^e siècle) », in *La lingüística francesa : gramática, historia epistemológica*, Sevilla, 1996, I, p. 133-144
- Elena LLAMAS POMBO, « Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale », in *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français*, Université de Savoie, 2007, p. 11-48
- Elena LLAMAS POMBO, « Ponctuer, éditer, lire. État des études sur la ponctuation dans le livre manuscrit », in *Syntagma*, 2008, p. 131-173
- Christiane MARCHELLO-NIZIA, « Ponctuation et 'unités de lecture' dans les manuscrits médiévaux, ou : je ponctue, tu lis, il théorise », in *Langue française*, 40, 1978, p. 32-44
- Sophie MARNETTE, « La ponctuation du discours rapporté dans quelques manuscrits de romans en prose médiévaux », in *Le discours rapporté en français médiéval*, *Verbum* 28/1, 2006, p. 47-66
- Sophie MARNETTE, « La signalisation du discours rapporté en français médiéval », in *Langue française*, 149/1, 2006, p. 31-47
- Évelyne OPPERMANN, « L'emploi du présent de narration dans les séquences introduisant un discours rapporté en ancien français », in *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 204-213
- Évelyne OPPERMANN-MARSAUX, « Les interjections en discours direct. Comparaison entre fictions romanesques et fictions dramatiques en moyen français », in *De l'oral à l'écrit. Le dialogue à travers les genres romanesque et théâtral*, Orléans, Paradigme, 2013, p. 283-300
- Storia della punteggiatura in Europa*, a cura di Bice MORTARA GARAVELLI, Bari, Laterza, 2008 (parte terza, « La punteggiatura in Francia » : Barbara FERRARI, « Dal XIV secolo a oggi, I secoli XIV e XV », p. 233-242 ; Maria COLOMBO, « Il Cinquecento », p. 242-254)

Danielle Coltier (Université du Maine, CREM)
et Corinne Féron (Université du Maine, 3L.AM) :
Détermination des noms coordonnés : parcours diachronique
La construction *Dét N1 coord N2*

Objet d'étude

Notre proposition concerne l'emploi des déterminants dans les syntagmes nominaux complexes comprenant au moins deux noms (dont il restera à préciser s'il s'agit ou non de GN) coordonnés.

En français moderne, la construction présentée comme usuelle est celle qui comprend un déterminant devant chacun des noms :

(1) *Dét N1 coord Dét N2* (ou *Dét N1, Dét N2 et Dét N3...*) : *Son père et sa mère* ;

S'y ajoutent des constructions avec un seul déterminant (placé devant N1), qui ne sont possibles que dans certaines conditions :

(2) *Dét N1 coord N2*, avec un déterminant singulier si N1 est au singulier, à condition que "les deux segments nominaux soient coréférents (coordination par *et* : *mon éminent collègue et vieil ami*) ou synonymes (coordination par *ou* : *un ophtalmologiste ou oculiste*)" (Riegel e.a., 2014 : 878) ;

(3) *Dét N1 coord N2*, avec un déterminant pluriel même si N1 est au singulier ; selon Roodenburg (2005 : 98), la "mise en facteur commun d'un déterminant pluriel doit (...) s'accompagner de la construction d'un groupe, qu'on peut analyser comme un individu pluriel" : *Ses père et mère*.

Enfin, le groupe peut ne comprendre aucun déterminant :

(4) *N1 coord N2* : *Garçons et filles s'entendent bien* (Riegel e.a., 2014 : 309).

Dans les textes de moyen français et du XVI^e siècle, ces quatre constructions sont attestées mais, d'après les exemples fournis par les grammaires et nos premiers relevés, la construction (2) présente des différences d'emploi avec celle du français actuel :

- il n'y a pas nécessairement coréférence entre les segments nominaux coordonnés:

Lors elle plourant se tourna devers son pere, frere et mari (Pontieu, cité par Martin et Wilmet 1980 : 126) ;

- les noms peuvent être de genres différents

Pensez que rien ne suffist vouloir le salut et liberté publique... (Chartier, *Quadrilogue invectif*, 13)

... en sa peau et poil (Rabelais, *Le Quart Livre des faits et dictz heroiques du bon Pantagruel* 1552, 52, édition Garnier-Flammarion).

C'est cette construction (2) que nous proposons d'étudier.

Objectifs

1. Etude de la construction *Dét sing N1 coord N2* aux XIVe-XVIe siècles.

1.1. Analyse syntaxique. Nous proposons, au moins provisoirement, l'analyse suivante :

- Le déterminant est mis en facteur commun – ce fait étant ordinaire en cas de coordination, quel que soit l'état de langue ;
- L'accord du déterminant avec le N qui suit semble relever de l'accord de proximité, que l'on observe parfois pour l'accord du verbe (... *si luy **avoit** jeunesse et crainte les yeulx si bandez que...*, *Cent nouvelles nouvelles*, cité par Marchello-Nizia 1979 : 324) et de l'adjectif épithète (cf. ex. cité *supra* : *Pensez que rien ne suffist vouloir le salut et liberté **publique**...*) dans les mêmes périodes.

1.2. Etude des contextes dans lesquels apparaît cette construction. Peut-on observer des différences / spécificités / contraintes pour cette construction par rapport aux autres constructions avec déterminant (celles avec déterminant pluriel : (3) ou avec un déterminant devant chacun des noms : (1)) ? On observera notamment :

- les coordonnants en jeu,
- les traits sémantiques des noms,
- les relations sémantiques entre les N (ou GN) entrant dans le syntagme complexe,
- le type de référence.

2. Evaluation de la possibilité de mettre en relation les changements concernant l'emploi des déterminants dans les syntagmes complexes avec d'autres changements.

2.1. Pour le verbe et l'adjectif, la mise en facteur commun entraîne désormais l'accord au pluriel, qui manifesterait selon Riegel e.a. 2014 : 878, "l'unité syntaxique" de ces séquences.

2.2. Or, pour le déterminant, ce qui a prévalu, c'est la construction avec répétition du déterminant devant chacun des noms (construction (1)), évolution que l'on peut mettre en relation avec l'extension des emplois du déterminant ; ce changement permettrait l'exploitation des constructions avec et sans déterminant à des fins sémantiques, l'opposition Dét. vs non Dét. devenant significative.

Démarche

Pour cette étude, nous prendrons en compte les discours métalinguistiques et nous nous appuyerons sur un corpus d'occurrences constitué à partir des exemples cités dans les grammaires, de requêtes ponctuelles dans des bases textuelles et de relevés exhaustifs dans des passages de textes de différentes époques.

Bibliographie sommaire

- Antoine, G. 1958 et 1962, *La coordination en français*, I et II, Paris : d'Arthey.
- Anscombe, J.-Cl. 1991, Le déterminant zéro : Quelques propriétés, *Languages*, 102, 103-124.
- Blanche-Benveniste, C. et A. Chervel, 1966, Recherches sur le syntagme substantif, *Cahiers de Lexicologie*, IX, 3-37.
- Chevalier, J.-C, Blanche-Benveniste, C., Arrivé, M., Peytard J., 1964, *Grammaire du français contemporain*, Paris : Larousse.
- Curat, H. 1999, *Les Déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*, Genève-Paris : Droz.
- Dobrovie-Sorin, C. et B. Laca 2003, Les noms sans déterminant dans les langues romanes. In D. Godard (éd.), *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, Paris : CNRS Éditions, 235-279.
- Goyens, M. 1994, *Emergence et évolution du syntagme nominal en français*, Bern : Peter Lang.
- Guillaume, G., 1975, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris : A.-G. Nizet et Laval : Presses universitaires de Laval.
- Lemaréchal, A., 1997, *Zéro(s)*, Paris : PUF.
- Marchello-Nizia, C. 1979, *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris : Bordas.
- Martin, R. et M. Wilmet, 1980, *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux : Sobodi.
- Riegel, M. e.a, 2014, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- Roodenburg, J. 2005, Une coordination particulière : les syntagmes *N CONJ N* en français, *Languages* 160, Godard, D. et Abeillé A. (éds) p. 93-109.
- Wilmet, M. 1986, *La détermination nominale*, Paris : PUF.

Bernard Combettes (Université de Lorraine, ATILF) :
De la dépendance à l'autonomie :
coprédication et prédication seconde en ancien et en moyen français

S'appuyant sur un corpus de textes en prose des périodes de l'ancien et du moyen français, cette communication a pour objectif l'étude du mouvement qui a conduit à l'émergence, à partir de structures correspondant à une coprédication, de prédications secondes dotées d'une plus grande autonomie. Ce changement syntaxique et sémantique présente l'intérêt d'aller à l'encontre de la tendance "naturelle" ordinairement reconnue, l'évolution dans ce domaine conduisant généralement de la parataxe à l'hypotaxe, des constituants dotés d'un certain degré d'autonomie entrant dans des relations de dépendance plus étroites. C'est un mouvement inverse qui sera observé ici.

En ce qui concerne la synchronie du français contemporain, la structure à coprédication a fait l'objet de quelques remarques, en particulier dans les études portant sur le participe présent ou sur le gérondif ; Herslund (2000), par exemple, considère qu'un tour comme :

- *La sultane s'est levée mettant fin à l'entretien* (cité par Herslund, p. 89)

est à analyser comme une construction à co-verbe : la forme en *-ant* (le co-verbe) constitue avec le verbe principal un prédicat complexe qui renvoie à une seule situation dont le participe exprime un aspect particulier ; dans cet ensemble, le participe porte l'information la plus importante et le "poids lexical", alors que le verbe conjugué - d'ordinaire verbe de mouvement ou de position - a une charge informative moins forte (cf. aussi Gettrup, 1977). Herslund maintient cette analyse lorsque le participe se trouve en position détachée, dans le contexte gauche ou dans le contexte droit. Nous restreindrons ici la notion de co-verbe à la construction liée, à la coprédication, dans laquelle le participe fonctionne comme une sorte d'attribut indirect (cf. Riegel, 1996), en considérant que les constructions détachées correspondent à des prédications secondes, distinctes de la prédication principale. Nous voudrions montrer que l'approche historique rend pertinente cette distinction.

La question que nous traiterons ici sera ainsi celle des aspects diachroniques de cette distinction entre les deux constructions. On constate en effet que les textes d'ancien français n'offrent pour ainsi dire pas d'occurrences de participe en construction détachée, en particulier pour les cas où le détachement apparaîtrait comme indiscutable (par exemple, en début d'énoncé, avant le verbe ou le SN sujet), alors que la construction à co-verbe est en revanche bien représentée. Cette situation contraste nettement avec celle du moyen français, période durant laquelle, si la structure à co-verbe demeure bien attestée, les schémas : participe + V (S), S + participe + V, ou participe + SV deviennent de plus en plus fréquents. L'hypothèse que nous soutiendrons dans cette communication sera que les constructions détachées, prédications secondes, sont issues des structures liées et notre étude essaiera de montrer comment s'opère ce mouvement, qui correspond au passage d'une dépendance forte à une plus grande autonomie.

Dans un premier temps, nous décrirons rapidement la construction à co-verbe telle qu'elle se présente en ancien français. Tant du point de vue sémantique que du point de vue syntaxique, dans des exemples comme :

- *et s'en torne fuiant ... (Le Roman de Tristan)*

- *messires Gauvains vint esperonant fors d'une forest (Lancelot)*

l'emploi de la forme en *-ant* témoigne bien des propriétés de coprédication décrites par Herslund.

Nous nous attacherons ensuite à déterminer les facteurs qui ont pu conduire à la formation d'une prédication seconde, au détachement qui dote la forme du participe d'un plus haut degré d'autonomie et aboutit à une séparation nette des deux prédications en prédication principale et en prédication secondaire.

Deux phénomènes syntaxiques différents nous semblent devoir être pris en compte pour expliquer ce type d'évolution.

a - Le premier est directement en rapport avec la structuration de type V2 de la proposition en ancien français. Même si la séquence : X V + participe + S est attestée, le schéma V2 peut également conduire à fixer le SN sujet, lorsqu'il est exprimé, directement après la première forme verbale conjuguée, ce qui conduit au détachement du participe présent, comme dans :

- *Atant s'en torne li escuiers menaçant lo seneschal (Lancelot)*

Notre analyse essaiera de montrer qu'il ne s'agit pas là d'un simple changement de surface, mais que, du point de vue sémantique, la relation sujet / verbe, qui met en œuvre deux opérations : l'établissement de la relation de prédication et l'identification du référent, entraîne un isolement du participe et l'affaiblissement du lien de coprédication.

b - Le deuxième contexte pertinent n'est pas lié à la structure V2. Il s'agit de faits de rection, un complément, d'ordinaire un SPrép. se trouvant sous la dépendance du complexe verbal. La majorité des verbes entrant dans une construction à co-verbe étant des verbes de mouvement, il n'est pas surprenant que leur soient adjoints des compléments locatifs. Une sorte de conflit s'établit ainsi entre le lien verbe / co-verbe et le lien verbe / complément, comme si les deux relations ne pouvaient être sur le même plan. L'importance - syntaxique et sémantique - du complément régi, qui prend le pas sur le deuxième élément du complexe verbal, apparaît bien lorsque l'ordre des éléments est : V + SPrép. + participe :

- *et li lyons aloit apres lui coetant et faisant grant joye (Saint Graal)*

- *et se fiert en l'eve ullant et criant et faisant la plus male fin dou monde (id.)*

Ce type de linéarisation conduit d'ailleurs à une ambiguïté lorsque le locatif intercalé peut être complément de chacune des formes verbales, comme dans :

- *si va par totes les bonnes viles sejornant (Lancelot)*

Nous établirons enfin un parallèle avec le fonctionnement des constructions absolues, qui constituent également des prédications secondes, et qui paraissent avoir subie la même évolution :

- *si t'acorut lance levee (Saint Graal)*

- *et vient encontre monseigneur Gauvain, les granz galoz, la lance droite (Lancelot)*

- *Li chevalier s'en viennent vers les paveillons le petit pas, les glaives bessiez (Tristan)*

En conclusion, nous replacerons ce changement dans le cadre général de l'évolution qui a vu la disparition du système V2 et, parallèlement, la modification du statut des zones périphériques de l'énoncé, ce qui nous conduira à évoquer l'importance du niveau discursif dans ce type de problématique.

- ARNAVIELLE, T., 1981, A propos du fonctionnement des formes verbales en *-ant* en français moderne, *Revue des Langues Romanes*, 85, 37-52.
- ARNAVIELLE, T., 1992, Syntaxe des formes en *-ant* dans l'Heptameron, *L'Information grammaticale*, 53, 21-24.
- ARNAVIELLE, T., 1997, *Le morphème -ant : Unité et diversité. Etude historique et théorique*, Peeters, Louvain.
- COMBETTES, B., 1996, Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées, *Langue Française*, 111, 83-96.
- COMBETTES, B., 1998, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- COMBETTES, B., 2000, L'apposition comme unité textuelle et constituant phrastique : approche diachronique, *Langue Française*, 125, 90-105.
- CORMINBOEUF, G., 2009, Régimes et circonstants adjectivaux, in Evrard I. & al. (éds), *Représentations du sens linguistique III*, Bruxelles, de Boeck.
- GARDES TAMINE, J., 2008, La notion de prédication seconde permet-elle vraiment de décrire l'apposition ?, *Faits de langue*, 31-32, 401-411.
- GETTRUP, H., 1977, Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel, *Revue Romane*, XII, 210-271.
- HALMØY, O., 1982, *Le gérondif. Eléments pour une description sémantique et syntaxique*, Trondheim, Tapir.
- HALMØY, O., 1995, Les formes verbales en *-ant* en ancien et en moyen français, *Scolia*, 3, 165-180.
- HASPELMATH, M. & E. KONIG, éds, 1995, *Converbs in Cross-Linguistic Perspective. Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms - Adverbial Participles, Gerunds*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- HAVU, E. & M. PIERRARD, 2008, Prédication seconde et lien appositif : intégration de prédicats et point d'ancrage, *Faits de langue*, 31-32, 357-368.
- HERSLUND, M., 2000, Le participe présent comme co-verbe, *Langue Française*, 127, 86-94.
- LORIAN, A., 1973, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVIème siècle*, Paris.
- LECOINTE, J., 1997, Le style en *-ant* au XVIème siècle en France : conscience syntaxique et options stylistiques, *L'Information grammaticale*, 75, 10-14.
- RASMUSSEN, J., 1958, *La prose narrative française du XVème siècle*, Copenhague.
- RIEGEL, M., 1996, Les constructions à élargissement attributif : double prédication et prédicats complexes ?, in C. Muller, éd. *Dépendance et intégration syntaxique: Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer, 189-197.
- SKÅRUP, P., 1975 : *Les premières zones de la proposition en ancien français*, *Revue romane*, n° spécial 6, Etudes romanes de l'Université de Copenhague. Akademisk Forlag.
- VEENSTRA, H. D., 1946, *Les formes nominales du verbe dans la prose du XIIIème siècle : Participe présent, Gérondif, Infinitif*, Rotterdam.

Walter de Mulder (Université d'Anvers) :
**L'évolution du système des démonstratifs dans trois langues romanes :
une question de distance, de sphère personnelle et/ou d'attention conjointe ?**

A côté de *is*, qui avait une fonction anaphorique, et de *ipse* et *idem*, qui étaient plutôt des marqueurs de focalisation et d'identité, le latin classique avait trois séries de pronoms et déterminants démonstratifs, dont la valeur est traditionnellement décrite en termes de distance ou de personne :

(1) *hic* : près du locuteur (associé à la première personne)

iste : près de l'allocutaire (associé à la deuxième personne)

ille : hors de la sphère de l'allocution (associé à la troisième personne)

Du latin vulgaire aux langues romanes, ce système a subi plusieurs modifications, ce qui a donné lieu à trois systèmes de démonstratifs différents en espagnol, en italien et en français actuels.

Le système espagnol est le seul à avoir également trois membres :

(2) *este* : près du locuteur

ese : à une distance moyenne du locuteur ou près de l'allocutaire

aquel : éloigné

Si le sens des éléments de ce paradigme est traditionnellement défini en termes de distance, il a été montré, entre autres par Jungbluth (2005), que les démonstratifs espagnols ont un fonctionnement beaucoup plus subtil, ce qui soulève une question concernant le statut des définitions en termes de distance : s'agit-il des valeurs de base de ces formes, ou s'agit-il d'interprétations contextuelles?

En italien parlé, le système des démonstratifs ne comporte plus que deux formes couramment employées, qu'on définit aussi souvent en termes de distance :

(3) *questo* : près du locuteur

quello : loin du locuteur

La forme *codesto*, qui correspond en gros à la deuxième personne, ne s'emploie plus qu'en toscan et dans certains registres de la langue écrite. Elle connaît par ailleurs des emplois où elle fonctionne comme variante des deux autres démonstratifs (cf. e.a. Veldre-Gerner 2007:33, Goudino-Fallegger 1992:275). Partant, il faudra s'interroger sur l'origine de la réduction du paradigme italien à un système à deux termes, ainsi que sur la perte des formes *hic*, *is* et *ipse*, qui étaient encore fréquemment employées en latin. On notera à ce propos que l'espagnol, comme certains parlers de l'Italie centrale et méridionale (cf. Stavinschi 2012:76), a gardé dans son système une forme descendant de *ipse* (à savoir *ese*).

En français, le système des démonstratifs a subi plusieurs modifications. Tout d'abord, alors que l'ancien français distinguait encore entre deux termes, à savoir

(4) *cist* : près du locuteur

cil : loin du locuteur,

le français moderne ne connaît plus qu'un seul déterminant démonstratif, *ce*, qui peut être renforcé par les particules *-ci* et *-là* ajoutées après le nom. Le français a ainsi le système le plus réduit des trois langues romanes étudiées ici, les systèmes démonstratifs à un seul terme étant par ailleurs assez rares parmi les langues du monde. En outre, à l'opposé des deux autres langues romanes, le français a réintroduit une distinction entre déterminants et pronoms démonstratifs (Marchello-Nizia 1995). Comme l'ont déjà noté Lamiroy & De Mulder (2011), le français a ainsi atteint pour les démonstratifs (comme pour plusieurs autres marqueurs de valeurs grammaticales) un degré de grammaticalisation plus avancé que les deux autres langues romanes étudiées ici.

Dans notre communication, nous voulons (i) déterminer comment il faut définir le sens des démonstratifs pour comprendre les évolutions trop brièvement et trop schématiquement rappelées ci-dessus : en termes de « distance » (mais voir p.ex. Stavinschi 2012 pour avoir une idée des différents systèmes « binaires » et « ternaires » possibles, et e.a. Enfield 2009 et Coventry *et al.* 2014 pour les différents facteurs (parfois non spatiaux) déterminant la « distance »), en termes de « sphères personnelles » (cf. e.a. Laury 1997, Marchello-Nizia 2006 et Guillot 2013) et/ou en termes de création et de manipulation de l'attention conjointe (Diessel 2006), et (ii) vérifier si les hypothèses déjà avancées pour expliquer la réduction du système français (cf. e.a. Carlier et Guillot, à paraître et Fruyt 2010) sont compatibles avec celles qui ont été formulées pour expliquer le « maintien » d'un système à trois termes en espagnol et l'évolution vers un système à deux termes en italien (cf. e.a. Stavinschi 2012).

Références

- Coventry, K. R., Griffiths, D., & Hamilton, C. (2014). Spatial demonstratives and perceptual space: Describing and remembering object location. *Cognitive Psychology* 69, 46-70. Da Milano F. (2007). Demonstratives in the languages of Europe. In: Ramat, P. & Roma E., eds. *Europe and the Mediterranean as Linguistic Areas. Convergencies from a historical and typological perspective*. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins, 26-47. Diessel H. (2006). Demonstratives, joint attention, and the emergence of grammar. *Cognitive Linguistics* 17: 463-489. Enfield N. (2009). *The Anatomy of Meaning: Speech, gesture and composite utterances*. Cambridge: Cambridge University Press. Fruyt M. (2010). Deictics and Endophors in the Diachrony of Latin. *Revue de Linguistique latine du centre Alfred Ernout. De lingua Latina* (revue électronique) 5, http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/FRUYT_Revuelingulatine_Actes_Espacetemps25-6-10.pdf. Gaudino-Fallegger L. (1992). *I dimostrativi nell'italiano parlato*. Wilhelmsfeld: Gottfried Egert. Guillot C. (2013). *L'évolution sémantique du démonstratif en français médiéval : de la personne à l'espace*. Manuscrit. Élément du dossier soumis pour l'obtention de l'Habilitation à diriger les recherches. Guillot C. & Carlier A. (à paraître). Evolution des démonstratifs du latin au français : le passage d'un système ternaire à un système binaire. Jungbluth K. (2005). *Pragmatik der Demonstrativpronomina in den iberoromanischen Sprachen*. Tübingen: Niemeyer. Lamiroy B. & De Mulder W. (2011). Degrees of grammaticalization across languages. In: Narrog H. & Heine B., eds. *The Oxford Handbook of Grammaticalization*. Oxford: Oxford University Press, 302-317. Marchello-Nizia C. (1995). *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris : Armand Colin. Marchello-Nizia C. (2006). Du subjectif au spatial : l'évolution des démonstratifs en français. *Langue française* 152, 114-126. Stavinschi A. (2012). On the development of the Romance demonstrative systems. Historical remarks and theoretical conclusions. *Diachronica* 29/1, 72-79. Veldre-Gerner G. (2007). *Demonstrativa im Text. Eine vergleichende Untersuchung zum Französischen und Italienischen*. Tübingen: Niemeyer. Teysier P. (2004). *Comprendre les langues romanes: du français à l'espagnol, au portugais, à l'italien & au roumain: méthode d'intercompréhension*. Paris : Chandeigne.

Elisa de Roberto (Università degli Studi di Roma « La Sapienza », Italie) :
Diachronie comparée des constructions absolues nominales en français et en italien

Les constructions absolues nominales sont des tournures syntaxiques formées par deux termes «qui apparaissent dans une relation prédicative : l'un est un groupe nominal, l'autre peut être un adjectif, un participe, un groupe prépositionnel» (Combettes 1998 : 19). Normalement le rapport entre le nom de la construction absolue (dorénavant CA) et celui de la proposition régissante est une relation de méronymie, c'est-à-dire que le nom de la CA constitue une partie du sujet de l'énoncé. C'est pourquoi on peut saisir un rapport de coréférence entre la CA et le sujet. La CA exprime une prédication qui porte sur l'énoncé et qui intègre le contenu phrastique en spécifiant la façon dans laquelle l'action principale se déroule ou un détail de l'attitude physique ou mentale du sujet de l'action :

Anne le regardait, *le visage baissé*, comme une petite fille prise en fausse (M. Gallo, *Baie des anges*, p. 280)

Trovavano la pittrice chiusa nel suo casaccone da lavoro, *i flosci capelli spioventi, il viso tirato dalla fatica* (A. Banti, *Artemisia*, p. 54)

Ces structures, qui dans la tradition linguistique française sont analysées dans le domaine des constructions détachées (Combettes 1998 ; Flaux/Nelly 2007), montrent plusieurs motifs d'intérêt, notamment dans une perspective comparée, puisque, tout en étant présentes en latin classique et tardif, elles montrent une diffusion différente en français et en italien (De Roberto 2012). Tandis qu'en français on utilise couramment les CA nominales dans la prose littéraire (mais aussi dans les textes narratifs non littéraires : reportages, chroniques etc.), en italien contemporain on observe la tendance à employer des tournures « augmentées » par la préposition *con* 'avec'. Ces tournures, tout en ayant la même valeur sémantique, montrent un plus haut degré de cohésion syntaxique avec le reste de l'énoncé (et donc un plus bas degré de détachement). De ce point de vue les CA peuvent aussi être analysées dans le cadre du continuum d'asyndéticité élaboré par König/Van der Auwera (1990 : 343).

C'est surtout sur le plan historique que les CA nominales montrent une distribution différente en italien et en français. Si en français on peut trouver des exemples dès les premiers textes («Païen chevalchent par cez greignurs valees, / halbercs vestuz et lur brunies doublées, / healmes lacies et ceintes lur espées / Escuz as cols e lances adubees», *Chanson de Roland*, 709-712 ; v. Buridant 2000 : 330 ; Müller-Lancé 1994), en italien le phénomène est très limité jusqu'à la fin du XIX siècle, quand l'influence de la prose naturaliste française en aurait permis la diffusion dans la littérature italienne (Heczeg 1967).

Dans les phases précédentes l'italien utilise d'autres constructions, caractérisées par un plus haut degré de coréférence : en ancien italien par exemple les écrivains recourent aux gérondifs et aux participiales avec compléments prédicatifs de l'objet, aux syntagmes introduits par *con* et à des propositions cordonnées:

a) propositions coordonnées “*avere* + nom + attribut”:

pareva molto orribile vestito dell'usbergo splendido co le piastre del ferro, e *aveva le gambe inchiusse nell'oro* (Ciampolo, *Volg. Eneide*, XI, p. 377)

b) gérondif non-coreferent :

Adonibezec, *essendogli tagliate le mani e i piedi*, disse (Bartolomeo da San Concordio, Ammaestramenti, XXXIII, I, 2, p. 479)

c) gérondif co-referent :

e con grande fiducia si pose in orazione ginocchione, *piangendo e levando le mani giunte e gli occhi verso il cielo* (Cavalca, *Vite eremiti*, Vita di Antonio, XIII, p. 128)

d) syntagmes prépositionnels:

E David ascendea la costa degli olivi, *piangendo, col capo coperto e con i piedi ignudi* (*Bibbia*, 2 Re, XV, 2, p. 244)

e) l'accusatif de relation (ou accusatif à la grecque, où le participe s'accorde au sujet de la proposition régissante) :

velato gli occhi, cieco sì tti godi (Antonio da Ferrara, *Rime*, XXXIII, 15, p. 297)

Si la thèse de l'emprunt français est correcte, on pourrait se demander pourquoi au Moyen Age l'italien n'accueille pas les CA du français, en dépit des nombreux contacts entre les deux langues, surtout au niveau littéraire (il faut rappeler que parmi les plus anciens textes italiens figurent beaucoup de traductions du français). La réponse à cette question nécessite d'une étude comparée de ces constructions dans les deux langues. On se propose donc sur la base d'un corpus bilingue de textes originaux et de traductions français-italien articulé en trois sections (1. XII-XIV siècles, 2. XVI-XVII siècles, 2. XIX siècle) d'analyser en diachronie la présence des CA nominales dans les deux langues et de décrire leur fonctionnement au niveau de la phrase et du texte. L'analyse concernera la structure interne des CA (et particulièrement la nature de l'élément prédicatif), le lien de coréférence avec le reste de l'énoncé, la position dans l'énoncé.

Au terme de l'analyse on acquerra plus de données sur la diachronie des CA en français et en italien, et donc sur un secteur important des constructions détachées ; en même temps on pourra vérifier si les CA de la langue ancienne relèvent vraiment du même type des constructions modernes.

Bibliographie sélective

Borillo, Andrée (1998), *La construction absolue méronymique*, dans : M. Forsgren (ed), *Prédication, Assertion, Information*, Uppsala, Publications de l'Université d'Uppsala, 81-92.

Buridant, Claude (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.

Combettes, Bernard (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.

De Roberto, Elisa (2012), *Le costruzioni assolute nella storia dell'italiano*, Napoli, Loffredo.

Flaux, Nelly / Stosic, Dejan (a cura di) (2007), *Les constructions détachées: entre langue et discours*, Arras, Artois Presses Université.

Hanon, Suzanne (1989), *Les constructions absolues en français moderne*, Louvain-Paris, Peeters.

Herczeg, Giulio (1967), *Lo stile nominale in italiano*, Firenze, Le Monnier

König, Ekkehard / Van der Auwera, Johan (1990), *Adverbial participles, gerunds and absolute constructions in the languages of Europe*, dans : J. Bechert, G. Bernini et C. Buridant (eds), *Toward a Typology of European Languages*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, 337-355.

Müller-Lancé, Johannes (1994), *Absolute Konstruktion von Altlatein bis zum Neufränköschen*, Tübingen, Gunter Narr.

Mathieu Goux (Université Lumière Lyon II, GRAC) :
De la période à la phrase : le témoin *lequel*

À la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, une révolution métalinguistique de grande importance a eu lieu : « l'invention de la phrase », pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Seguin (1993). À partir d'une conception de l'énoncé fondée sur l'unité de la *période*, entendue comme l'expression d'un « sens complet », les grammairiens et les remarqueurs, notifiant une évolution des habitudes de production et de réception des textes, élaborent progressivement la notion de *phrase* qui se concentre davantage sur l'expression d'une prédication principale et profite de la nouvelle force donnée à la ponctuation (Dauvois & Dürrenmatt, 2011). Ce changement majeur a entraîné une reconfiguration profonde du système de la langue à tous les niveaux, comme l'indiquaient déjà Nathalie Fournier (2008) et Gilles Siouffi (2010). Nous proposons de nous intéresser plus particulièrement à l'un des marqueurs périodiques qui a pu pâtir de ce changement d'analyse, le pronom-déterminant *lequel*.

Ce pronom relatif à la très forte force coordonnante avoisinante, par endroit, du « relatif de liaison » latin (Kotler, 2005) a effectivement subi une régression majeure de sa fréquence en emploi relatif le long du XVII^e siècle avant de finalement disparaître des textes littéraires, nonobstant quelques cadres et contraintes syntaxiques précis telle la « levée des équivoques » (Kuyumcuyan, 2012). Nous considérons qu'il y a là davantage qu'une coïncidence et que les rôles d'organisation textuelle de *lequel* entraînent en confrontation directe avec la nouvelle unité phrastique créée, ce qui a précipité sa mise à l'écart.

Afin d'étudier et de préciser cette corrélation, nous proposons tout d'abord de circonscrire l'intérêt du pronom-déterminant au sein de l'unité périodique dont la délimitation sera précisée par l'étude de textes littéraires du français préclassique et classique mettant en jeu *lequel* dans leurs constructions. Ce faisant, nous montrerons que les caractéristiques syntaxiques, sémantiques et référentielles du pronom-composé le rattachaient à une conception particulière de l'énoncé portée sur la relance perpétuelle du propos et sur l'inexhaustivité du sens (Siouffi, 1997) avant d'appliquer nos hypothèses au « monde de la phrase ».

Ce parcours diachronique nous permettra alors de donner une piste d'explication possible quant à la disparition du marqueur *lequel* en discours que nous mettrons finalement en lien avec son retour, remarqué, dans la langue contemporaine (Kuyumcuyan, *op. cit.*).

Références :

- AYRES-BENNETT, W. (1987). *Vaugelas and the Development of French Language*. Londres : Modern Humanities Research Association.
- BAUDRY, J. et CARON, P. (dir.). (1998). *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges : PULIM.
- BORDAS, E. (1997). « Les infortunes de la phrase sadienne ». Dans RANNOUX, C. et

- DÜRRENMATT, J. (dir.). *La phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers : La Licorne. p. 5 – 20.
- COMBETTES, B. (2007). « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels ». Dans CHAROLLES *et al.* (ed.). *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*. Paris : Ophrys. p. 119 – 131.
- DAUVOIS, N. & DÜRRENMATT, J. (éd.) (2011). *La ponctuation à la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier.
- FOURNIER, N. (1998). « Norme et usage de l’anaphore pronominale en français classique : principe de proximité et principe de saillance du référent ». Dans BAUDRY, J. et CARON, P. (dir.). *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges : PULIM. p. 191 – 214.
- (2008). « La gestion des anaphoriques en discours au XVIIe siècle : l’exemple du cardinal de Retz ». Dans BERTRAND, O *et al.* (dir.). *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*. Bern : Peter Lang. p. 325 – 341.
- GARRETTE, R. (1990). « La “phrase” au XVIIe siècle. Naissance d’une notion ». Dans *L’Information grammaticale* n°44 de janvier 1990. Louvain : Peeters. p. 23 – 24.
- KUYUMCUYAN, A. (2012). « Lequel “outil de reprise” : parcours d’un indéfini » Dans COMBETTES, B. *et al.* (dir.). *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Berne : Peter Lang. p. 209 – 225.
- KOTLER, É. (2005). « Les relatifs dits de liaison dans l’oeuvre de Rabelais ». Dans JAUBERT, A. (2005). *Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle*. Lyon : ENS Éditions. p. 43– 62.
- LARTHOMAS, P. (1997). « Notes sur l’étude stylistique de la phrase ». Dans RANNOUX, C. et DÜRRENMATT, J. (dir.). *La phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers: La Licorne. p. 97 – 103.
- LE GOFFIC, P. (2008). « Phrase, séquence, période ». Dans VAN RAEMDONCK, D. (dir.). *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l’aube du XXIe siècle*. Berne : Peter Lang. p. 329 – 356.
- ROULET, E. (1993). « La phrase : unité de langue ou unité de discours ? ». Dans CORQUIGLINITOULET, J. & COLLET, O. (éd.). *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*. Genève : Droz. p. 101 – 110.
- SEGUIN, J-P. (1993). *L’invention de la phrase au XVIIIe siècle*. Paris : Louvain.
- SIOUFFI, G. (1997). « Quelques remarques sur la phrase au XVIIe siècle ». Dans RANNOUX, C. et DÜRRENMATT, J. (dir.). *La phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers : La Licorne. p. 233 – 243.
- (2010). *Le génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l’Âge classique*. Paris : Honoré Champion.

**Michèle Goyens (KU Leuven, Belgique)
et Céline Szecel (KU Leuven, Belgique) :**
Autorité du latin et transparence constructionnelle :
le sort des néologismes médiévaux dans le domaine médical.

La formation du vocabulaire scientifique moderne suit un mode de formation morphologique assez strict depuis le 18^e siècle à peu près, appelé “composition néoclassique” (voir e.a Cottez 1980, Fradin 2003, Villoing 2012). Jusqu’à cette époque, les procédés étaient moins uniformes, en particulier au Moyen Âge, une période où l’activité de traduction intense nécessite la formation d’un vocabulaire adéquat dans différentes langues de spécialité.

Cette communication a pour objectif de présenter un projet de recherche débutant en octobre 2014, qui étudie pourquoi certains néologismes créés dans le domaine médical au cours du Moyen Âge parviennent à se maintenir jusqu’en français moderne, tandis que d’autres disparaissent après un certain temps. Notre hypothèse est que la morphologie, et plus en particulier la transparence constructionnelle, a joué un rôle crucial dans la préservation de ce lexique: concrètement, des termes qui présentent une relation formelle proche de l’élément latin dont ils sont issus se maintiennent mieux que des créations françaises originales, c’est-à-dire des dérivations ou des compositions réalisées à partir de bases morphologiques françaises. En tant que tels, ces premiers jetteraient les bases de la technique de composition néoclassique toujours utilisée aujourd’hui.

Les raisons pour lesquelles nous formulons cette hypothèse qu’une morphologie latinisante garantit la survie des termes scientifiques créés au Moyen Âge sont de deux ordres. Tout d’abord, la situation de communication scientifique médiévale fait en sorte que le latin, à côté de l’arabe et du grec, est la langue de référence, et donc dominante (Lusignan 1989). Une seconde raison est le caractère transparent de la morphologie lexicale latine, où les morphèmes lexicaux (bases et affixes) restent stables quelles que soient les combinaisons (par ex. l’élément NOC- reste stable dans NOC-ERE ‘nuire’, NOC-IBILIS ‘nuisible’, NOC-IVUS ‘nuisible, dangereux’), et qui s’oppose à la structure plus opaque du lexique français (par ex. *eau*, *aquatique*, *évier* sont issus de la racine latine. AQU-(A) ‘eau’, mais celle-ci ne transparait plus dans deux de ces formes; cf. Goyens 2013).

Le projet veut examiner les facteurs qui sont décisifs pour la survie des néologismes dans le domaine des sciences. Nous étudions d’un côté des facteurs externes, tels que le succès du texte, le prestige de l’auteur, la présence ou non de gloses explicatives, la constance dans l’utilisation du terme par l’auteur, la fréquence du terme dans les textes, etc. (cf. Goyens – Van Tricht à par.). Par ailleurs, nous analysons aussi l’impact des caractéristiques morphologiques de ces néologismes: même si certaines études mentionnent l’importance des latinismes ou des termes latins francisés (e.g. Ducos 1998), nous voudrions soumettre le vocabulaire scientifique médiéval à une étude morphologique approfondie.

Notre étude sera basée sur un corpus de textes médicaux du Moyen Âge, des traductions du latin ou des textes immédiatement composés en français, pour lesquels nous développons une version électronique et lemmatisée, en collaboration avec le DMF2012 (ATILF), ainsi qu’une base de données de termes médicaux (latins et français) et des morphèmes qui les composent

(bases, affixes, latins et français). Ces données seront complétées grâce aux lemmes du dictionnaire du français scientifique médiéval de Créalscience, notamment du point de vue des informations sémantiques. Ensuite, ces éléments seront analysés du point de vue des critères externes mentionnés, et du point de vue de critères internes, comme la fréquence (“type” et “token”) du terme et des critères morphologiques. Ces derniers ont été sélectionnés notamment d’après des études psycholinguistiques consacrées à la productivité de constructions morphologiques en français moderne (voir Dal éd. 2003 par ex.); nous retenons entre autres les critères suivants: la présence d’allomorphies, la taille du mot, la “distance” par rapport à l’étymon, l’intégration dans une famille morphologique avec des liens morphologiques clairs, la taille de cette famille, la transparence formelle et sémantique des constructions morphologiques (compositions ou dérivations). Après cette analyse, les formes vont être traitées selon la théorie de la morphologie constructionnelle (en collaboration avec le co-directeur du projet, Kristel Van Goethem; cf. Booij 2010, Amiot & Van Goethem 2012). Des analyses statistiques devraient enfin nous permettre d’isoler les critères qui jouent le rôle le plus significatif dans la survie des termes, et de vérifier si notre hypothèse qu’une forme proche du latin a la meilleure chance de se maintenir, est correcte.

Comme le projet n’en est qu’à son début, nous ne pouvons pas encore fournir de résultats concluants; toutefois, nous développerons dans cette communication quelques cas de figure, notamment celui de la racine latine *flegm-*, qui parvient uniquement à se maintenir sous cette forme (dans par ex. *flegmatique*), mais pas sous sa forme *fleum-* (mfr. *fleume*, *fleumatique*, etc.).

- Amiot, D. & Van Goethem, K. 2012. ‘A constructional account of French *-clé* ‘key’ and Dutch *sleutel-* ‘key’ as in *mot-clé* / *sleutelwoord* ‘keyword’. *Morphology* 22. 347-364.
- Booij, G. 2010. *Construction Morphology*. Oxford: Oxford University Press.
- Cottez, H. 1980. *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant: éléments et modèles de formation*. Paris.
- Dal, G. ed. 2003. *La productivité morphologique en questions et en expérimentations*. (*Langue française* 140).
- Ducos, J. 1998. *La météorologie en français au Moyen Âge (XIIIe - XIVe siècle)*. Paris.
- Fradin, B. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Goyens, M. 2013. ‘Le sort des néologismes dans la langue des sciences au Moyen Âge : une question de morphologie?’. *Neologica*, 7, 41-56.
- Goyens, M. & I. Van Tricht. in press. ‘Albathe face à pustule : disparition versus lexicalisation des néologismes en français medieval’. C. Badiou-Monferran & T. Verjans eds. *Disparitions. Contributions à l’étude du changement linguistique*. («Linguistique historique»). Paris : Champion.
- Lusignan, S. 1989. ‘La topique de la *translatio studii* et les traductions françaises de textes savants au XIVe siècle’. G. Contamine ed. *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*. Paris. 303-315.
- Villoing, F. 2012. ‘French compounds’. *Probus* 24. 29-60.

Annie Kuyumcuyan (Université de Strasbourg, LiLPa) :
Autonomie et dépendance dans les pseudo-clivées en *si* :
approche diachronique

Les structures dites « pseudo-clivées » ont pour caractéristique de combiner l'extraction d'un constituant au moyen de la locution identifiante *c'est* avec un détachement initial (GMF 2009 : 728-30). Elles sont donc fondamentalement binaires, et même si l'on reconnaît une variation possible du premier terme (GP : 207), ce sont les formules à relative substantive initiale qui ont été jusqu'ici préférentiellement étudiées (Roubaud 2000 notamment et GP chap. 10). Or les auteurs de la GMF, entre autres, admettent qu'on puisse également trouver dans cette première position une « subordonnée temporelle ou conditionnelle » (*loc. cit*) comme :

(1) Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu. (Rousseau)

Cependant, la catégorisation a priori du terme en *si* dans des énoncés de ce type en « subordonnée hypothétique » prête pour le moins à discussion (*cf.* GPF § 288, Roubaud-Sabio 2010 : 2170 ; Sabio 2013 : 329 ; Muller 1996 : 217). On a même montré au contraire (Kuyumcuyan à paraître) que lorsque le terme en *si* est bien une conditionnelle satisfaisant aux deux tests de la suppression et du déplacement, la suite *si p, c'est...* ne forme pas une semi-clivée, mais au contraire une simple phrase complexe, comme en (2) :

(2) Et si je dois chercher un jour un sens à ma vie, on ne sait jamais, c'est de ce côté que je gratterai d'abord, du côté de cette pauvre putain unipare et de moi dernier de mon engeance, je me demande laquelle. (S. Beckett)

A contrario, le « terme en *si* » ne serait donc ni déplaçable ni supprimable dans une « vraie » semi-clivée, ce qui interroge sur la nature de la relation entre les deux constituants de ces énoncés : plus que de dépendance unilatérale comme entre une circonstancielle et sa matrice, on serait alors tenté de parler d'interdépendance entre les deux constituants, à l'intérieur d'un « dispositif », au sens de Blanche-Benveniste 1990, où il est de surcroît nécessaire d'établir des distinctions entre plusieurs variantes dont les profils syntaxiques sont hétérogènes – sans parler de la palette de leurs effets pragmatiques (Kuyumcuyan *art. cit.*).

Dans la perspective des travaux qui se sont déjà penchés sur l'émergence de ces constructions à profil informationnel particulier (Blasco 1999 ; Dufter 2008) – et qui sont loin, contrairement à une idée reçue, d'être limitées à l'oral – nous aimerions entreprendre une enquête sur la genèse de ces pseudo-clivées en *si* : quand commence-t-on à en trouver dans les textes ? dans quels contextes ? Peut-on, autant qu'il est possible, identifier des constructions parentes ou concurrentes ? La structure se présente-t-elle d'emblée telle quelle ou offre-t-elle des variantes, voire une évolution ?

Sans prétendre répondre à toutes ces questions dans le cadre d'une communication, le fait de les poser sera propice à un questionnement plus général sur les natures comparées de la

dépendance dans la phrase complexe et la dislocation, puisque la séquence en *si* des pseudo-clivées présente a priori un caractère composite qui tient à la fois de l'une et de l'autre. Les particularités de la subordination en *si* ne sont d'ailleurs certainement pas étrangères à cette ambivalence (Corminbœuf 2009).

Références bibliographiques

- Blanche-Benveniste C. *Le français parlé*, Paris, CNRS éditions 1990.
- Blasco-Dulbecco M. *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*, Paris, Champion, 1999.
- Corminbœuf G. *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, De Boeck-Duculot 2009.
- Düfter A. On explaining the rise of *c'est*-clefts in French. *The Paradox of Grammatical Change : Perspectives from Romance* (Current Issues in Linguistic Theory 293), Ulrich Detges/Richard Waltereit (Hrsg.), Amsterdam, John Benjamins, 2008, 31-56.
- Groupe de Fribourg. *Grammaire de la période*, Berne, P. Lang, 2012 [GP]
- Le Goffic P. *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993 [GPF]
- Kuyumcuyan A. Aspects linguistiques et pragmatiques de la mise en relief dans les pseudo-clivées en *si*, à paraître dans *Langue française mise en relief : études grammaticales et discursives, Actes du colloque de Perpignan 2013 de l'AFLS*, Mireille Bilger & Henry Tyne eds.
- Muller C. *La subordination en français*. Paris, Armand Colin 1996.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R.. *Grammaire méthodique du français*, PUF 2009. [GMF]
- Roubaud M.-N. *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion 2000.
- Roubaud M.-N. & Sabio F. « Les Si-Constructions et la fonction sujet en français contemporain », *Actes du CMLF 2010*, <http://www.linguistiquefrancaise.org>, 2161-2172
- Sabio F. « Les séquences en *Si* dans les corpus oraux ». *Analyses linguistiques sur corpus : Subordination et insubordination en français* ; Lavoisier Traité IC2, série Cognition et traitement de l'information, Paris 2013, 317-362.

Jan Lindschouw (Université de Copenhague, Danemark)
et Lene Schøsler (Université de Copenhague, Danemark) :

La variation de l'interlangue reflète-t-elle les changements linguistiques en cours du français classique ?

La présente communication se propose de combiner deux perspectives qu'on ne combine pas en général, à savoir la perspective diachronique et la perspective acquisitionnelle, dans le double but de mieux comprendre les processus de changement linguistique et d'explorer l'apprentissage d'une langue étrangère qui est en instance de changement. Notre communication est fondée sur une étude de l'interlangue française (L2) de la princesse danoise, Leonora Christina (1621-1698). Le but de notre étude est de déterminer dans quelle mesure les variations que produit cette princesse révèlent des différences prévisibles entre la langue maternelle (L1) et la langue cible (L2), et dans quelle mesure elles reflètent les variations du français de l'époque.

Notre présentation focalisera sur les variations interlinguistiques observées dans les domaines syntaxique et lexical, car on y relève une variation importante à plusieurs niveaux et qui combine plusieurs catégories. Nous explorerons cette variation à propos de laquelle on sait que les apprenants germanophones actuels rencontrent des problèmes. Nous considérerons les catégories syntaxiques et lexicales qui subissent des modifications en français classique, en vue de retrouver d'éventuelles traces de telles modifications dans l'interlangue de la princesse.

Pour ce qui est du niveau syntaxique, nous analyserons sa maîtrise du système verbal, en particulier l'opposition aspectuelle (passé simple et imparfait) (Ayoun 2004), modale (indicatif, subjonctif, conditionnel) et l'emploi des auxiliaires pour la formation des temps composés (*être, avoir*). Nous nous focaliserons également sur sa maîtrise du système pronominal (la variation entre les compléments d'objet direct et indirect), des indices de l'infinitif et du *ne* clitique. Toutes ces catégories posent souvent problème pour un locuteur non-francophone.

En ce qui concerne le niveau lexical, nous étudierons sa maîtrise du vocabulaire, tant en ampleur (Stæhr 2008) qu'en profondeur (Henriksen 1999), en mettant l'accent en particulier sur sa maîtrise des synonymes, des antonymes, des termes supérieurs et inférieurs ainsi que des collocations (Revier & Henriksen 2006) dans le but d'assurer la cohérence et la cohésion textuelle (Liu & Braine 2005).

Dans l'analyse de l'interlangue de cette princesse, nous étudierons les variations qui sont probablement dues aux différences typologiques entre la langue maternelle de la princesse qui est le danois, langue germanique, et le français, langue romane. Nous déterminerons son niveau de langue en classifiant ses variations par rapport à l'opposition entre *erreurs* 'errors' et *fautes* 'mistakes' (Ellis & Barkhuizen 2005), où les *erreurs* témoignent d'une manque de connaissance totale dans le domaine spécifique en L2, alors que *fautes* indiquent une certaine maîtrise de la forme en question sans que la règle grammaticale ne soit complètement acquise. Nous allons également déterminer si le contexte d'acquisition a joué un rôle pour l'apprentissage du français L2 chez Leonora Christina. En d'autres termes, a-t-elle appris le français par l'oreille ou par les yeux (Ferris 2012) ?

Pour ce qui est de la perspective proprement diachronique, notre point de départ théorique est ancré dans la linguistique variationnelle (Völker 2009 avec références). En effet, les paramètres de variation sont essentiels pour l'étude du changement linguistique, dans la mesure où la variation synchronique peut être considérée comme la cause et le *locus* du changement. Nous partons de l'hypothèse que les changements en cours se manifesteront dans la langue par une variation entre les formes anciennes et les formes innovatrices, et nous examinerons si cette variation a été transmise à Leonora Christina.

Notre méthode de recherche est qualitative et quantitative. Nous avons relevé et analysé les variations syntaxiques et lexicales en question dans le texte manuscrit de la princesse, en nous référant aux variations du français signalées dans Fournier (2002), Ayres-Bennett (2004, 2011), Ayres-Bennett & Seijido (2011) et par les Remarqueurs, en particulier Vaugelas (1647). Il s'agit d'un manuscrit original de 70 pages, comprenant environ 22.000 mots, rédigé par Leonora Christina le mois de mai 1673, sur papier. L'écrit est une autodéfense en français, avec un petit nombre de mots insérés en danois, en latin et en allemand.

Bibliographie

- Ayoun, D. (2004): "The Effectiveness of Written Recasts in the Second Language Acquisition of Aspectual Distinctions in French: A Follow-Up Study". *The Modern Language Journal* 88, pp. 31-55.
- Ayres-Bennett, W. (2004): *Sociolinguistic Variation in Seventeenth-Century France*. Cambridge: CUP.
- Ayres-Bennett, W. (2011): *Corpus des remarques sur la langue française (XVIIe siècle)*. Paris : Classiques Garnier Numérique.
- Ayres-Bennett, W. & Seijido, M. (2011): *Remarques et observations sur la langue française: histoire et évolution d'un genre*. Paris: Classiques Garnier.
- Ellis, R. & Barkhuizen, G. (2005): "Error Analysis" in Ellis, R. & Barkhuizen G.: *Analysing Learner Language*. Oxford: Oxford University Press, pp. 93-110.
- Ferris, D.R. (2012): "Responding to Student Errors: Issues and Strategies" in Ferris, D.R.: *Treatment of Error in Second Language Student Writing*. Ann Arbor: University of Michigan Press, pp. 49-76.
- Fournier, N. (2002): *Grammaire du français classique*. Paris: Belin.
- Henriksen, B. (1999): "Three dimensions of vocabulary development". *Studies in Second Language Acquisition* 21:2, pp. 303-317.
- Liu, M. & Braine, G. (2005): "Cohesive features in argumentative writing produced by Chinese undergraduates". *System* 33:4, pp. 623-636.
- Revier, R.L. & Henriksen, B. (2006): "Teaching collocations: pedagogical implications based on a cross-sectional study of Danish EFL learners" in Bendtsen, M. *et al.* (eds): *Språk, lärande och utbildning i sikte*. Vasa: Pedagogiska fakulteten Åbo Akademi, pp. 191-206.
- Stæhr, L.S. (2008): "Vocabulary size and the skills of listening, reading and writing". *The Language Learning Journal* 36:2, pp. 139-152.
- Vaugelas, C.F. de (1647): *Remarques sur la langue française* (facsimilé par Streicher, J. Slatkine Reprints, Genève, 2000).
- Völker, H. (2009). "La linguistique variationnelle et la perspective intralinguistique". *RLiR* 73, pp. 27-76.

Elena Llamas Pombo (Université de Salamanque, Espagne) :
Pour une théorie graphématique de la ponctuation médiévale.
Système et variation

Notre contribution à une *Histoire de la ponctuation du français médiéval* se situe dans le cadre théorique d'une graphématique dont nous décrirons les *paramètres opératoires* qui ont encadré notre analyse de plusieurs genres textuels.

1. Sur un *axe diachronique*, nous croyons nécessaire d'harmoniser la description des *systèmes* de ponctuation avec une prise en considération de la *variation graphique* caractéristique des textes médiévaux. Dans des travaux antérieurs, nous avons essayé de montrer comment variation et irrégularité n'impliquent pas obligatoirement l'arbitrairie ou la négligence du scripteur médiéval. Nous proposons ainsi l'établissement d'une *théorie de la variation graphique* qui devienne utile pour lire et interpréter la ponctuation des manuscrits ; une théorie qui décèle plusieurs facteurs variationnels :

- a) Évolution des systèmes de signes : variation de leur forme et leurs dénominations.
- b) Variation « externe » et différences de gradation dans les systèmes de signes.
- c) Variation « interne » : la *variatio* graphique en proximité.
- d) Variation et « polysémie » des signes.

2. L'analyse linguistique de la ponctuation relève aussi habituellement d'un *axe diamésique*, qui évalue les rapports entre *l'écrit et l'oral*. Sur cet axe, nous proposons de conjuguer les acquis de deux approches différentes : d'une part, celle d'une graphématique immanente, basée sur l'autonomie fonctionnelle de l'écriture ; d'autre part, la conception de la ponctuation des manuscrits comme corrélat du suprasegmental. Or dans ces deux approches, l'étude de la ponctuation médiévale doit être nécessairement fondée sur une théorisation des rapports entre *écriture et oralité*, car ceux-ci concernent plusieurs plans linguistiques et donnent lieu à plusieurs conceptions de *l'oral* :

- a) L' « oral » (1) comme *substance* de la parole qui s'oppose à *l'écriture* de la langue.
- b) L' « oral » (2) comme *forme discursive* : discours rapporté et mimésis élocutive.
- c) L' « oral » (3) comme *concept diastratique*.
- d) L' « oral » (4) comme *norme* ou *registre de langue* propre à la communication en présence : « style oral » (angl. « spoken norm »).

3. En ce qui concerne *la typologie des signes graphiques*, nous adoptons les distinctions établies par Nina Catach, ainsi que son concept de *ponctuation* entendu au sens large du terme, tout en nous appuyant sur les idées grammaticales du Moyen Âge : en effet, la *grammatica* comprenait, parmi ses fondements, l'étude des diacritiques, de la ponctuation et de la notation des textes latins.

- a) Signes graphiques au niveau du mot ou *ponctuation du mot*.
- b) Ponctuation à valeur syntaxique et discursive ou *ponctuation de phrase*.
- c) *Ponctuation du texte* ou *ponctuation métaphrastique* : segmentation et notation des écritures. Les sources médiévales nous permettront de justifier l'inclusion des *notae sententiarum* ou *notulae librorum* parmi les signes de ponctuation.

Christiane Marchello-Nizia (ENS de Lyon, ICAR) :
Les plus anciens textes français (9^e-mi 12^e s.)
et l'évolution de la syntaxe propositionnelle

Nous montrons l'importance d'une analyse fine et complexe des très anciens textes français (9^e-11^e s.) pour la détermination et la hiérarchisation des facteurs intervenant dans l'évolution de la syntaxe propositionnelle.

La question de l' « ordre des mots » et de son évolution en français tout spécialement reste énigmatique à bien des égards malgré le nombre exceptionnellement élevé d'études qui lui ont été consacrées, même si celles-ci ont permis d'éclairer bien des points (Labelle 2007).

Trois raisons expliquent sans doute cet état de fait.

Tout d'abord, le *nombre* des facteurs intervenant, ou susceptibles d'intervenir dans cette évolution est extrêmement élevé : la position du verbe (verbe second dominant / V2 : Vance & al. 2010), la non expression possible du sujet (Vance 1997, 'split pro-drop' pour la GU : Hinzelin à par.), la position du sujet quand il est exprimé et sa nature (Prévost 2001), la nature et la position de l'objet direct pour les verbes transitifs (Combettes, Schoesler 2002), la nature de l'élément initial dans la construction à verbe second (tous les éléments initiaux n'ont pas la même syntaxe : Ingham 2006), la différence entre les divers types de propositions (non-régies *versus* régies, et distinction entre divers types de non-régies et de régies), la distinction *versus* prose, celle entre récit et Discours Direct, etc.

Ces facteurs sont si nombreux et complexes que l'une des meilleures spécialistes de la morpho-syntaxe historique du français a pu dire que c'en était décourageant !

Ensuite, la *hiérarchisation* de ces facteurs est toujours en débat : est-ce l'expression croissante puis obligatoire du sujet qui a guidé toute l'évolution ? est-ce le recul du verbe qui a favorisé l'antéposition croissante du sujet, ou l'inverse ? est-ce la position de plus en plus fréquente de l'objet nominal après le verbe qui a favorisé l'antéposition du sujet, ou l'inverse ? est-ce la chute du paramètre V2 qui a favorisé l'expression du sujet, ou l'inverse ?

Troisième raison : des corpus trop réduits, peu enrichis ou mal équilibrés n'ont pas permis la mise en évidence d'une chronologie des changements convaincante.

Enfin, la perspective de la description a été généralement *rétrospective* – partant de la syntaxe du français moderne plutôt que de celle du latin. Or le réexamen de certaines questions, dont celle de la morpho-syntaxe et du sémantisme des démonstratifs (Guillot 2012), ont montré la pertinence et le caractère fructueux d'une démarche *prospective*, partant de la grammaire latine dans sa complexité pour repérer les facteurs à l'œuvre des changements éventuels. Dans le cas présent, nous proposerons de suivre un parcours similaire.

Et dans cette perspective, nous montrerons l'importance à accorder aux plus anciens témoins du français à ses débuts. Mais il est vrai qu'à de rares mais notables exceptions près (Hermann 1954, Skårup 1975, Rouquier 2006 entre autres), ces textes, dont le rattachement dialectal et

même linguistique a été fort discuté et dont l'analyse et l'interprétation sont parfois délicates, n'ont pas toujours bénéficié de l'attention qu'ils méritent.

C'est ce que nous tenterons de montrer, à partir de l'analyse de la syntaxe propositionnelle des *Serments de Strasbourg*, de la *Séquence de sainte Eulalie*, du *Fragment sur Jonas*, de la *Passion de Clermont* (Avalle 1962/2002), que nous comparerons à la *Vie de saint Alexis*, à la *Chanson de Roland*, et à quelques autres textes antérieurs à 1250.

Références

- Avalle D'A. S. (1962/2002) *La doppia verità. Fenomenologia ecdotica e lingua litteraria del medioevo romanzo*, Florence, Ed. del Galluzzo.
- Carlier A. (à par.) Le très ancien français comme objet d'analyse).
La Chanson de Roland, édition G. Moignet (1968). Paris, Bordas.
- DEAF : Dictionnaire étymologique de l'ancien français : <http://www.deaf-page.de/deaff.htm>
- Detges U. (2003) Du sujet parlant au sujet grammatical. L'obligatorisation des pronoms personnels sujets en ancien français. *Verbum* XXV/3, pp. 307-333.
- Guillot C. (2012) Système des démonstratifs médiévaux et exemples de stratégies communicatives. *Journal of French Language Studies* 23/02, pp. 221-242.
- Herman J. (1954) « Recherches sur l'ordre des mots dans les plus anciens textes français en prose », *Acta linguistica Academiae Hungaricae* IV, 69-93 et 351-379. (repris in Herman Jozsef (1990) *Du latin aux langues romanes, Etudes de linguistique historique é,unies par Sandor Kiss*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag)
- Hinzelin M. & G. A. Kaiser (à par.) Le paramètre du sujet nul dans les variétés dialectales de l'occitan et du francoprovençal.
- Ingham R. (2006) "Adverbs and the syntax of subjects in Old French", *Romania* 123, pp. 99-122.
- Labelle M. (2007) Clausal architecture in Early Old French. *Lingua* 117, pp. 289-316.
- La Queste del saint Graal, roman en prose du XIIIe siècle*, édition Ch. Marchello-Nizia & A. Lavrentiev.
- Ledgeway A. (2008) Satisfying V2 in early Romance: Merge vs. Move. *Journal of Linguistics* 44, pp. 437-470.
- Prévost, S. (2001). *La postposition du sujet en français aux XVe et XVIe siècles*. Paris, CNRS.
- Rouquier M. (2006). L'expression et la position des sujets pronominaux et lexicaux dans *La Vie de saint Léger* et *La Passion du Christ*. *L'Information grammaticale* 110, 3-8.
- Schoesler L. (2002) Passage du système valentiel latin au système de l'ancien français. M. Banniard (éd.) *Langages et peuples d'Europe*. Université de Toulouse-Le Mirail, 195-212.
- Skårup P. (1975) *Les Premières Zones de la Proposition en Ancien Français*. Copenhague, Akademisk Forlag, *Revue Romane* n° spécial 6.
- Spevak O. (2010) *Le syntagme nominal en Latin: nouvelles contributions*. Paris, L'Harmattan.
- Storey C. (1968) *La Vie de Saint Alexis*, Texte du Manuscrit de Hildesheim (L). Publié avec une Introduction historique et linguistique, un Commentaire et un Glossaire complet. Genève, Droz et Paris, Minard (TLF).
- Vance B. (1997) *Syntactic Change in Medieval French: Verb-Second and Null Subjects*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Vance B., B. Donaldson, D. Steiner (2010) V2 Loss in Old French and Old Occitan : The Role of Fronted Clauses. *Romance Linguistics 2009: Selected Papers from the 39th Linguistic Symposium on Romance Languages* (March 2009), S. Colina et al. eds. Amsterdam: John Benjamins, pp. 301-320.

Mairi McLaughlin (University of California, Berkeley) :
Marquer le discours rapporté dans la presse française aux XVII^e et XVIII^e siècles

Résumé

L'objectif de cette communication est d'examiner l'usage du discours rapporté dans la presse historique de langue française. L'enquête fait partie d'un projet plus large sur les origines et l'évolution de la langue de la presse (McLaughlin en préparation). Pour effectuer ce travail, nous avons construit un corpus de 550,000 mots qui se compose de numéros entiers de cinq périodiques différents (la *Gazette (de France)*, la *Gazette d'Amsterdam*, le *Journal de Paris*, le *Journal des savans* et le *Mercure galant*). La période couverte par le corpus va de 1632 à la Révolution. Pour faciliter la comparaison avec les résultats d'un certain nombre de travaux antérieurs, l'enquête présentée ici ne porte que sur les deux gazettes : la *Gazette* et la *Gazette d'Amsterdam*. Nous employons la typologie de formes du discours rapporté développée par Marnette (2005 : 23-25) parce qu'elle a l'avantage de rendre compte de stratégies employées dans de différentes périodes historiques et à travers de différents genres de discours. On se concentre surtout sur la forme directe, le type de base du discours rapporté (Marnette 2005 : 26), parce que c'est dans ce type de rapport de propos où le « contrôle » du narrateur (ou du journaliste) est au niveau minimum. D'où la supposition que c'est par une analyse de celui-ci que l'on arrivera à mieux comprendre les enjeux de l'enregistrement de l'oral dans la presse périodique historique.

La communication commence par une analyse de tous les numéros de la *Gazette* publiés au mois de janvier 1632. Les chercheurs travaillant sur la presse historique de langue anglaise ont déjà souligné la relative rareté du discours direct à cette époque (Brownlee 2005, Jucker 2006). Notre analyse de la *Gazette* confirmera la rareté de la forme directe et on verra que le discours indirect est aussi relativement rare, les auteurs des gazettes préférant surtout le discours narrativisé ou le rapport d'événements non-discursif. Cela veut dire qu'aux tous débuts de la presse périodique, les auteurs des gazettes se servaient surtout d'outils lexicaux pour marquer le discours rapporté. D'où la relative homogénéité visuelle de chaque page de la gazette, un trait qui distingue les périodiques historiques de la presse contemporaine.

La deuxième partie de la communication met l'accent sur l'aspect diachronique parce qu'elle porte sur les numéros de la *Gazette d'Amsterdam* dans le corpus qui ont été publiés dans les mois de juillet 1707, de septembre 1732, de novembre 1757 et de janvier 1782. Nous examinons tous ces numéros pour tracer l'évolution du marquage du discours direct dans les gazettes. Il sera d'abord montré que la pratique a évolué depuis le début du XVII^e siècle. Par opposition à la relative homogénéité de la *Gazette* (1632), les numéros de la *Gazette d'Amsterdam* publiés au XVIII^e siècle sont beaucoup plus hétérogènes. Un des changements les plus importants concerne le matériel qui est publié par les deux titres parce que les textes publiés par la *Gazette d'Amsterdam* se diversifient au cours du XVIII^e siècle. Les rédacteurs ne se limitent plus à la publication de dépêches, mais reproduisent des lettres, des rapports, des relations et des transcriptions dans le corps du journal. Tous ces types de texte ont en

commun de présenter une perspective plus personnelle et nous montrerons qu'ils sont liés à l'introduction du discours direct. Notre examen soulignera la diversité de stratégies de marquage du discours direct dans la *Gazette d'Amsterdam* et on verra qu'elle s'oppose à l'uniformité (supposée) de la règle moderne *deux points, ouvrez les guillemets*. Les marques utilisées comprennent les marqueurs lexicaux, l'italique, les guillemets « au long » dans les marges et les guillemets dans le texte.

On sait déjà que les XVII^e et XVIII^e siècles constituent un moment crucial dans l'évolution du système de ponctuation français en général et du marquage du discours direct en particulier. Les travaux historiques effectués par Catach (1968), Branca-Rosoff (1993) et Rosier (1999 : chap. 1) ont déjà établi un contraste entre la pluralité de marqueurs possibles au début de cette période et la grammaticalisation de l'usage des guillemets qui a eu lieu à la fin du XVIII^e siècle. Nous espérons que cette étude systématique d'un type de texte qui n'a été analysé que rarement dans l'histoire de la langue française nous permettra de contribuer à la compréhension de ce changement dans le système de notation du discours rapporté. La presse nous semble un domaine particulièrement important pour une telle recherche parce que, comme on le montrera, les changements touchant la typographie et la ponctuation sont intrinsèquement liés à la question de la fidélité et du statut des informations rapportées. Comme l'explique Moore (2011 : 79) : « We see an evolution in the ideology of discourse marking in texts, from a holistic mode, which derived authorization from the wise men behind the words, to a more precise model that derives sanction from the accurate representation of discourse. »

Références

- Branca-Rosoff, Sonia (1993) 'Deux-points, ouvrez les guillemets : notes sur la ponctuation du discours rapporté au XVIII^e siècle', *Gré des Langues*, 5 : 178-202.
- Brownlees, Nicholas (2005) 'Spoken Discourse in Early English Newspapers', *Media History*, 11(1-2) : 69-85.
- Catach, Nina (1968) *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Genève : Droz.
- Jucker, Andreas H. (2006) '« but 'tis believed that... » : Speech and Thought Presentation in Early English Newspapers', dans *News Discourse in Early Modern Britain : Selected Papers of CHINED 2004*, dir. par Nicholas Brownlees, Berne : Peter Lang, pp. 105-25.
- Marnette, Sophie (2005) : *Speech and Thought Presentation in French: Concepts and Strategies*. Amsterdam, Benjamins.
- McLaughlin, Mairi (livre en préparation) *Le développement et l'évolution du français journalistique : histoire d'un genre et l'histoire de la langue*.
- Moore, Colette (2011) *Quoting Speech in Early English*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Rosier, Laurence (1999) *Le Discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Bruxelles : Ducolot.

Mikolaj Nkollo (Institut d'Études Romanes,
Université Adam Mickiewicz, Poznań, Pologne) :
Pour une approche constructionnelle de la formation de SE V L'UN L'AUTRE.
Étude sur corpus

Le texte essaie de démontrer comment une concertation de la théorie de grammaticalisation (TG) et de la grammaire de construction (CxG) peut expliquer l'évolution de certaines structures grammaticales mieux que ne le ferait la TG, à elle seule. L'hypothèse formulée à cette fin concerne le surgissement, survenu aux XIIe et XIIIe ss., de la séquence réciproque *SE V L'UN L'AUTRE*. Ses parties remontent aux éléments fortement contraints déjà au point où l'évolution a commencé : le pronom réfléchi et les séquences réitérées du latin classique (*Alter alterium iudicium reprehendit*, pour exactement deux parties; *Alius ex alio causam tumultus quarit*, pour plus de deux ; *Cives civibus prodesse oportet*, pour des participants non-spécifiques et des états de choses sans interprétation temporelle). Ainsi, *SE V L'UN L'AUTRE* fait s'interroger si et en quoi son autonomie textuelle serait inférieure à celle des marqueurs latins et si et en quoi son degré de 'grammaticalité' leur serait supérieur.

Rigoureusement appliqués, les paramètres de grammaticalisation (Lehmann, 1995) donnent des résultats somme toute assez équivoques : la perte de l'ancienne variabilité paradigmatique du pronom (*sūi, sibi, sē* réduits au simple *se*) est compensée par l'emploi de *soi* directement attaché au verbe, même avec des antécédents définis (cf. 1 ; Waltereit, 2011). De même, la perte de l'ancienne variabilité syntagmatique du pronom est contrebalancée par des phénomènes de la montée du clitique (cf. 2).

1. (...) *lui dui baron, combatent sei come dragon* Roman de Thèbes (XIIe s.), 809-810
2. *Au departir se corurent besier* Coronement Loois (XIIe s.) 241

La formation de *SE V L'UN L'AUTRE* est mieux cernée si, au lieu d'être comptée au nombre des faits de grammaticalisation, elle est figurée comme un déplacement des paires forme – sens le long de deux axes, postulés par la CxG (Gisborne & Patten, 2011). Le premier oppose deux pôles : substantiel et schématique (c.-à.-d. non réalisée phonologiquement) et l'autre : atomique (c.-à.-d. susceptible d'être divisé en parties signifiantes) - complexe. Sont ainsi expliquées aussi les propriétés des constructions attestées entre-temps : *LI UNS V L'AUTRE* (avec *li uns* et *l'autre* introduits à titre des SN référentiels ; cf. 3) et *V LI UNS L'AUTRE / LI UNS L'AUTRE V* (sans *se* ; cf. 4 et 5).

3. (...) *si monta ire et mautalent entr'ax, car li un ne se pooient acorder a ce que li autre voloient fere*,
la Queste del Saint-Graal (XIIIe s.) §99, 20-22
4. (...) *et les.ii. dames s'entrevirent si vint l'une contre l'autre*, QSG §204, 21-22
5. *Ceo sai que ja ne remansist jusque li uns l'autre occist* RdT, 822-863

Chacune de ces constructions, sans être nécessairement plus grammaticale ou moins autonome que d'autres, a surgi en réaction à la variation des propriétés structurelles de portée plus globale. Répertoirees dans la 'morphologie naturelle' (Wurzel, 1984 ; Klausenburger, 2000), elles représentent l'évolution linguistique en termes d'un jeu continu entre une tendance à plus d'iconicité et une tendance à plus d'économie. Celles qui ont contribué le plus au passage des réitérations latines à *SE V L'UN L'AUTRE* comprennent:

- l'inauguration des articles (voir le prologue de *Miles gloriosus* de Plaute : v.105 *illam amicam* ; v.109 *militi huic* ; v.111-12 *is ... miles* ; v.120 *huic ... militia* ; v.127 *illum ... meum rerum*; v.128 *istum militem* ; cf. Adams, 2003) et, par conséquent, l'abandon des correspondences forme-sens réciproques bi-univoques, ramenées toutes à *unus alterum* (Meillet, Bertocchi et al., 2010 ; ... *dicunt unus ad alterum, vir ad proximum suum, loquentes ...* Vulgate, IVe s., *Eze.* 33, 30)
- l'épanouissement de *se* avec un nombre croissant de verbes non-agentifs à l'intérieur des constructions autres que actives
- le flottement, dû à l'effacement de la distinction cas-sujet – cas-régime, des sujets vers la périphérie gauche à titre des topiques par défaut où, par la suite, ils sont réanalysés comme occupant une position non dérivée au sein du domaine phrastique (Ledgeway, 2011); la conséquence en est que *li uns* est de plus en plus disloqué derrière le verbe et s'aligne à *l'autre*.

En conclusion, plutôt que d'être résultat d'un simple cycle de grammaticalisation, le surgissement de

SE V L'UN L'AUTRE est interprété en termes d'une superposition des couches diachroniques (Trousdale, 2008), chacune représentant une association forme-sens particulière et ayant un degré d'autonomie textuelle articulée aux exigences du système grammatical.

Références :

- Adams, J.N. 2003. *Bilingualism and the Latin Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bertocchi, A., M. Maraldi & A. Orlandini. 2010. « Quantification ». Philip Baldi & Pierluigi Cuzzolin (eds.), *New Perspectives on Latin Historical Syntax 3. Constituent Syntax: Quantification, Numerals, Possession, Anaphora*. Berlin & New York: Mouton De Gruyter, 19–173.
- Gisborne, N. & A. Patten. 2011. « Construction Grammar and Grammaticalization ». Heiko Narrog & Bernd Heine (eds.), *The Oxford Handbook of Grammaticalization*. Oxford: Oxford University Press, 92-104.
- Klausenburger, J. 2000. *Grammaticalization. Studies in Latin and Romance Morphosyntax*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Ledgeway, A. 2011. « Grammatcalization from Latin to Romance ». Heiko Narrog & Bernd Heine (eds.), *The Oxford Handbook of Grammaticalization*. Oxford: Oxford University Press, 719-728.

- Lehmann, Ch. 1995. *Thoughts on Grammatcalization*. Munich: Lincom.
- Meillet, A. 1948. *Linguistique historique et linguistique générale*. Vol. I. Paris : E. Champion.
- Trousdale, G. 2008. « Words and constructions in grammaticalization: The end of the English impersonal Construction ». In: Susan M. Fitzmaurice & Donka Minkova (eds.). *Studies in the History of English Language*, Vol. IV: *Empirical and Analytical Advances in the Study of English Language Change*. Berlin & New York: Mouton De Gruyter, 301–326.
- Waltereit, R. 2012. *Reflexive Marking in the History of French*. Amsterdam - Philadelphia: John Benjamins.
- Wurzel, W. 1984. *Flexionsmorphologie und Natürlichkeit*. Berlin: Akademie Verlag.

Corpus :

- Perseus 4.0 - Perseus Digital Library <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/>
- Latin Vulgate with Parallel English Douay-Rheims and King James Versions
<http://www.latinvulgate.com/>
- UO-LFA - Université d'Ottawa (Faculté des Arts), Laboratoire de français ancien
http://www.lfa.uottawa.ca/activites/travaux_ling/couronnement-louis-index.html
- BFM - Base de français medieval <http://txm.bfm-corpus.org/>

Evelyne Oppermann-Marsaux (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, CLESTHIA) :
**Les emplois des impératifs *regarde/regardez* (et de leurs variantes)
du français médiéval au français préclassique : entre injonction et marqueur discursif**

Nous proposons de consacrer cette communication aux emplois compatibles avec une interprétation interjective ou, du moins, non pleinement injonctive, des impératifs du verbe *regarder*, autrement dit aux occurrences dans lesquelles ces impératifs se trouvent juxtaposés à un énoncé P attribué au même locuteur.

Les emplois du marqueur discursif *regarde* ont déjà été abordés dans plusieurs études, notamment par G. Dostie (1998), en relation avec le marqueur *écoute*, par R. Waltereit (2006), en relation avec les marqueurs équivalents dans d'autres langues romanes, et par C. Rossari (2006) en relation avec le marqueur *la preuve*. Dans la mesure où ces travaux portent tous sur la langue contemporaine, et s'appuient sur les emplois interjectifs issus de l'impératif de deuxième personne, nous souhaitons centrer notre travail sur des états anciens du français, en particulier sur les périodes du moyen français (1330-1550) et du français préclassique (1550-1650), en y intégrant également les impératifs de cinquième personne.

Notre corpus est ainsi constitué des séquences « *regarde(z) + P* » relevées dans la *Base du Français Médiéval*, le *Dictionnaire du Moyen Français* et dans la base *Frantext* (de 1500 à 1650), ainsi que, pour la période médiévale, des impératifs *garde(z)* et *esgarde(z)* employés dans ces mêmes contextes.

Il s'agira alors de rendre compte à la fois des différentes significations de ces occurrences (en s'interrogeant sur la nature de la demande exprimée par l'impératif) et de la relation que la forme verbale entretient avec l'énoncé qu'elle introduit (ou qu'elle suit). Pour ce faire, nous comparerons nos séquences de « *regarde(z) + P* » d'une part aux exemples dans lesquels l'impératif apparaît explicitement comme un verbe régissant P,

(1)

- a. *Regarde*, tu auras la moitié du gain. (Sorel Ch., *Les Nouvelles françaises où se trouvent divers effets de l'amour et de la fortune*, 1623, p. 171)
- b. *Regardez que* Silinde est la moindre des trois. (Discret L. C., *Alizon*, 1637, acte V, scène dernière)

ce qui nous amène à prendre en compte également des occurrences relevant de la période de l'ancien français ;

(2)

- a. Ore *esgardés que* vous estes bien garnis encontre lui ! (*Suite du Roman de Merlin*, XIII^e s., p. 40)
- b. *Regarde*, hé qu'elle est gentile ! (Lavardin J. de, *La Celestine*, 1578, acte IX)

d'autre part, nous les rapprocherons des emplois de la forme *esgar* (issue du verbe *esgarder*), qui est, elle, répertoriée (entre autres par le *Dictionnaire du Moyen Français*) comme une véritable interjection de la langue médiévale.

(3)

- a. *Regarde ; / est ce bien fort feru ?* (*Miracle de saint Ignace*, 1366, p. 82)
- b. *Egar ! / est ce fait sanz dangier ?* (*Miracle de saint Alexis*, 1382, p. 283)

En nous fondant sur le concept de pragmatization envisagé comme un processus progressif – cf. Dostie (2004) – nous tenterons de montrer que, dans certains de leurs emplois, *regarde/regardez* et leurs variantes médiévales peuvent être analysés comme des marqueurs discursifs et donc comme des interjections. Nous accorderons aussi une importance toute particulière à ce que Heine (2002) nomme les « bridging contexts », à savoir aux contextes d’emplois ambigus, compatibles avec plusieurs interprétations – aussi bien au plan syntaxique qu’au plan sémantique – de la séquence « Impératif + P ».

Références bibliographiques

- Andersen, H. L., 2007, « Marqueurs discursifs propositionnels », *Langue française* 154, p. 13-28.
- Buridant, C., 2000, *Grammaire nouvelle de l’ancien français*, Paris, SEDES.
- Combettes, B., Marchello-Nizia, Ch., 2010, « La périodisation en linguistique historique : le cas du français préclassique », Combettes B. *et al.* (éds), *Le changement en français*, Berne, Peter Lang, p. 129–141.
- Dostie, G., 1998, « Deux marqueurs discursifs issus de verbes de perception : de *écouter/regarder* à *écoute/regarde* », *Cahiers de Lexicologie* 73, p. 85-106.
- Dostie, G., 2004, *Pragmatization et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Heine, B., 2002, « On the role of context in grammaticalization », Wischer I., Diewald G. (éds), *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, p. 83-101.
- Lardon, S., Thomine, M. C., 2009, *Grammaire du français de la Renaissance. Etude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier.
- Rossari, C., 2006, « Grammaticalization and persistence phenomena in two hybrid discourse markers – *la preuve* and *regarde* », Mosegaard Hansen M., Turner K. (éds), *Acta Linguistica Hafniensia* 38, p. 161-179.
- Waltereit, R., 2006, « Comparer la polysémie des marqueurs discursifs », Drescher M., Frank-Job B. (éds), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*, Frankfurt, Peter Lang, p. 141-151.

Bases de données

- Base du Français Médiéval (BFM)*, ENS de Lyon, Laboratoire ICAR, <http://bfm.ens-lyon.fr/>
- Dictionnaire du Moyen Français (DMF)*, version 2012, ATILF - CNRS & Université de Lorraine, <http://www.atilf.fr/dmf>
- Frantext*, ATILF - CNRS & Université de Lorraine, <http://www.frantext.fr>

Manuel Padilla-Moyano (Université du Pays Basque, IKER) :
Il faut faire puny ce miracle tourmant.
Le français régional dans les manuscrits basques des XVIIIe et XIXe siècles

Dans nombre de ses traits, le français régional du Midi témoigne de l'influence occitane (Séguy 1950). Plus écarté, le français du Sud-Ouest a subi l'influence du dialecte occitan le plus différencié : le gascon, lequel partage avec le basque une longue série de processus phonologiques explicables en raison d'un substrat commun de type proto-basque (Rohlf 1970 ; Allières 1992).

Le français pénétra tardivement en Béarn et dans les provinces basques : avec le Roussillon, le Béarn a été le territoire occitanophone le plus rétif à la pénétration du français (Brun 1923) et, quand celui-ci s'est finalement imposé, il s'est relativement accommodé au système linguistique qu'il venait à substituer (Moreux 1991). Même si nous ne connaissons guère les conditions exactes de l'introduction de la langue française en Pays Basque, il est probable qu'elle a été encore plus tardive qu'en Béarn. A cet égard, la présence du gascon dans les zones limitrophes du Pays Basque aurait pu jouer un rôle d'écran pour le basque.

Il est possible de suivre les traces du français régional dans les écrits en langue française, mais aussi dans certains textes basques, soit dans de petits fragments en français, soit à travers les emprunts. Dans le cas présent, nous proposons une étude des fragments en français dans les manuscrits du théâtre populaire souletin des XVIIIe et XIXe siècles (Urkizu 1998). Le français y apparaît fortement éloigné de la norme : il est écrit d'une façon libre, telle qu'il était perçu par des bascophones qui, par ailleurs, n'avaient qu'une faible connaissance des usages orthographiques.

Nous sommes convaincus que c'est précisément cet écart par rapport à la norme qui donne une valeur spéciale aux manuscrits basques en tant que sources valables du français régional. Cette conviction peut s'appuyer sur l'approche dite *l'histoire de la langue 'par le bas'* (*language history 'from below'*, Elspaß *et al.* 2007), laquelle privilégie comme source la plus proche de la langue parlée dans le passé les écrits des personnes « peu-lettrées » (Branca-Rosoff & Schneider 1994 ; Martineau 2007) face aux histoires *traditionnelles* des langues occidentales, trop souvent limitées aux témoignages imprimés.

Nous soulignons enfin l'attestation dans les manuscrits du théâtre populaire souletin de certains traits du français régional comme le manque de distinction des voyelles *oe* et *u*, la confusion de *b* et *v* ou l'usage de *être* se servant à lui-même d'auxiliaire. Tous ces éléments, également présents dans les lettres des soldats Béarnais de la période révolutionnaire (Staes 1979-1992), peuvent être indistinctement expliqués par l'influence basque ou par le fait que les Basques reçurent, en tant que langue parlée, un français *mis dans la bouche des Gascons*.

Références

- Allières, Jacques, 1992, « Gascón y Euskera: afinidades e interrelaciones lingüísticas », *International Journal of Basque Linguistics and Philology* 26 : 3, 801–812.
- Branca-Rosoff, Sonia & Nathalie Schneider, 1994, *L'écriture des citoyens : une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Klincksieck, Paris.

- Brun, Auguste, 1923, *L'introduction de la langue française en Bearn et en Roussillon*, Honoré Champion, Paris.
- Elspaß, Stephan ; Nils Langer ; Joachim Scharloth & Wim Vandebussche (éds.), 2007, *Germanic language histories 'from below' (1700–2000)*, de Gruyter, Berlin/New York.
- Martineau, France, 2007, « Pratiques d'écriture des peu-lettrés en québécois ancien : morphologie verbale », in P. Larrivée (dir.), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations. Mélanges de linguistique offerts au professeur Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis*, Peeters, Louvain. 179–195.
- Moreux, Bernard, 1991, « Le Français écrit en Béarn au XVIIIe siècle », *Revue de Pau et du Béarn* 18, 81–110.
- Rohlf, Gerhard, 1970 [1935], *Le Gascon. Études de philologie pyrénéenne*, Max Niemeyer, Tübingen / Pau.
- Séguy, Jean, 1950, *Le français parlé à Toulouse*, E. Privat, Toulouse.
- Staes, Jacques, 1979–1992, « Lettres de soldats Béarnais de la Révolution et du Premier Empire », *Revue de Pau et de Béarn* 7 (1979), 8 (1980), 9 (1981), 10 (1982), 11 (1983), 16 (1989) & 19 (1992).
- Urkizu, Patri, 1998, *Recueil des farces charivariques basques*, Izpegi, Saint-Étienne-de-Baïgorry.

Ondřej Pešek (Université de Bohême du Sud, České Budějovice, République tchèque) :
**La structuration du discours démonstratif en ancien français – les procédés de
topicalisation dans la traduction de *De inventione* de Cicéron**

L'étude des aspects évolutifs des structures (macro-)syntaxiques d'une langue est inséparable de l'analyse des aspects génériques : l'apparition et la propagation d'une structure donnée est bien souvent conditionnée par la réception d'un nouveau genre textuel au sein d'une communauté linguistique. C'est ainsi que l'analyse linguistique structurale est secondée d'une sorte d'archéologie culturelle qui permet de saisir les spécificités de la relation dynamique langue – genre. Les genres en effet existent en tant qu'artefacts culturels, ils définissent les espaces culturels et transgressent par définition les limites des systèmes linguistiques. L'adoption d'un genre textuel par une communauté linguistique donnée est, dans un premier lieu, un phénomène d'acculturation, les structures linguistiques qui apparaissent ensuite sont à considérer comme produits de cette acculturation. En termes fonctionnalistes, ceci revient à dire que la langue, en investissant les domaines d'expression fonctionnels jusque-là inexploités, s'adapte aux nouveaux besoins communicatifs et s'enrichit par conséquent de nouveaux moyens linguistiques.

Au XIII^e siècle, le français est une langue qui possède déjà une riche tradition littéraire. Chansons de geste, fabliaux, romans épiques en vers et en prose, poésie lyrique, toute cette production artistique a fait du français une langue d'écriture, qui s'est progressivement émancipée des modèles latin. En dehors du domaine littéraire toutefois, l'écrit demeure dominé par le latin. Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle que commence à apparaître une production sérieuse dans le domaine du discours scientifique. Si le domaine littéraire est, dans une certaine mesure, relativement autonome du point de vue générique, le domaine scientifique, lui, est lié aux modèles latins. C'est ainsi que les habitudes discursives de cette langue influencent celles du français, entraînant ainsi ce dernier à se doter de moyens sur lesquels repose la structure de l'exposé scientifique. Constructions subordonnées et leurs articulateurs, syntagmes participiaux absolus, déterminants relatifs anaphoriques, connecteurs et organisateurs textuels sont autant de moyens dont l'essor est intimement lié à la pratique discursive scientifique. La transposition du savoir mobilise naturellement des procédés spécifiques du dosage informationnel qui diffèrent de ceux pratiqués dans les textes narratifs et poétiques. Le texte scientifique présente en effet une articulation particulière des deux forces dynamiques qui façonnent le texte - la cohésion et la progression. Tout doit donc concourir pour que le texte soit lisible selon un schéma ordonné exposant clairement la matière, destinée, le plus souvent, à être mémorisée par le lecteur. Dans ce sens, les procédés de topicalisation représentent une marque distinctive majeure : le caractère d'un texte expositif dépend largement de la manière dont il exploite les tours topicalisateurs. Du point de vue macro-syntaxique, les procédés de topicalisation reposent sur un ensemble assez varié de moyens : construction avec *quant à* + X, syntagme *de* + X placé habituellement en tête de la phrase, construction avec *quant est de* + X, séries de topiques exprimés directement par un SN défini (*art. def.* + SN) disposées selon un ordre préalablement annoncé (*X sont 5, le Y₁*

est..., Le Y_2 est, ..., le Y_5 est...), énumérations de topiques successifs marqués par des organisateurs sériels du type *premièrement, secondement...* etc.

Notre communication veut s'inscrire dans la lignée de publications qui ont été jusque-là consacrées à la question de la topicalisation en ancien et moyen français, que ce soit au niveau général (B. Combettes, S. Prévost), ou plus spécialement dans les traductions (S. Bazin-Tacchella). Nous nous proposons d'analyser les procédés de topicalisation qu'utilise Jean d'Antioche dans sa traduction de *De inventione* de Cicéron et nous montrerons les spécificités de ce texte quant aux tours topicalisateurs utilisés. En comparant la traduction à l'original, nous présenterons les solutions pour lesquelles opte Jean d'Antioche dans le souci de rendre son texte cohésif et bien lisible. La traduction de Jean d'Antioche représente l'une des premières traductions intégrales de traités savants en ancien français : ainsi les résultats de notre étude du texte qui relève des débuts du discours scientifique français médiéval pourront être comparés à ceux qui couvrent les périodes postérieures.

Bibliographie :

- BAZIN-TACCHELLA, S. (2007), « L'articulation des séquences textuelles dans la traduction française de la *Chirurgia magna* de Guy de Chauliac (XV^e siècle): l'importance de la topicalisation », *Texte et discours en moyen français. Actes du XI^e Colloque international sur le moyen français*, éd. Anne Vanderheyden, Jesse Mortelmans, Walter De Mulder et Theo Venckeleer, Turnhout, Brepols (Texte, codex et contexte, 3), p. 61-72.
- COMBETTES, B. (1986), « Organismes textuels et marqueurs argumentatifs en m. fr.: *quant à* », *Verbum*, t. 9, pp. 213-250.
- COMBETTES B. (1999), « Thématisation et topicalisation, leur rôle respectif dans l'évolution du français », in C. Guimier (éd.), *La thématisation dans les langues*, Bern : Peter Lang, p. 231-245.
- COMBETTES B. (2012), « Perspective fonctionnelle de la phrase et diachronie : le passage de l'ancien français au moyen français », *Écho des études romanes*, vol. VIII, num. 1., České Budějovice, Filozofická fakulta Jihočeské univerzity, p. 95-108.
- PREVOST, S. (1998), « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de Praxématique*, 30, 13-35
- PREVOST, S. (2003). « *Quant a* : analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14^{ème}–16^{ème} siècles) ». In B. Combettes, A. Theissen & C. Schnedecker (éds.) *Ordre et distinction dans la langue et le discours*. Paris : Champion, p. 443-459.

Les structures corrélatives isomorphes syntagmatisantes (*plus...plus, autant...autant, tel...tel* : *Plus il mange, plus il grossit*) (en abrégé : CIS) n’ont pas échappé aux changements historiques comme nous le montrerons dans cette communication. À partir d’un vaste corpus de plus de 10 000 exemples (tirés essentiellement de *Frantext* et du *Dictionnaire de Moyen français*, couvrant la période du XII^e au XXI^e siècle), nous montrerons, en connaissance des travaux menés précédemment par Jonas (1971) sur les systèmes corrélatifs proportionnels en ancien français, que les structures *plus...plus*, mais aussi *autant...autant* et *tel...tel*, comme les marqueurs adjectivaux/adverbiaux qui les construisent, ont connu plusieurs changements, formels et syntaxiques.

Au niveau **micro**, d’abord, nous verrons que la grammaticalisation, si elle est rendue évidente par l’emploi ascensionnel de la structure la plus synthétique remarquée par Jonas¹, outrepassa ce seul fait. Nous pointerons notamment **1)** la séparation progressive des CIS en *autant...autant* et *plus...plus*, autrefois mêlées (en latin comme en ancien puis en moyen français) ; **2)** ensuite, la synthétisation des expressions corrélatives analytiques ; **3)** avec elle, la disparition du signe hypotactique dans les CIS, aussi bien pour les corrélatives en *autant* et *plus* que celles en *tel* – laquelle disparition est à l’origine du questionnement de l’indexation des CIS aux côtés des structures « subordonnantes » ou « coordonnantes » – ; **4)** enfin, l’antéposition effective du corrélatif à l’initial de séquence, remarquée déjà par Allaire (1982), Stage (2009) ou encore Hadermann *et al.* (2013), et caractéristique principale du tour contemporain. C’est essentiellement ce figement en tête de prédication qui invite d’ailleurs Allaire à assigner aux corrélatifs *autant*, *plus* et, par prolongement, *tel*, la fonction de coordonnants. C’est « le déplacement de l’adverbe qui le rend coordonnant », écrit-elle simplement (1982 : 364). Par grammaticalisation, les corrélatifs *plus*, *autant* et *tel* exerceraient ainsi aujourd’hui la fonction de coordonnants, ce qui les différencie des marqueurs doubles *autant...que*, *plus...que* et *tel...que* qui, pensons-nous, seraient les produits dérivés du premier des trois systèmes corrélatifs recensés par Jonas en 1971.

Au niveau **macro**, nous poserons la question de la nature de la relation de dépendance qui unit les deux prédications verbales dans les trois CIS. Car la même étude diachronique permet de répondre à une autre question, parallèle mais d’ordre macrosyntaxique, en lien avec les phénomènes de **coalescence ou de dégroupage** (Béguelin 2003, 2010 : 28) des deux prédications (clauses) au fil des siècles. À l’intérieur du cadre macrosyntaxique fribourgeois, la structure *plus...plus* contemporaine est susceptible de recevoir deux analyses : soit les deux

¹ Dans son ouvrage sur les structures corrélatives en ancien et moyen français, Jonas faisait état de trois systèmes corrélatifs exprimant l’égalité ou la variation proportionnelle : (1) Adverbe... + articulante-adverbe... (*Plus..., com plus...*) ; (2) Articulante-adverbe..., adverbe... (*Com plus..., plus...*) ; (3) Adverbe... + adverbe... (*Plus..., plus...*). Le système 2, remarque l’auteur, s’est aujourd’hui éteint au profit du système 3, minoritaire à l’époque.

séquences liées sont à l'origine de deux clauses autonomes (1a), soit elles n'en forment qu'une (1b). En d'autres termes, il y aurait soit deux unités énonciatives, soit une seule.

- [1] a. $\mathcal{E}_1(C_1 : \text{plus elle dort}) \mathcal{E}_2(C_2 : \text{plus elle est fatiguée})$
b. $\mathcal{E}_1(C_1 : \text{plus elle dort plus elle est fatiguée})$

L'impossibilité d'une dislocation séquentielle interdit cependant de retenir le schéma en deux clauses. La conception bi-clausale de la structure *plus...plus* achoppe en effet sur le fait (majeur) que les deux séquences n'ont pas valeur de segments autonomes : la coréalisation obligée des deux séquences, les contraintes liées aux modalités négatives observées en amont, comme celles qui pèsent sur les modalités énonciatives de la construction, sont autant de propriétés qui compliquent en effet l'analyse du tour en deux clauses. À cet égard, la perception d'une clause unique paraît plus appropriée (Corminboeuf 2013). Cependant, ni la première ni la deuxième séquence de *plus...plus* ne sont strictement soumises au phénomène de la rection, dans la mesure où les contraintes de coréalisation semblent relever à la fois des règles micro-syntaxiques (rection) et préaxéologiques (relevant de la macrosyntaxe). Selon Béguelin (2003), le paradoxe trouverait potentiellement son fondement dans le phénomène de *coalescence*² :

La distinction entre micro- et macro-syntaxe est opératoire pour décrire certains phénomènes diachroniques de coalescence (= soudure) entre deux unités voisines. Dans ces processus, une paire de clauses autonomes adjacentes, formant période, se voit réanalysée comme une seule et unique clause rectionnellement connexe. Il y a donc "grammaticalisation" d'une configuration macro-syntaxique en structure micro-syntaxique. [...] Ce genre de phénomène prend ordinairement son origine dans une configuration discursive qui se prête à double analyse. (Béguelin & Corminboeuf 2005 : 1.4)

Le phénomène de coalescence motiverait le passage d'une liaison pragmasyntaxique (macrosyntaxique) à une dépendance d'ordre morphosyntaxique (micro-syntaxique) dans le cas de *plus...plus* dont les « clauses pouvaient anciennement fonctionner de manière indépendante », écrit Béguelin (2003 : 120), et elle présente ensuite cet énoncé en guise d'exemple :

- [2] Je suis *plus* insolent, *moins* je le veux parestre (Malleville, in Béguelin 2003 : 120)

Et s'« Il y a encore clairement deux actes énonciatifs dans l'exemple de Malleville » (*ibid.*), ajoute l'auteure, « il n'y en a plus qu'un » (*ibid.*) dans les CIS contemporaines. Intéressante, l'explication de Béguelin souffre cependant de mêler deux constructions différentes selon nous ; c'est le dernier point que nous développerons dans cette communication.

² Par opposition au phénomène de *dégroupage* qui en appelle à une dissociation progressive des séquences jadis fortement liées.

Indications bibliographiques

- Allaire S., *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français moderne*, thèse de doctorat, SRT, Université de Lille 3, 1982.
- Béguelin M.-J., « Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation », in Sacarano A. (dir.), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse de l'oral*, Rome, Bulzoni Editore, 2003 : 111-131.
- Béguelin M.-J., « Noyaux prédicatifs juxtaposés », in Béguelin M.-J. et al. (dir.), *La parataxe : entre dépendance et intégration*, t. 1, Berne, Peter Lang, 2010 : 3-33.
- Béguelin M.-J., Corminboeuf G., « De la question à l'hypothèse : aspects d'un phénomène de coalescence », in Rossari C. et al. (dir.), *Les états de la question*, Québec, Editions Nota Bene, 2005 : 67-89.
- Corminboeuf G., « Corrélation et rection », in Inkova O., Hadermann P. (dir.), *Corrélation : aspects syntaxique et sémantique*, Genève, Droz, 2013 : 41-55.
- Hadermann P., Pierrard M., Roig A., Van Raemdonck D., « Les structures corrélatives en plus...plus : le point de vue des marqueurs de liaison », in Inkova O., Hadermann P. (dir.), *Corrélation : aspects syntaxique et sémantique*, Genève, Droz, 2013 : 235-250.
- Jonas P., *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*, Bruxelles, Editions de l'ULB, 1971.
- Stage L., « Les constructions siamoises. Étude sur les comparatives corrélatives », *Hermès* 43, 2009 : 251-294.

Catherine Schneedecker (Université de Strasbourg, LiLPa) :
L'expression « indéfinie » de la personne par le SN dét+*quidam*: un cas de transcatégorisation original ?

Le français dispose d'une forme atypique pour renvoyer, de manière générale, à la personne humaine : *quidam*, issue d'un pronom latin et apparue, d'après les dictionnaires contemporains, dans la langue au 14^{ième} s., pour désigner une personne qu'on ne peut ou ne veut nommer (cf. les définitions ci-dessous) :

Désign<e> une personne qu'on ne veut pas désigner plus clairement (*DHLF*)

Personne dont on ignore le nom ou qu'on ne veut pas nommer. (*TLFi*)

Mais c'est là le seul point lexicographique consensuel. Bien d'autres points restent en suspens tels que i) la catégorie grammaticale d'appartenance, le DFM signalant un emploi adjectif équivalant à *certain*

Adj. [Antéposé] *Un quidam* + subst.. "Un certain..." : Ou temps de cestui, ainsi qu'il recite en une sienne epitre, *ung quidam chevalier*, son parant, en Picardie, près Saint Quentin, fut tenu mort plusieurs jours, puis ressucita et predist moult de choses et vesquit très longtemps après. (SIMON DE PHARES, *Astrol.*, c.1494-1498, f^o 120 r^o).

ii) les connotations attachées à l'usage de *quidam*, certains mentionnant des effets méprisants ou péjoratifs, d'autres un style « plaisant » (*TLFi*) et, enfin, iii) des genres d'occurrences (juridiques vs conversation courante) et des registres d'emplois (écrit vs oral) différents :

d'abord employé en procédure, devenu péjoratif, il [*quidam*] relève aujourd'hui d'un usage plaisant. (*DHLF*)

Face à ces éléments de description contradictoires, notre objectif est d'éclairer l'usage de *quidam*, en nous appuyant sur une analyse distributionnelle de l'ensemble des occurrences tirées de Frantext (203³) échelonnées sur 560 ans, de 1450 à 2010.

Quatre questions sous-tendent notre démarche.

- 1) Quelle l'évolution transcatégorielle suit précisément *quidam* sachant que, à partir de 1558, *Frantext* n'atteste plus que des occurrences nominales ?
- 2) Comment en appréhender le sémantisme ? *a priori quidam* relève d'un mode d'indéfinition que Martin (2006, 17) qualifie d'*épistémique*, alors que bon nombre d'arguments étayent l'idée qu'il n'est pas aussi indéterminé qu'il n'y paraît : i) sa distribution : 40% de ses SN d'accueil comportent des expansions spécifiant le référent, ii) son anaphoricité (un tiers des emplois de *quidam* est utilisé comme anaphore), iii) ses emplois partitifs, iv) des constructions particulières montrant l'identifiabilité du référent (phrases identifiantes du type : *c'est/était X*, structures attributives d'identificationnelles) :

Ils allaient de leur Œuf manger chacun sa part, Quand un *quidam* parut. *C'était maître Renard*. (La Fontaine, *Fables*, 1679)

Or, par une malheureuse chance, ce *quidam* *n'était autre que Delphin Nivard*. (Theuriet, *Maison des deux barbeaux*, 1879)

³ Frantext atteste 240 occ. mais nous avons nettoyé le corpus en enlevant les cas où *quidam* était utilisé dans des textes latins, comme sorte de nom propre.

Au plan sémantique enfin, bon nombre d'expansions ou le contexte discursif d'accueil signalent le caractère « inconnu » ou non dénommé du référent sans provoquer de contradiction sémantique, preuve que ce trait sémantique n'est pas encodé dans *quidam* :

Response de Robertet à *ung quidam à luy incongneu faicte sur le champ*. Quelque sçavoir qu'on ait, qui n'a richesse ? Hom n'appert point nomplus que ly mors font (Robertet, *Œuvres*, 1451)

3) Quelles sont les « connotations » attachées à *quidam* ? Certains éléments axiologiques positifs prennent à contre-pied les indications des dictionnaires,

Un quidam assez paisible et rassis d'entendement espousa une femme qui avoit une si mauvaise teste qu'encore qu'il print toute la peine de la maison et de faire la cuisine, où qu'il fust à table en compagnie, (Des Périers Bonaventure, *Nouvelles récréations et joyeux*, 1568)

.Comme il délibérait, entre *un quidam*, *un étranger*, *un inconnu*, de haute taille et de belle mine. (Hugo, Rhin : *lettres à un ami*, 1842)

les adjectifs à coloration négative plus nette dans l'environnement de *quidam*, tels que *vulgaire*, *triste*, *ordinaire* n'émergeant qu'au 20^{ème} siècle

elle ne distinguait point encore le dangereux braconnier à l'arme assassine du *vulgaire quidam* à l'inoffensif bâton. (Pergaud, *De Goupil à Margot*, 1910)

Elle avait lu dans un journal les terrifiants effets de cet explosif instable. Raisonnablement, *un quidam* ordinaire ne se promène pas dans Paris avec un tel détonateur dans la poche de son manteau, à moins d'être un fou, un illuminé. (Garat, *Dans la main du diable*, 2006)

4) Quels sont les genres discursifs d'occurrence de *quidam* ? Les dictionnaires les cantonnent aux genres juridiques (monitoires, ainsi qu'il est dit) ou à conversation courante ce que dénie notre corpus, où *quidam* se manifeste dans des genres à dominante narrative, dans des textes à teneur abstraite et dans des genres à implication narrative forte, qui n'ont rien de la conversation spontanée (il s'agit d'écrits d'une part et, par le fait, de situation d'échange différée).

Bref, si notre objectif premier vise à appréhender et décrire finement une forme méconnue atypique en voie de disparition certes mais dont l'usage est encore bien attesté, secondairement, il s'agit d'appréhender les contours entre la catégorie des pronoms réputés indéfinis du français renvoyant à la personne humaine et celle des noms généraux d'humains confinant à l'emploi pronominal et, à travers l'étude d'un cas d'espèce, d'essayer de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans certains phénomènes de transcategorialisation.

Bibliographie indicative

Arrivé, Michel, Gadet, Françoise & Galmiche, Michel, 1986. *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.

Cabrero-Hofherr, Patricia, 2008. « Les pronoms impersonnels humains : syntaxe et interprétation », *Modèles Linguistiques* XXIX-1, 57, 35-55.

Combettes, Bernard, 2004. La grammaticalisation d'un déterminant indéfini : *quelque* en moyen français, *Scolia*, 18, 9-40.

Cousse & Van der AUWERA J. (2012) Human impersonal pronouns in Swedish and Dutch. A contrastive study of *man* and *men*,

<http://webh01.ua.ac.be/vdauwera/Couss%C3%A9%20&%20van%20der%20Auwera%20-%20Human%20impersonal%20pronouns%20in%20Swedish%20and%20Dutch%20-%20revision.pdf>

- Creissels, Denis, (à par.) Impersonal pronouns and coreference : the case of French *on*, in Manninen S. *et al.* (eds) *Passives and Impersonals in European Languages*.
- Flaux, Nelly, 2008. Les pronoms indéfinis en français : une classe à (re)définir, *Travaux de Linguistique* 56, 7-46.
- Giacalone Ramat Anna & Sansò Andrea, 2010. « L'emploi indéfini de *homo* en latin tardif : aux origines d'un européanisme », in Fruyt, Michèle & Spevak, Olga (ed), *La quantification en latin*, Paris, L'Harmattan, 93-116.
- Grevisse, Maurice (ed), 1993. *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot.
- Haspelmath, Martin, 1997. *Indefinite Pronouns*, Oxford, Clarendon Press.
- Heine, Bernd & Kuteva, Tania, 2002. *World Lexicon of Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge UP.
- Heine, Bernd & Kyung-An, Song, 2011. « On the grammaticalization of personal pronouns », *Journal of Linguistics* 47, 587-630.
- Heine, Bernd, Claudi, Ulrike & Hunnemeyer, Friederike, 1991. *Grammaticalization : a conceptual framework*, Chicago-London, Chicago UP.
- Lehmann, Christian, 1985. « Grammaticalization : Synchronic Variation and Diachronic Change », *Lingua e stile* XX/3, 303-318.
- Lehmann, Christian, 1985. *Thoughts on Grammaticalization*, Munich, Lincom Europa.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2012. « Facteurs favorisant l'émergence de nouveautés en linguistique », *L'Information grammaticale* 134, 17-22.
- Martin, Robert, 2006. « Définir l'indéfini », in Corblin, Francis *et al.* (éds) *Indéfini et prédication*, Paris, PUPS, 11-24.
- Vachon, Claire, 2012. « La grammaticalisation de *personne*. Réorganisation au 16^{ième} siècle des pronoms de quantité nulle », in Schnedecker, Catherine & Armbrrecht, Constanze (éds), *La quantification et ses domaines*, Paris, Honoré Champion, 437-447.
- Wierzbicka, Anna, 1985. *Lexicography and conceptual analysis*, USA, Karoma Publishers.

Lene Schøsler (Université de Copenhague, Danemark) :
La reconfiguration des relations de dépendance, trois exemples illustratifs

Dans le cadre de la thématique « Autonomie et dépendance aux niveaux micro- macro-textuels », j'étudierai trois cas de reconfigurations au niveau de telles unités au cours de l'histoire du français. Les deux premiers illustrent le cas d'un renforcement du lien entre les parties composantes, et le troisième est un cas différent qui illustre l'autonomie par rapport au point de départ. Ainsi, je ne prétends pas dégager une ligne d'évolution unidirectionnelle du français à ce niveau de la langue.

1. Le premier cas concerne le syntagme nominal : au départ (en latin et en très ancien français), les marques de cas, de genre et de nombre sont portées par chaque élément du syntagme nominal au point qu'on peut légitimement se poser la question sur l'existence d'un syntagme dans le sens que nous utilisons ce terme pour les langues moderne (voir aussi Combettes 2003). Plus tard, le lien entre les parties composantes se renforce, et en français moderne c'est clairement le déterminant qui est le porteur de ces marques.

2. Mon deuxième exemple porte sur le syntagme verbal, plus précisément le datif du type *je lui coupe la tête*. Cette structure était au départ trivalentielle, mais a été réanalysée comme bivalentielle, et le datif *lui* fait dorénavant partie d'un syntagme discontinuel exprimant le possessif inaliénable. Ce cas illustre le processus de renforcement de lien entre parties composantes au cours de l'histoire du français (voir entre autres Schøsler 2002).

3. Finalement, mon troisième exemple se rapporte à la construction du type *je le vois qui arrive* qui implique au départ une relative attributive déterminant le complément d'un verbe de perception. Cette structure s'est ensuite grammaticalisée - cela est un cas différent par rapport aux précédents, puisque la relative acquiert de l'autonomie par rapport au point de départ (voir entre autres Kragh & Schøsler 2014).

Références :

Combettes, Bernard (éd.) (2003) : *Evolution et variation en français préclassique. Etudes de syntaxe*. Honoré Champion, Paris.

Jeppesen Kragh, Kirsten & Schøsler, Lene (2014): «Reanalysis and gramma(ticaliza)tion of constructions. The case of the deictic relative construction with perception verbs in French», *Usage-Based Approaches to Language Change*, Coussé, Evie & Ferdinand von Mengden (eds.), Benjamins: Amsterdam, pp. 169-202.

Schøsler, Lene (2002) : « Je le pince au nez - je lui pince le nez - je pince son nez - Jean lève la main. La possession inaliénable : perspectives synchroniques et diachronique », in: *Représentations du sens linguistique (LINCOS Studies in theoretical linguistics; 22)* p. 331-348. Lagorgette (Dominique) et Larrivée (Pierre) (éds.). LINCOS Europa, München.

Philippe Ségéral (Université Paris 7 / CNRS 7110)
et Tobias Scheer (Université de Nice Sophia Antipolis / CNRS 7320) :
Deux aboutissements de *ðr* (<tr /dr) intervocalique : r et rr.
Essai d'analyse

Lat. tr / dr intervocaliques aboutissent (*via* ðr) à r (simple) ou rr (géméné) en ancien français (afr) : *petra* > pierre, *quadrātu* > carré, mais *mātre* > mere, *crēd(e)re* > creire (>croire). En dépit de la normalisation de la simple [r] en fr.mod., et des faits d'analogie, nombreux (Bourciez 1967 §144-H : "il est clair que l'analogie a fortement joué en ce domaine"), qui obscurcissent la question, il semble bien que la dualité d'aboutissements ait été une réalité phonétique et non pas seulement (*contra* La Chaussée 4.3.2) graphique. Les faits (*cf.* le relevé de Fouché 1966 : 719-723) font en effet apparaître un conditionnement clair (*contra* Pope 1952 §372 : "ð appears to have been sometimes assimilated to r, sometimes simply effaced and the conditions under which these processes take place have not yet been determined") : on a r simple si la voyelle qui précède est tonique (1a) mais rr si la voyelle qui précède est atone (1b). (Nota : la tonique est soulignée.)

(1)	a. TR	→ r / <u>V</u> _[tonique] ____	b. TR	→ rr / <u>V</u> _[atone] ____
	<i>ī</i>	* <i>rīd(e)re</i> rire	* <i>rīd(e)rat fut.3sg</i>	afr. rirra
	<i>i / ē</i>	<i>vītru</i> afr. veire	<i>vitrīnu</i>	afr. verrin
		<i>crēd(e)re</i> afr. creire	* <i>crēd(e)rat fut.3sg</i>	afr. cerra
	<i>au</i>	<i>claud(e)re</i> afr. clore	* <i>claud(e)rat fut.3sg</i>	afr. clorra
		<i>mātre</i> afr. mere	* <i>matrīna (*-ana)</i>	afr. marrine,
	<i>a / ā</i>			marrene
		<i>latro</i> (CS) afr. lere	<i>latrōne</i> (CR)	afr. larron
	<i>u</i>	<i>lūtra</i> afr. leure	<i>nutrīmen</i>	afr. norrin
	<i>ū</i>	<i>būt(y)ru</i> afr. bure	* <i>būt(y)rāre</i>	afr. burre

La géméné rr procède à l'évidence d'un allongement compensatoire (AC) sur la position C devenue vide à l'issue de la lénition de ð (> ø). L'absence de ce même AC dans le cas où la tonique précède (1a) constitue un argument particulièrement net pour un "accent" conçu comme un allongement soumis à une contrainte syllabique proscrivant les syllabes fermées à voyelle longue *CvVC : l'allongement tonique ferme la possibilité d'une coda, et donc de l'AC. Au contraire, dans le cas où c'est une atone — nécessairement brève, qui précède, l'AC a lieu.

Toutefois, il demeure une "anomalie sérieuse" (Bourciez, 1967 : §144-H) : si la voyelle précédant le groupe tr/dr est étymologiquement *ē* ou *ō* (toniques), la géméné a lieu. La liste des formations concernées n'est pas très étendue et il existe des cas contraires (*retro* > afr. riere / *de-retro* > afr. deriere, *cathedra* > afr. chaire), mais la géméné est nette :

(2)	<i>e</i>	<i>hed(e)ra</i>	afr. ierre	<i>o</i>	<i>Altiod(u)ru</i>	afr.	Auçerre
		<i>Petru</i>	afr. Pierre		<i>frk. *lōpr</i>	(>Auxerre)	
						afr. luerre	

Références bibliographiques

- Bourciez, Edouard & Jean Bourciez (1967), *Phonétique française. Etude historique*, Paris : Klincksieck.
- Fouché, Pierre (1969), *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris : Klincksieck.
- La Chaussée, François de (1974), *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris : Klincksieck.
- Pope, Mildred Katharine (1952), *From Latin to Modern French*, Manchester : Manchester University Press.
- Scheer, Tobias & Philippe Ségéral, (2001), "Les séquences Consonne + yod en gallo-roman", *Revue Linguistique de Vincennes* 30 : 87-120.

Olga Shkolnikova (Université d'Etat de Moscou « Lomonossov », Russie) :
Les marques discursives dans les versions vernaculaires des «Soliloques de saint Augustin» (étude contrastive des manuscrits français et italiens)

L'étude du processus de la grammaticalisation et de la pragmatization des marques discursives exige des conditions spéciales, parmi lesquelles l'existence d'un texte «oral» ou caractérisé par certain trait d'oralité simulée, de son prototype latin, des versions en diverses langues romanes. Les «Soliloques», attribués à saint Augustin sont un cas très représentatif de ce point de vue, car ce texte, traduit du latin à plusieurs reprises (en XIV-XV ss.) et imitant un monologue, nous est parvenu dans de nombreuses versions vernaculaires: celles qui nous intéressent sont françaises et italiennes.

Dans la communication proposée nous visons à analyser le fonctionnement dans les traductions médiévales des éléments latins remplissant les fonctions de connexion, démarcation ou modalisation dans le texte (par ex. adverbess latins *jam>ja/già* et *forte>forse*) ainsi que le remplacement des marques discursives latines par des éléments français et italiens (par ex. *donc, or, he, certes, c'est a dire, c'est a savoir, par ainsi dire; or, adunque, pure, certo, cioè, veggiamo*) parfois avec un changement de sens. L'analyse contrastive montre le renforcement de l'oralité dans les versions italiennes dont le traducteur suit plus près le prototype latin et en même temps introduit des éléments discursifs supplémentaires (par ex. *per certo, veramente, poniamo che*). Dans les textes français les éléments discursifs semblent être très importants pour l'organisation syntaxique et rythmique du texte (par ex. *et, et si, car*).

La base de l'étude constituera une serie de manuscrits vernaculaires du XV^{me} siècle. Deux versions françaises provenant du Nord de la France - l'une se trouvant à Padoue (Bibliothèque Universitaire, ms. fr. 1516), l'autre à Paris (Bibl. nat., ms. fr. 906), représentent deux variantes indépendantes de la traduction ainsi que des versions italiennes dont l'une, d'origine napolitaine, appartient à la collection de la Biblioteca Nazionale de Naples (VI.D.45), et l'autre, d'origine toscane, se conserve à la Biblioteca Laurenziana à Florence (Palat 29). Les versions représentent quatre variantes de la traduction, les plus répandues en France et en Italie. Les sources manuscrites permettront aussi d'effectuer une analyse des marques discursives en confrontation avec la ponctuation et mise en page médiévales.

Cerquiglini B. (1981), *La Parole médiévale: Discours, syntaxe, texte*, Paris, Editions de Minuit.

Ducrot O. (1980), *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit.

Fagard B., Degand L. (2008), « *La fortune des mots : grandeur et décadence de 'car'* », Congrès Mondial de Linguistique Française, Jul 2008, Paris. <https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/664674/filename/cmlf08213.pdf> ; consulté le 5 septembre 2014.

Croon K. (1995), *Discourse particles in latin. A study of nam, enim, autem, vero and at*. Amsterdam, J.C. Gieben, Publisher.

Kisseleva K., Paillard D. ed. (1998), *Diskursivnye slova russkogo jazyka. Opyt kontekstno-semanticeskogo opisaniya*. Moskva, Metatekst.

- Marchello-Nizia Chr. (2013), « *L'oral représenté en français médiéval, un accès construit à une face cachée des langues mortes* ». In : Guillot C., Combettes B., Lavrentiev A., Oppermann-Marsaux E. & Prévost S. (éd.) *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*. Bern/Berlin/Bruxelles : Peter Lang, p. 247-264.
- Reboul A., Moeschler J. (1998), *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- Récanati F. (1982), *Les énoncés performatifs. Contribution à la pragmatique*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Schiffrin D. (1987), *Discourse Markers*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Spevak O. (2010), *Constituent Order in Classical Latin Prose*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Handii F. (1845) *Tursellinus: De particulis Latinis Commentarii*, Lipsiae, Libraria Weidmannia.

Carine Skupiens Dekens (Université de Neuchâtel, Suisse) :
Ponctuer comme on respire :
la ponctuation de l'oral scripturalisé reflète-t-elle la performance ?

Que l'écrit précède l'oralisation dans la préparation d'un discours oral ou qu'il la suive lorsque le discours improvisé est mis par écrit après coup, la forme orale soumise au souffle imprènera la forme écrite soumise à la syntaxe. Or, la ponctuation se trouve précisément dans cet entre-deux, ce continuum (Koch & Oestreicher 2001:586), et donne lieu à de nombreuses interrogations : « Est-elle du côté de l'oral ou de l'écrit ? » (Serça 2012 :14) ; de quoi est-elle le signe ? (Lapacherie 2000) ; où se concentre-t-elle de manière privilégiée (Lavrentiev 2011) ? Sert-elle à oraliser un texte ? (Demonet : 2011)

Nous proposons d'appliquer ces questionnements à un corpus de sermons du XVI^e au XVIII^e siècles (200'000 mots environ), textes qui conjuguent justement les contraintes de l'oral et celles de l'écrit, de la ponctuation respiratoire de la chaire à la ponctuation grammaticale amenée par la scripturalisation. La période choisie est précisément celle qui voit la *phrase* passer d'une notion influencée par l'art oratoire à une réalité graphique (Seguin 1993 :15), évolution intrinsèquement liée à la ponctuation. Ce phénomène pourra être particulièrement bien observé dans les sermons, genre fortement influencé par le théâtre (Bouhaïk-Gironès & de Beaulieu 2013), dans lequel les rapports entre la phonie et la graphie sont essentiels ; leur ponctuation peut être considérée comme formatage du temps (de la performance) et de l'espace (du texte imprimé ou manuscrit).

La compilation et l'analyse sur corpus des pratiques de ponctuation des français préclassique et classique, des prédicateurs suisses romands, français ou réfugiés après la Révocation de l'Edit de Nantes, permettront non seulement de faire apparaître les « frontières ponctuables » (Lavrentiev 2011) et les régularités génériques, mais aussi les variations diachroniques et diatopiques de la pratique. On se demandera en particulier si on assiste au cours de cette période à la grammaticalisation de la ponctuation qui doit prouver que le français est une langue grammaticale (Demonet 2011 :137), ou s'il s'agit plutôt d'une structuration du discours. Structuration pour les yeux, avec la naissance de *l'Élocution bornée* (Siouffi 1998 :235), de manière à donner à l'écrit une unité qui soit « de grandeur à estre veüe tout d'un coup sans donner de peine à l'esprit » (Aristote, *Rhétorique*, trad. par F. Cassandre en 1675, cité par Siouffi 1998 :235) ; structuration pour le souffle à l'oral avec des segments assez courts « pour ne pas perdre l'haleine » (J.B. Duval, *L'eschole française* 1604, cité par Demonet 2011 :137) ; structuration pour le sens, avec la notion de « sens complet » de Vaugelas (Ayres-Bennett, 1987).

Références

- Ayres-Bennett, W. (1987), *Vaugelas and the Development of the french Language*, London, Modern Humanities Research Association.
- Bouhaïk-Gironès, M. & Polo de Beaulieu M.-A. (2013), *Prédication et performance du XIII^e au XVI^e siècle*. Paris, Garnier.
- Demonet, M.-L. (2011), « Ponctuation spontanée et ponctuation civile », Dauvois, N. et Dürrenmatt, J., *La Ponctuation à la Renaissance*, Paris, Garnier, 129-148.

- Dürrenmatt, J. (2000), *La Ponctuation*, Poitiers, La Licorne.
- Koch, P. et Oestreicher, W. (2001), « Langage parlé et langage écrit », in : Holtus, G., Metzelin, M. et Schmitt, Chr. (eds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*. Vol. I/2 : Méthodologie (Langue et société/ Langue et classification/ Collection et traitement des données), Tübingen, Niemeyer, 584-627.
- Lapacherie J.-G. (2014), « De quoi les "signes de ponctuation " sont-ils les signes? », Dürrenmatt, J. (2000), *La Ponctuation*, Poitiers, La Licorne. En ligne : <http://licorne.edel.univ-poitiers.fr/document5705.php> (consulté le 15/07/2014).
- Lavrentiev, A. (2011), « Les changements dans les pratiques de la ponctuation liés au développement de l'imprimerie à la fin du XVe et au début du XVIe siècle », Dauvois, N. et Dürrenmatt, J., *La Ponctuation à la Renaissance*, Paris, Classique Garnier, 31-56.
- Séguin J.-P. (1993), *L'invention de la phrase au XVIIIe siècle*, Louvain-Paris, Peeters.
- Serça, I. (2012), *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard.
- Siouffi, G. (1998), « Quelques remarques sur la phrase au XVIIe siècle », *La Phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*, 233-244.

Edith Taddei (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, CLESTHIA) :
**Oralité et narration : dépendance ou autonomie dans l'organisation textuelle
du genre narratif au 16^e siècle ?**

Cette étude est consacrée à la question de la cohérence/cohésion textuelle dans les textes narratifs en langue pré-classique (celle du 16^e siècle). Elle s'intéresse, certes, aux différents types de progression thématique, qui caractérisent ces productions fictives, essentiellement à thème constant ou linéaire; mais elle s'appuie sur l'observation d'une organisation binaire dominante qui fait alterner deux énonciations via deux types d'énoncés : un discours direct tenu par les personnages fictifs et la narration des faits par l'énonciateur de la fiction littéraire. Elle décrit, au sein de ce cadre textuel, les moyens morphosyntaxiques et sémantiques mis en oeuvre pour assurer le lien entre ces énoncés hétérogènes. Elle rappelle que ces deux niveaux d'analyse sont associés au plan communicationnel. Elle s'efforce de démontrer que cette structuration duelle E1E2 tend vers plus d'autonomie interne grâce à l'emploi croissant du paradigme anaphorique *il/elle/ils/elles*.

Les personnages des textes narratifs pré-classiques sont d'incorrigibles bavards. On pense aux devisants de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre (éd.1550) passant le temps dans la narration de contes et nouvelles. Les titres *Propos rustiques* (Noël du Fail, 1547), *Nouvelles récréations et Joyeux Devis* (Bonaventure des Périers, 1561) attestent la continuité de ce goût pour le dialogue tout au long du 16^e siècle. Ces séquences dialogales en binôme avec les séquences narratives structurent les récits brefs de toute cette période. En conséquence, je propose d'aborder la thématique 1 « Autonomie et dépendance aux niveaux micro-macro-textuels » à partir d'un corpus écrit fictif – nouvelles et romans de 1504 à 1585 - témoignant d'un état ancien de la langue française et de l'évolution des relations de dépendance entre deux énoncés hétérogènes **E1E2** : E1 étant le discours direct énoncé par un locuteur fictif (un personnage de l'histoire), et, E2 l'énoncé narratif qui suit, celui du locuteur fictionnel (le narrateur de l'histoire).

1. Une première série de séquences textuelles montre une relation de dépendance élevée réalisée par des liens lexicaux et sémantiques denses :

- a) Rôle d'un ligateur initial : particules énonciatives *si/adonc/lors/atant* ou d'un segment frontal renvoyant à l'énonciation antécédente : « *finis leurs propos* »

E1 et elle luy dit : (...) souvenez-vous (...) que vous devez entrer en ces batailles comme mien (...). » **Il luy dit** : Commandez, Madame, tout ce qu'il vous plaira (...).

E2 Finis leurs propos, se departirent l'un d'avecques l'autre – V. Habanc, *Nouvelles Histoires tant tragiques que comiques*, 1585 : 130-1

- b) Rôle des anaphores (associative, lexicale...) entre E1 et E2 :

« Damoiselle, depuis que vostre frere est mort pour ma querelle soustenir, c'est bien raison que je le venge. » **Si feist** aprester son cheval et puis **se feist** moult bien armer et **pend** son escu au col qui estoit bandé d'or et asur. – Sala, *Tristan*, (T), 1520 : 79

et dit Peronnelle au jouvenceau : « Tenez ceste chandelle et regardez se le vaisse <si le récipient> est net à vostre guise. » Adoncques **print** de **la lumiere** et **regarda**

dedans, et puis **dist** qu'il <le vaissel> estoit bel et **net** et qu'il estoit content. – *Parangon de nouvelles*, 1531 : 62

c) Rôle des prédicats verbaux et valeurs temporelles :

« Je lui vois <vais> doncques, **dit l'ennemy**, luy demander s'i luy plaist que vous le venez secourir. » Si **s'en part** et vient à Bertrand et luy dit – Sala, *Tristan* (T), 1520 : 81

d) DD comme acte perlocutoire : E1 (injonctif, par exemple) annonce ce qui est effectué et corollairement narré en E2 :

« Or entrez (...) ». Lors **entrent** et virent toutes les rues – *Jehan*, 1533 : 741

Tous ces moyens assurent la cohésion et la cohérence des deux énoncés émanant de deux situations énonciatives distinctes. L'énonciation de E1 légitime celle de E2. La prise en charge de ce qui est raconté en E2 est déléguée à l'énonciateur fictif du discours rapporté directement en E1. La dépendance qui lie ces deux énoncés est exhibée ; le texte est saturé et laisse peu de place à l'implicite.

2. La deuxième série de séquences textuelles va vers une plus grande autonomie : trois situations sont repérables.

a) Au moins l'une des conditions d'énonciation (changements de lieu et d'allocutaire fictifs par exemple) est modifiée entre E1 et E2.

Estant arrivé au chasteau, **il demanda** en quelle disposition estoit monsieur et s'il y avoit ordre de l'aller voir ; auquel **il fut fait reponse que** non, mais que ma damoiselle estoit au jardin seule, qui se pourmenoit <se promenait> et laquelle on alloit advenir de sa venue. « Je ne luy donneray, **dict-il**, pas ceste peine, mais je l'iray trouver au jardin. » Arrivé au jardin et accertené <assuré> de l'indisposition de monsieur, **il commença** à continuer ses anciennes privautez avec la damoiselle, et la baisa et rebaisa – Boiastuau, *Histoires tragiques*, 1559 : 128

b) Le verbe de E2 prédique un procès qui n'est pas annoncé en E1.

(...) mais les poetes dient <disent> que les dieux se ryent des juremens et mensonges des amantz : parquoy, les femmes qui ayment leur honneur, ne doibvent estre credules ne <ni> piteuses. » En disant cela, **elle se lieve** et s'en retourne en son logis. – M. de Navarre, *Heptaméron*, vers 1550 : 826

c) Un circonstant temporel autonome inaugure E2 :

DD Treze [ans] après la résurrection de nostre Saulveur, qui sont soixante et troys ans de sa vie, **elle** rendit l'âme – A. Dufour, *Vies de Femmes Célèbres*, 1504 : 16

Les sujets des énoncés E1 et E2 coréfèrent au même personnage fictif via deux situations d'énonciation hétérogènes (dialogale fictive/narrative fictionnelle) : le personnel sujet anaphorique *Il* instancie celui-ci dans l'énoncé narratif, même si la séquence textuelle est bâtie sur une progression à thème constant, facteur de non-emploi de *il* au 16^e siècle.

En conclusion, le rôle de liage de l'anaphorique *IL* favorise l'autonomie de l'énoncé narratif E2. La structure morphosyntaxique de l'énoncé et la structure communicative en sont

modifiées ; l'énonciation fictionnelle E2 étant moins ou peu médiatisée par celle de E1, le narrateur prend davantage en charge ce qu'il narre.

Adam Jean-Michel, *La Linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2005

Combettes Bernard, « Emergence et linguistique du texte », *L'Information grammaticale*, 134, juin 2012, p.23-29.

Marchello-Nizia Christiane, 1985, *Dire le vrai, l'adverbe «si» en français. Essai de linguistique historique*, Genève, Droz.

Perret Michèle, « Les Marques du retour à la narration en français médiéval », *L'Information grammaticale*, 118, juin 2008, p.22-26.

Aude Wirth-Jaillard (Université catholique de Louvain, Belgique) :
L'automne d'une scripta

Le plus souvent, les scriptae sont étudiées à partir de chartes ; celles-ci constituent en effet généralement les plus anciens documents originaux conservés pour les XII^e et XIII^e siècles. Pour la période postérieure, d'autres types de sources présentent cependant des caractéristiques plus avantageuses pour ce type de recherche ; parmi celles-ci, les documents comptables d'officiers seigneuriaux.

Datés et localisés avec précision, conservés sous la forme d'originaux, ces textes sont un amalgame de parties résultant d'une tradition textuelle et réapparaissant d'un registre à l'autre, et de parties issues d'une rédaction spontanée. Si certains de ces passages ont donc été copiés sur ceux des années précédentes (avec toutes les conséquences possibles sur la graphie), d'autres, en revanche, témoignent de la scripta propre à la période de rédaction des registres ; l'intérêt de la présence de ces deux types d'écriture pour l'étude de la scripta est évident. L'officier en charge et responsable de la tenue de ces comptes est en outre toujours connu ; le scribe (clerc juré) à qui a été confiée la mise au propre du registre, le plus souvent. Contrairement à ce qui se passe pour les chartes, la question des lieux d'écriture ne se pose pas : ceux-ci sont connus, tout comme l'identité de la plupart des personnes impliquées dans la genèse du compte ; ces dernières sont en outre le plus souvent originaire de la région.

Ces différentes caractéristiques font des documents comptables d'officiers seigneuriaux des matériaux de choix pour l'étude de la scripta aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. Ce sont donc des comptes de receveurs et de prévôts de la Lorraine romane qui seront mis à profit dans cette présentation pour analyser l'évolution de la scripta lorraine durant cette période. Les principaux traits distinctifs de celle-ci, comme le digramme <-ez> pour *e* muet, l'aboutissement de -ĀBULU, -ĀBULA, -ĀBILE ou les formes de l'article défini masculin, ont été définis par C.-T. Gossen (1967, 306-344) et G. Taverdet (1995, 384-385) ; à travers l'analyse de ces textes de la fin du bas Moyen Âge et du début de l'époque moderne, c'est donc à leur automne et, pour certains, à leur disparition progressive, que l'on s'intéressera.

Bibliographie

- DEES Anthonij, 1980. *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du XIII^e siècle*. Tübingen : Niemeyer.
- DEES Anthonij, 1987. *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*. Tübingen : Niemeyer.
- GOSSSEN Carl Theodor, 1967. *Französische Skriptastudien. Untersuchungen zu den nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*. Wien/Graz/Köln : Hermann Böhlau Nachfolger.

TAVERDET Gérard, 1995. « Les scriptae françaises VII. Bourgogne, Bourbonnais, Champagne, Lorraine », in : HOLTUS Günter/METZELTIN Michael/SCHMITT Christian (éd.). *Lexikon der Romanistischen Linguistik*. T. 2/2. Tübingen : Niemeyer, p. 374-389.